

DE L'ENSEIGNEMENT

DES

# LANGUES ANCIENNES

CONSIDÉRÉ

COMME LA BASE DE L'INSTRUCTION LITTÉRAIRE,

PAR CH. LENORMANT

MÉMBRE DE L'INSTITUT.

---

1<sup>re</sup> PARTIE. — ORGANISATION.

---

Extrait du CORRESPONDANT.

---

PARIS

V.-A. WAILLE, LIBRAIRE-ÉDITEUR

RUE CASSETTE, 6 ET 9.

1845



153635



7

**DE L'ENSEIGNEMENT**

**DES**

**LANGUES ANCIENNES**



DE L'ENSEIGNEMENT

DES

# LANGUES ANCIENNES

CONSIDÉRÉ

COMME LA BASE DE L'INSTRUCTION LITTÉRAIRE,

**PAR CH. LENORMANT**

MEMBRE DE L'INSTITUT.

---

1<sup>re</sup> PARTIE. — **ORGANISATION.**

---

Extrait du CORRESPONDANT.

---

**PARIS**

**V.-A. WAILLE, LIBRAIRE-ÉDITEUR**

RUE CASSETTE, 6 ET 9.

—  
1845



## DE L'ENSEIGNEMENT

### DES LANGUES ANCIENNES.

---

*Jam dudum ausculto, et cupiens tibi dicere serrus  
Pauca, reformido.*

Après la polémique ardente qu'a soulevée dans ces derniers temps ce qu'on a appelé le monopole de l'Université, il y a sans doute quelque péril à paraître dans la carrière, quand déjà les esprits doivent être rebattus des arguments qu'on a produits des deux parts, et quand surtout chacun, s'étant rangé dans l'un ou l'autre camp, ne demande à la discussion aucune lumière nouvelle.

Quoique attaché à l'Université par un des emplois les plus sérieux de ma vie, et son serviteur dévoué, en ce sens que j'ai consacré aux fonctions dont elle m'avait investi tous mes efforts et toute ma conscience, la grande querelle dont les esprits sont si vivement préoccupés n'a pas produit sur moi le même genre d'impression que sur la plupart des membres du corps enseignant, et si, par des motifs faciles à comprendre, je me suis condamné jusqu'ici à un silence absolu, mes vœux les plus ardents n'en ont pas moins été pour une véritable liberté de l'enseignement. Aussi ai-je partagé les craintes et les vœux, non-seulement des catholiques, mais encore des hommes sincèrement religieux de toutes les communions chrétiennes.

Cependant l'attaque ne m'a pas semblé toujours bien dirigée, ni la discussion sagement conduite.

On ne doit pas grossir les dangers et surtout les torts outre mesure. Il suffit de connaître le siècle pour ressentir plus d'indulgence envers l'Université. L'esprit humain est porté communément à personnifier ses griefs comme ses admirations : on a rendu l'Université responsable de l'indifférence et de l'affaïssement qui caractérisent notre époque ; mais il suffit ordinairement d'un examen impartial pour que les reproches de cette espèce disparaissent ou s'atténuent.

Quand on renonce à ces personnifications romanesques, on affranchit en même temps son imagination du fantôme des conspirations ténébreuses et des combinaisons criminelles. Après s'être représenté quelques hommes de l'Université comme ayant juré et sciemment préparé l'abolition du Christianisme, si jamais on pouvait soumettre les faits à une enquête sérieuse, on ne trouverait sans doute, pour toute préméditation, que quelques illusions étranges de l'orgueil individuel.

Le coup a porté plus juste quand on a attaqué les effets du monopole, en tant que monopole et indépendamment des intentions et des principes. En repoussant d'avance toute concurrence sincère et puissante, les défenseurs exclusifs de l'Université ont donné la mesure de leur faiblesse et montré combien peu ils savaient comprendre les intérêts de la corporation. L'Université, qui attache tant d'importance au principe de l'émulation, ferait bien de se l'appliquer à elle-même ; mais, sous ce rapport, elle n'a pas, plus que l'industrie, l'intelligence de ce qui peut la vivifier et l'agrandir.

Il est un côté surtout par lequel la discussion m'a semblé defectueuse : on a reproché à l'Université de ne pas savoir faire des chrétiens, on lui a dénié la faculté de joindre une bonne éducation à une instruction solide ; mais quant à l'instruction en elle-même, quant à la direction des études classiques, un concert unanime s'est élevé pour rendre hommage à la supériorité universitaire, et je ne sache pas jusqu'ici un homme de quelque valeur qui, dans notre pays, ait osé sérieusement mettre cette supériorité en question.

Qu'on se rappelle les tournois qui se renouvelaient annuellement dans les Chambres entre les adversaires et les partisans de l'enseignement classique. Jamais il n'est arrivé à un orateur *utilitaire* de supposer que l'Université n'atteignit pas son but, qu'elle ne réussit pas à faire apprendre parfaitement le grec et le

latin. Aussi, comme les défenseurs du goût, comme les apologistes d'une éducation libérale et élevée triomphaient dans leurs réponses ! A les entendre, rien n'aurait été si pur et si savoureux pour l'imagination que les leçons de nos colléges : on aurait dit que les jeunes Français n'en sortaient qu'enivrés d'Homère et de Démosthène ! Récemment encore n'avons-nous pas entendu M. Thiers moduler sur tous les tons ce thème banal des défenseurs de l'Université ?

Et au milieu de ces passes d'armes où chacun se précipitait sans jamais toucher son adversaire, il ne s'est pas levé un homme de sens et d'expérience pour rétablir la réalité des faits, pour dire à l'utilitaire qu'il avait au moins raison en un sens quand, comparant les études classiques de nos colléges avec leurs résultats, il en concluait à l'impuissance de ces dix années d'efforts, et pour remettre en mémoire des avocats de l'enseignement officiel la fable de ce singe, ardent à décrire les merveilleux effets d'une lanterne magique qu'il avait oublié d'allumer.

Ce qui en impose aux plus sages, c'est la *force* présumée des classes de l'Université, et sur ce point je ne possède pas de données assez sûres pour modifier l'opinion généralement admise. On commence à reconnaître, il est vrai, qu'on a trop ravalé à cet égard le mérite des écoles ecclésiastiques, et quand M. l'abbé Dupanloup s'est offert de démontrer qu'en moyenne les élèves du petit séminaire de Paris étaient plus *forts* que ceux de nos principaux colléges, je ne vois pas que jusqu'ici le gant ait été relevé.

Mais peu importe la mesure de ces *forces* comparatives : peu importe une habileté superficielle qui peut dans le moment produire des résultats flatteurs pour l'amour-propre des maîtres, mais qui n'agit qu'imparfaitement sur la nature et les dispositions intérieures de celui qui l'a conquise. Avant tout, c'est le fruit durable et intime des études classiques qu'il faut considérer, et, sous ce rapport, je ne craindrai point d'affirmer que le but de l'enseignement universitaire n'est pas atteint, c'est-à-dire qu'il ne sort pas directement des études classiques de nos colléges assez d'hommes qui les aiment et qui continuent de les pratiquer.

Il se peut qu'on ait négligé ce reproche comme secondaire ; mais cette stérilité des études classiques n'en a pas moins les plus fâcheuses conséquences. Si je parviens à faire partager à

mon lecteur une partie de ma conviction, il s'apercevra que tout se tient dans cette grave question, et que la difficulté qu'éprouve l'Université à former des hommes de goût et à préparer des hommes de savoir tient de fort près aux causes qui, dans nos collèges, dessèchent le sentiment religieux et rendent une bonne éducation presque impossible. Pour donner une base solide à l'enseignement littéraire, il faut s'emparer de l'homme tout entier, et ce gouvernement difficile n'appartient qu'à celui qui connaît à fond les rapports du sentiment et de l'intelligence. Tout système d'enseignement a besoin d'être complet pour devenir fécond, et qui néglige un des côtés de notre nature doit être à peu près certain de ne réussir qu'imparfaitement dans la culture de la faculté dont il aura entrepris le développement exclusif. C'est donc la solidarité de la bonne éducation et de la solide instruction que je prétends démontrer dans cet écrit.

Peut-être, par ce moyen, parviendrai-je, non-seulement à compléter, mais encore à redresser la discussion. En mettant en première ligne les besoins de l'éducation et l'intérêt religieux, on a laissé intacts les problèmes de l'enseignement, et l'on a pu se proposer, comme une espèce d'idéal, l'accord de l'instruction universitaire avec l'entier développement du sentiment chrétien ; mais ce n'est là qu'une chimère : tandis qu'en secouant la torpeur du système, en pénétrant dans l'analyse de ses défauts, on trouvera, je l'espère, le moyen de renverser la muraille qui ferme trop souvent à la jeunesse l'accès des grandes vérités morales et des beautés littéraires du premier ordre.

Mais à quel titre l'auteur de cet écrit pourrait-il exciter la confiance ? Il y réussirait mieux si, avant de s'engager dans la querelle universitaire, il n'avait déjà pris parti dans la discussion religieuse. Il a parlé avec quelque chaleur en faveur du clergé séculier, et même régulier. Le clergé et l'Université ne s'entendent pas ; l'auteur doit donc partager les préventions et les clameurs de la première de ces puissances contre l'autre.

Lui sera-t-il permis, dans une telle conjoncture, de donner quelques éclaircissements sur la nature de ses opinions, et d'établir sa position particulière ?

Sans nourrir contre l'éducation ecclésiastique aucune des préventions si communes aujourd'hui, il a toujours été partisan de l'éducation par les laïques. Dans les conditions nouvelles de la so-

ciété, en présence de la nécessité de plus en plus évidente de développer le sentiment pratique chez les hommes destinés à vivre dans le monde, il faut peut-être reconnaître dans les laïques un genre d'expérience qui doit exercer sur l'éducation une influence heureuse et décisive. La distinction qu'on établit ici entre les temps n'est nullement chimérique. Au XVII<sup>e</sup> siècle, par exemple, quand on préparait une jeune âme aux dangers d'une société encore mal assise, incomplète, et avec les errements de laquelle il était bien difficile, surtout dans les hauts rangs, de concilier les principes d'une stricte probité, l'éducation la meilleure pouvait être comparée à un temps de solitude et de renoncement où l'homme se fortifiait contre des chutes presque inévitables, heureux d'entrevoir aux termes de ces écueils un asile de pénitence, où il put se laver de ses souillures mondaines et se préparer à la mort du chrétien. A quelque profession que l'on fût alors destiné, à la cour ou dans les camps, dans le prétoire ou dans les affaires, la conscience était irrésistiblement conduite à des capitulations toujours compromettantes et souvent criminelles.

Les choses ont bien changé pour nous : quelque défectueuse que soit la société dans laquelle nous vivons, ses vices ne nous atteignent pas nécessairement : la première et la plus précieuse des libertés dont nous jouissons, c'est celle d'être honnêtes gens, tout autant que Dieu nous y porte, et que notre conscience nous le conseille. On trouvera sans difficulté aujourd'hui des hommes qui auront traversé les principales carrières, l'armée et la magistrature, le barreau, les lettres, les arts, l'administration, la finance, sans que, par l'empire des nécessités sociales, leur délicatesse ait été soumise à aucune atteinte. L'art de se conduire dans le monde n'est donc plus le même qu'autrefois, et l'on peut y acquérir de la souplesse et des ressources, avec un entier respect pour la pureté de la conscience. C'est à ce motif sans doute qu'il faut attribuer la disposition d'un grand nombre de pères de famille, ou à ne s'en fier à personne qu'à eux-mêmes pour l'éducation de leurs enfants, ou à préférer un instituteur laïque, quand ils trouvent en lui la connaissance pratique des hommes, unie à des convictions religieuses inébranlables et à une vie d'un saint exemple <sup>1</sup>.

- <sup>1</sup> Les personnes qui reconnaîtraient ici la trace d'un préjugé l'excuseront de la part

Mais si l'œuvre de l'instituteur laïque a quelques chances d'être plus complète, on a droit de la considérer comme infiniment plus difficile que celle de l'instituteur religieux. Celui-ci ayant adopté une carrière de sacrifice et de dévouement, il lui en coûte peu de se charger d'un dévouement de plus : les embarras de la famille lui sont inconnus ; à moins que le laïque ne puisse confondre ses propres fils avec ceux qui lui sont confiés, ce qui sera fort difficile dès qu'il aura des enfants des deux sexes, n'hésitera-t-il pas sans cesse entre son devoir naturel comme père, et son devoir d'adoption comme maître, tandis que l'ecclésiastique, étranger aux joies de la famille comme à ses soucis, se sentira tout porté à épancher comme une paternité morale sur les enfants qui lui seront confiés ? Aussi à part la catégorie toujours restreinte des hommes d'élite, le nombre des bons instituteurs sera-t-il toujours à proportion plus considérable parmi les ecclésiastiques. Ajoutez à cela qu'un homme doué de

d'un homme chez lequel les soins et les leçons d'un instituteur laïque ont laissé une impression ineffaçable de reconnaissance et d'affection. Vingt-six ans écoulés depuis la mort de cet instituteur n'ont fait qu'ajouter à la vénération profonde que je nourris dans mon cœur pour le souvenir du bon M. *Lizarde*. Malgré le peu de notoriété qu'a eu ce nom pendant la vie de celui qui l'a porté, malgré l'oubli profond dans lequel il est tombé depuis sa mort, après avoir vu de près beaucoup d'hommes bien autrement célèbres, je suis resté convaincu que personne, au commencement de ce siècle, n'avait réuni à un degré plus remarquable les qualités diverses qui conviennent à l'enseignement. Y aurait-il dans mon jugement une exagération produite par la vivacité des souvenirs de l'adolescence ? Je l'ignore ; et, en tout cas, la réserve que j'exprime, plus pour les autres que pour moi-même, ne saurait réduire de beaucoup la valeur de mon assertion. Une autorité qui ne perdait rien à être familière, un calme inaltérable uni à une bonté de cœur qui débordait, la gravité jointe à la bonne humeur, tout, jusqu'à la serene et austère beauté du visage, donnait prise à cet instituteur sur les natures les plus rebelles, et l'affection qu'il créait dans les meilleures surpassait tout ce qu'on peut imaginer de tendresse et de confiance. Sans être un savant du premier ordre, il avait le don d'enseigner non-seulement tout ce qu'il savait, mais encore au delà de ce qu'il savait. On se sentait *nourri* par ses leçons : elles agissaient simultanément sur le cœur et sur l'esprit. Je n'ai jamais connu dans le détail les désagréments que M. *Lizarde* avait éprouvés de la part de l'Université impériale, mais il avait eu certainement à s'en plaindre, et tous ses élèves sont restés convaincus que c'avait été un tort grave de l'autorité qui présidait alors à l'instruction publique que d'avoir au moins négligé un des hommes les plus capables d'exercer une influence heureuse sur l'institution nouvellement fondée. M. *Lizarde* mourut dans les premières années de la Restauration, complètement ruiné, après qu'un chagrin profond eut rapidement miné la plus verte et la plus robuste vieillesse. C'est qu'il avait été réduit à vivre des bienfaits de ses anciens élèves, et, bien qu'on eût dissimulé cette nécessité sous toutes les formes que put inventer la délicatesse, cette âme fière avait reçu une blessure dont elle ne put guérir.

qualités éminentes pour l'enseignement trouvera plus facilement dans le clergé des auxiliaires disposés à subir son impulsion et à s'imprégner en quelque sorte de sa pensée.

Cependant la société est aujourd'hui lancée dans une voie différente, et il lui serait difficile, pour ne pas dire impossible, de revenir sur ses pas. Un grand système d'éducation publique, dirigé par l'État, et confié en énorme majorité à des laïques, est considéré à la fois comme une des principales garanties et comme un des plus importants devoirs de l'unité nationale. Il existe en faveur de l'Université une opinion puissante, avec laquelle on doit capituler. Ce qui donne à cette opinion la force qu'elle possède, c'est moins les services que rend l'Université que l'idée qu'elle représente. Il y a donc là un terrain qu'on ne peut laisser vide, et qui attend un édifice définitif. Le problème est plus difficile à résoudre qu'on ne l'a cru d'abord; mais ce serait se montrer bien rigoureux que de le déclarer insoluble.

Les étrangers sont les plus rebelles à comprendre le besoin d'une telle institution et à croire à son succès, parce qu'il leur est difficile d'admettre que la centralisation française soit autre chose qu'un vice et un danger; mais comme voici tantôt huit siècles que le génie français pousse à la centralisation, et comme chaque pas que la France a fait dans cette voie a ajouté quelque chose à sa grandeur, les espérances qui se fondent sur des principes contraires ont rarement chez nous une base solide; il faudrait qu'une entreprise fût bien mal conçue pour ne pas réussir quand c'est au nom de l'État qu'elle s'exécute.

Nous ne devons donc pas songer à faire *table rase* à propos de l'enseignement public; quelque système que nous proposons, il faudra assurer à l'État une influence considérable, et si cette nécessité de tout subordonner à l'unité administrative met obstacle à la réalisation de quelques-unes de nos idées, nous ferons mieux d'y renoncer, si elles n'ont pas un cachet de nécessité absolue, que d'engager une lutte inutile contre une force toute-puissante. En cas pareil, tout homme qui possède le sens pratique, quand il voit un avantage certain, se résigne aux inconvénients qui en sont inséparables.

Une telle manière de voir est, en principe au moins, plus favorable que contraire à l'Université.

Après une déclaration aussi explicite, il y aurait de la mauvaise volonté à chercher à établir une contradiction entre l'empressement que l'auteur a mis à servir dans les rangs de l'Université et la résolution qu'il prend aujourd'hui de publier un travail qui n'est pas précisément un panégyrique de l'institution telle qu'elle existe. Outre que, dans un corps où la discipline n'est pas moins stricte que dans l'Université, dans l'armée par exemple, on n'a jamais trouvé ni inconvenant ni dangereux que de simples officiers proposassent, sur l'objet de leur profession, des améliorations et des réformes, l'auteur croit devoir aller au-devant des commentaires dont sa conduite pourrait être l'objet, en déclarant qu'il suit un plan dès longtemps arrêté dans sa pensée, et auquel il ne fait subir qu'une seule modification, dictée par une impérieuse nécessité.

Sans la volonté, les lumières sont vaines et l'expérience est stérile; avec une volonté ferme, on peut transformer en un puissant levier la force la plus limitée à son point de départ. Quand on a la conviction que le mal existe, n'eût-on pour le conjurer qu'un désir sincère de le combattre, un principe aussi faible peut produire à la longue une révolution tout entière; en cas pareil on ne risque rien de servir avec dévouement l'institution dont la réforme paraît nécessaire : c'est le moyen de mieux la connaître et de se créer des titres à sa confiance.

Cependant, si l'espoir qu'on avait conçu ne s'était pas réalisé, si l'on sentait ses idées aussi isolées que jamais, et si en outre l'expérience acquise, au lieu du calme qu'elle produit quand la réalité vaut mieux que l'apparence, n'avait fait qu'exalter le besoin de la réforme en l'éclairant, ne reste-t-il pas à l'homme aussi fortement convaincu la ressource de s'adresser au public? On parlera mieux alors de ce qu'on connaît davantage, et l'on pourra parvenir à se faire écouter de l'opinion qui juge en dernier ressort.

Au reste, l'apologie de l'auteur se complétera d'elle-même, à mesure qu'on verra se développer en lui, ce qu'il ne prétend nullement dissimuler, l'esprit de système. Des idées que l'expérience personnelle du collègue a d'abord inspirées, qui se sont nourries et accrues de toutes les observations recueillies dans le cours de la vie, qu'une comparaison suivie avec les systèmes en vigueur dans les autres contrées de l'Europe a notablement fortifiées, et qu'une existence vouée à l'étude de

l'antiquité a fini par transformer en une conviction arrêtée, de telles idées peuvent être erronées; mais il y aurait une souveraine injustice à les confondre avec les inspirations d'une polémique de circonstance.

Sans doute il est dur d'avoir frappé jusqu'ici à la porte de tant d'esprits sans avoir pu se faire entendre, et ce serait élever la confiance en soi-même à des proportions ridicules que de concevoir, dans un tel isolement, l'espérance d'avoir raison de tout le monde. On me pardonnera donc si je commence par démontrer qu'avec des titres moins contestables que les miens on peut aller beaucoup plus loin que je n'irai jamais.

En 1836 et 1837, un des hommes les plus distingués et les plus respectables de l'Allemagne, M. Frédéric Thiersch, professeur à l'Université de Munich, vint en France pour y étudier notre système d'enseignement.

La disposition des esprits était alors fort différente de ce qu'elle est devenue depuis. L'Université n'avait d'adversaires déclarés que les *utilitaires* de la Chambre des Députés; le feu de la querelle religieuse couvait encore; dans le sein de l'Université elle-même et parmi ses membres les plus éminents on parlait librement de réformes à introduire et dont l'urgence était avouée. M. Thiersch alla plus loin; il n'hésita pas à condamner le système en lui-même et crut devoir offrir à la France le tribut de ses observations; elles remplissent un des trois volumes de l'ouvrage de ce professeur, qui parut, en 1838, sous le titre de : *Études sur l'état actuel de l'instruction publique dans l'ouest de l'Allemagne, en Hollande, en France et en Belgique*<sup>1</sup>.

Quel a été en réalité le sort de cet important ouvrage? En a-t-on rendu compte dans quelque publication périodique, et surtout dans celles qui s'occupent de l'enseignement? En a-t-on traduit quelque part les principaux passages? C'est ce que j'ignore; mais, jusqu'ici, toutes les fois que, dans les discussions qui avaient l'Université pour objet, j'ai allégué le témoignage de M. Thiersch, il m'a semblé que l'existence de son livre n'était pas même connue. Je suis donc certain que des extraits

<sup>1</sup> *Ueber den gegenwertigen Zustand des öffentlichen Unterrichts in den Westlichen Staaten von Deutschland, in Holland, Frankreich und Belgien*, in-8°, Stuttgart. Cet ouvrage sert de complément au grand traité de pédagogie, *Ueber gelehrte Schulen mit besonderer Rücksicht auf Bayern*, 3 vol, in-8°, que M. Thiersch avait précédemment publié.

de cet ouvrage seront une nouveauté pour la plupart de mes lecteurs.

Je n'ignore pas ce qu'on peut objecter contre ce témoignage. M. Thiersch est Allemand, Allemand dans toute la force du terme, c'est-à-dire qu'il est généralement disposé à juger notre pays avec sévérité. Pour avoir abusé pendant les guerres impériales de notre prépondérance sur l'Allemagne, nous avons laissé au delà du Rhin des semences de désaffection dont la trace sera longue à disparaître. Tout contribue d'ailleurs à maintenir une barrière considérable entre les hommes distingués de l'Allemagne et nous. Un peuple qui n'a commencé à avoir une grande littérature qu'après avoir secoué le joug de la nôtre, et dont les progrès vers l'indépendance politique et l'unité datent du jour où nous avons cessé de le traiter en maîtres, ne peut mettre une complète équité dans les jugements qu'il porte de nous. Sans doute le patriotisme allemand et un certain degré de penchant pour la France ne sont pas incompatibles, et, si la nation germanique entendait parfaitement ses intérêts, elle rendrait plus de justice aux services importants que, malgré tout, nous lui avons rendus dans le passé, et ne se tromperait pas en attendant désormais de notre part moins d'obstacles que de secours pour atteindre le noble but de ses efforts.

Mais ce qui rend à cet égard très-difficile la rectification du point de vue germanique, c'est la parfaite sûreté de conscience avec laquelle les Allemands se montrent injustes à notre égard. Le caractère français vit plus qu'aucun autre de contraste et d'imprévu ; ses ressources sont quelquefois si cachées et ses travers sont toujours si manifestes qu'il faut, pour apprécier la France, outre une grande souplesse de jugement, un sentiment voisin de la foi. La génération à laquelle appartient M. Thiersch est celle qui a senti les humiliations de la conquête et les transports de la délivrance, et ce serait vraiment trop exiger d'elle que de lui demander en faveur de la France des dispositions fondées sur une affection souvent plus instinctive que raisonnée.

Quand on ne croit pas à la France, on voit toujours les choses plus en noir que de raison : c'est ce qui est arrivé à M. Thiersch, dont le livre est plein de prédictions sinistres qui, Dieu merci, ne se réaliseront pas. En France, nous ne le savons que trop, on pêche par habitude et par routine tout autant que par fougue et

par entraînement. Que l'alerte soit donnée sur un mal secondaire, sur un inconvénient accessoire, et aussitôt tous de crier à la fois. A côté de cela, on supportera sans se plaindre des maux réels, profonds, et qu'il serait aisé de faire disparaître. Conçoit-on, par exemple, que, depuis quarante ans qu'à côté du Code civil on a réintégré une procédure surannée et véritablement inhumaine, l'opinion ait laissé béant l'affreux ulcère des frais de justice? Ce qui explique chez un peuple aussi intelligent la persistance de tant d'abus et de routines, ce n'est pas seulement la légèreté et l'indifférence, trop souvent naturelles à notre nation; c'est aussi la puissance tout à fait extraordinaire des ressources individuelles. Il n'y a pas de pays au monde où l'on s'y prenne si mal pour former les hommes : d'accord; mais il n'y en a pas aussi où les hommes soient si habiles et si prompts à se former eux-mêmes.

C'est là un point sur lequel l'expérience de M. Thiersch ne se montre pas assez éclairée, par la raison peut-être que, pour y voir juste, il faudrait faire une concession bien large à l'aptitude de notre nation. La culture de l'intelligence allemande ne brille pas par l'inattendu : avec le temps et les soins convenables, on y récolte à coup sûr de très-beaux fruits; mais, si l'on a commis quelques erreurs dans l'emploi des instruments, si l'on a laissé passer la saison propice au labour et aux semailles, on ne regagnera jamais le temps perdu, et le défaut d'éducation laissera toujours une surface rugueuse et rebelle à toutes les impressions délicates. Il est clair que, traités comme nous l'avons été, et comme nous le sommes encore, si aussi bien c'était le pur sang germanique qui coulait dans nos veines, il n'y aurait pas grand fonds à faire sur l'avenir intellectuel et moral de notre nation. Qu'on nous juge selon nos défauts, mais qu'on ne méconnaisse pas nos avantages.

M. Thiersch n'est pas non plus irréprochable sous le rapport de l'exactitude des renseignements. Quelque soin qu'il ait pris sur les lieux mêmes pour recueillir les informations les plus précises, il tombe parfois dans des erreurs assez graves; si c'était un Français qui en eût commis de semblables en parlant de l'Allemagne, on aurait beau jeu, au delà du Rhin, à lui reprocher sa *frivolité* (*Eitelkeit*), d'autant plus que ce n'est pas la bienveillance qui pousse le critique dans l'erreur; mais quand on travaille sur des éléments étrangers, les méprises sont inévitables,

et, tout en se tenant en garde contre celles que M. Thiersch a commises, il faut reconnaître qu'il ne s'est pas plus souvent trompé qu'un Français éclairé, consciencieux et attentif, ne l'aurait fait en rendant compte de l'instruction publique en Allemagne.

Enfin ce professeur est sujet à des illusions personnelles qui rendent son autorité parfois contestable. Si je ne me trompe, il appartient à cette partie du professorat allemand qui, tout en rendant un hommage solennel aux grandes vérités du Christianisme, ne croit pas que la nécessité d'opérer une réforme radicale dans la conscience humaine soit entrée dans la mission du divin Révélateur; au moins est-il de ceux qui, continuant une inconséquence honorable dont notre Rollin offre un exemple digne d'attention, croient qu'il ne peut résulter de l'étude des grands modèles de l'antiquité qu'une impression morale irréprochable. Quand on a cette confiance, la difficulté la plus grande au fond que présente l'étude assidue des textes classiques, dans les premières années de la jeunesse, se trouve complètement levée, et je ne saurais dire si M. Thiersch n'a pas été porté quelquefois à juger plus sévèrement notre système d'éducation publique, parce qu'il n'y trouvait pas cette idolâtrie de l'antiquité, dont les inconvénients n'existent pas à ses yeux.

Au delà de ces réserves, auxquelles je consens qu'on donne toute l'extension possible, je me demande ce qu'on aurait à alléguer contre la gravité d'un témoignage tel que celui de M. Thiersch. Quand un homme se présente avec l'autorité de ses ouvrages et des travaux de sa vie entière; quand il s'appuie, pour justifier son opinion, non sur de vagues espérances et des systèmes en l'air, non pas même sur sa propre expérience seulement (car l'expérience personnelle est sujette à de grandes illusions), mais sur celle de son pays; quand, au régime intérieur de nos collèges, à la méthode qu'on y suit, à l'organisation générale de notre Université, il oppose les grands résultats obtenus en Allemagne; quand cet homme éclairé et honorable entre tous ceux que cette contrée a produits, se montre si impitoyablement sévère envers le système de notre enseignement public, il me semble qu'il y a là matière à réflexion pour tout le monde, et que ce serait justifier pleinement le reproche de légèreté et de présomption qu'on nous adresse que de fermer l'oreille à des avertissements qui émanent d'une

source pure, dont le ton est convaincu et la conclusion effrayante.

Il y a dix ans, je fis, quoique beaucoup plus imparfaitement, une expérience contraire. Je visitai, sous la conduite de M. Thiersch, quelques-uns des établissements d'éducation de Munich. N'ayant alors dans l'esprit que l'impression de ces prisons d'Etat qu'on décore en France du nom de collèges, et où tout respire la défiance et l'hostilité, je fus émerveillé de l'aspect des gymnases allemands, véritables séjours de paix, d'ordre volontaire, de confiance et d'affection, et, quand je vis cette empreinte patriarcale de l'éducation se continuer jusqu'à l'Université, quand j'assistai à ces nobles et paisibles réunions du soir, où le professeur se repose entouré de sa famille et de ses élèves, ma pensée se reporta tristement sur la France. Cette expérience personnelle manquera sans doute au plus grand nombre de mes lecteurs ; mais pourquoi ceux qui ont pu faire la même épreuve que moi ne m'apporteraient-ils pas loyalement le concours de leur témoignage ?

Disons encore que, dans les circonstances présentes, la croyance religieuse de M. Thiersch donne un intérêt tout particulier à l'opinion qu'il exprime. Toutes les qualités requises pour constituer chez nous un défenseur *quand même* de l'Université se trouvent réunies dans sa personne : il est protestant et philosophe ; car, dans l'Allemagne réformée, hors une secte peu considérable, il n'y a pas de nuance distincte entre le protestantisme et la philosophie ; il professe un attachement passionné pour la franchise des consciences et pour la liberté de l'esprit humain ; il nourrit une grande défiance contre les formes arrêtées que le Catholicisme a données à la religion ; il condamne surtout le système d'éducation des Jésuites, et déplore l'influence que ce système a exercée dans l'ouest de l'Europe. Et pourtant c'est au nom du protestantisme et de la philosophie, au nom de la liberté d'examen, que nous voyons notre système d'enseignement plus rudement mené qu'il ne l'a été par aucun de ses adversaires catholiques. Le procès tout entier roule sur cette proposition, qu'au fond notre système français n'est qu'une reproduction imparfaite de celui des Jésuites, reproduction dans laquelle on a conservé tout ce qui était à reprendre, et repoussé le seul principe capable de remédier au mal, c'est-à-dire le développement du sentiment religieux.

La voie suivie par M. Thiersch afin de se former une idée exacte de l'enseignement public en France était la plus judicieuse et celle qui devait le conduire aux meilleurs résultats. Il pénètre d'abord sur notre sol, sans préparation, et, nous l'espérons bien, sans parti pris. Il parcourt les collèges et les établissements d'instruction primaire, secondaire et spéciale dans la Lorraine et l'Alsace ; il prend ainsi l'institution universitaire sur le fait, et, ayant tiré de ces analyses partielles un certain nombre de questions, il se dirige, pour en trouver la solution, vers le point de départ d'une influence dont il a partout observé les effets. Arrivé à Paris, il remonte à la source ; il démêle dans son germe la pensée impériale et en suit la réalisation dans les degrés divers de la hiérarchie, en tenant compte des modifications que le système a subies, et en insistant sur ses conséquences actuelles et prochaines.

Mais il est temps de le laisser parler lui-même. Le voici à Wissembourg, dans le collège communal : là, le mélange des éléments français et germaniques lui sert de transition d'un pays à l'autre ; il n'en est que plus frappé des nouveautés qu'il rencontre :

« Dans la classe supérieure, je fis traduire quelques passages du « dialogue et des chœurs de l'*OEdipe* de Sophocle. C'était un pur « mot à mot, encore médiocrement compris. On avait expliqué pré- « cédemment un chant de l'*Odyssée*. Je demandai à un des meilleurs « élèves s'il avait du goût pour la langue grecque. « Beaucoup, me « répondit-il. — Avez-vous, lui dis-je, fait quelque lecture dans « Homère en dehors des devoirs de classe? — Ce serait impossible, « répliqua-t-il, à cause des autres devoirs (p. 92). »

M. Thiersch arrive à Nancy, et le *collège royal* de cette ville ouvre à ses observations un champ plus large et plus fécond :

« Les livres étaient presque les mêmes qu'à Wissembourg, et le « caractère particulier de la méthode française, qui consiste dans un « attachement pédantesque aux formes de l'enseignement, se montrait « plus manifestement encore ici, où tout élément étranger avait dis- « paru. Règles de grammaire et passages des auteurs, tout se réduit « à une affaire de mémoire. Dans les hautes classes les choses ne se pas- « sent pas autrement, et l'explication des textes, à cause de la tyrannie « du mot à mot qui précède le *bon français*, est ce qu'on peut imaginer

« de plus capable de produire la fatigue et le dégoût. Les thèmes, qui se  
« traînent dans la même ornière, sont, dans les classes intermédiaires,  
« d'une incorrection qui témoigne de l'impuissance inhérente à ces for-  
« mes creuses, sans mouvement et sans vie. Il en résulte que les jeunes  
« gens arrivent en rhétorique et en philosophie sans connaître autre  
« chose de la littérature ancienne que les extraits contenus dans les  
« chrestomathies, ou quelques textes reproduits dans de détestables  
« éditions. Tout le bénéfice d'un tel enseignement se réduit en défini-  
« tive à une certaine promptitude, au moins dans l'explication des textes  
« latins, et chez les meilleurs élèves à une aptitude tolérable à écrire  
« dans cette langue, alors qu'il est trop tard pour tirer un parti quelque  
« peu avantageux de cet acquis. Les élèves même de la rhétorique  
« sont enchaînés à ces procédés mécaniques sans pouvoir pénétrer dans  
« le génie de la langue ou se faire une idée des difficultés propres à  
« chaque auteur. J'avais là devant moi un bon nombre de jeunes gens  
« de dix-sept, dix-huit ans et au-dessus, intelligents et bien doués, et  
« j'exprimai mon étonnement de ce que l'on se contentait de les pré-  
« parer à l'étude des classiques, sans que l'on commençât même à les  
« y faire pénétrer. On me fit observer que le temps leur manquait,  
« que les autres obligations étaient trop multipliées, qu'on ne pouvait  
« exiger d'eux rien au delà de leurs devoirs de classe. D'ailleurs,  
« ajoutait-on, ils n'en avaient pas le goût, et, l'eussent-ils manifesté,  
« leurs parents ne s'en seraient aucunement soucié, si même ils n'a-  
« vaient vu avec inquiétude le développement d'une faculté toute  
« littéraire. Je visitais la classe en compagnie du proviseur, du cen-  
« seur et du professeur, qu'on m'avait vanté comme helléniste, et je  
« voulus m'informer par moi-même s'il ne se trouvait pas parmi  
« les élèves quelqu'un qui eût lu, pour sa satisfaction particulière,  
« quelque texte complet, par exemple un discours de Cicéron ou de  
« Démosthène, ou bien une tragédie. Il s'en rencontra un, par hasard,  
« qui, en dehors de la classe, avait expliqué *Philoctète* avec le pro-  
« fesseur; il ajouta que cette lecture lui avait d'abord donné beau-  
« coup de mal, mais qu'elle avait fini par l'intéresser au plus haut  
« degré et l'avait encouragé à pousser plus avant l'étude de Sopho-  
« cle. Je me tournai vers les fonctionnaires qui étaient présents, et  
« je leur dis : « Voilà la réponse à vos observations. » A l'attention  
« avec laquelle ces jeunes gens nous écoutaient, je m'apercevais bien  
« que ce n'était ni le talent ni la bonne volonté qui leur manquaient,  
« et qu'avec eux il n'aurait pas été difficile d'enlever à l'assaut ce  
« boulevard qu'un pédantisme héréditaire a dressé à l'entrée de la  
« littérature ancienne. Mais aussi l'attention et le mouvement que  
« j'avais excités dans les esprits augmentaient l'embarras des mai-

« tres qui, fort innocemment sans doute, les avaient attelés à la mécanique universitaire, Quand nous fûmes sortis, un des professeurs me dit, moitié en riant : « Vous ferez bien, Monsieur, de partir au plus vite, car autrement vous nous auriez bientôt bouleversé tout le collège (p. 112). »

Ce n'est pas seulement la direction des études que le savant professeur trouve défectueuse : la tenue des classes ne lui paraît pas moins répréhensible. N'oublions pas qu'il arrive d'un pays où les gymnases ne diffèrent que par l'étendue des demeures particulières les mieux ordonnées :

« Les bâtiments dont se compose le collège royal ont un certain caractère de grandeur et presque de luxe ; les cours qui les séparent sont vastes et bien éclairées, la distribution commode, les corridors grands et larges, les dortoirs élevés, bien aérés et sans encombrement, les lits simples et propres ; mais je trouvai les classes sombres et horriblement mal tenues, les jeunes gens obligés de percher sur des gradins en mauvais état... La même négligence se remarque dans les salles d'étude ; on y trouve des meubles malpropres, des tables et des bancs tout *coupassés*, et dans les pupitres une incroyable confusion de cahiers, de livres et de plumes : vrai chaos dans lequel aucun rayon d'ordre n'a jamais pénétré (p. 117). »

Ce n'est point une exception à la règle commune qui a choqué M. Thiersch dans le collège de Nancy ; celui de Metz donne lieu à des observations semblables de sa part :

« A Metz... les classes sont encore plus mal tenues qu'à Nancy, les salles d'étude plus négligées. L'une d'elles, plus petite que les autres, excita surtout mon attention, et je puis la citer comme un type pour le désordre des bancs, la saleté et la confusion des livres et des papiers. En pénétrant dans ce repaire, on se demande à quoi peuvent servir les censeurs, les maîtres d'étude, et tout ce luxe de surveillance, si ce n'est peut-être à marquer d'un cachet officiel le chef-d'œuvre de l'incurie et de la malpropreté (p. 122). »

La négligence que M. Thiersch remarque dans la tenue des élèves n'étonne pas moins un homme qui quitte les gymnases de l'Allemagne, où les soins sont minutieux et paternels : l'observation s'applique à Nancy ; mais, plus loin, l'auteur trouve l'occasion de la renouveler à Metz :

« Les pensionnaires du collège sont loin d'avoir la mine fraîche et bien portante des élèves des écoles municipales. L'air et la vie des collèges sont aussi contraires à la santé qu'à l'esprit. Les habits que fournit l'établissement sont l'ouvrage d'un tailleur qui ne s'entend pas mieux à couper et à coudre que l'économiste à choisir l'étoffe. Les chemises sont d'une grosse toile bise, comme ailleurs il n'y a que les pauvres gens qui en portent. De mauvais bas de coton bleu, des souliers informes, des cravates noires presque toujours déchirées complètent l'accoutrement. Joignez à cela une chevelure en désordre et presque toujours mal tenue, des mains sales, le cou et les ongles noirs, et vous aurez une pauvre idée des soins dont ces jeunes gens sont l'objet... » (P. 118.)

A Metz comme à Strasbourg, la direction vicieuse des études et l'imperfection des méthodes se reproduisent avec une uniformité désespérante :

« Dans les classes de grammaire, la partie technique des langues anciennes est enseignée de la même manière et au moyen des mêmes livres qu'à Nancy ; on s'exerce dans les classes supérieures sur des textes plus développés des auteurs classiques, sans que la méthode soit plus conforme aux lois de la philologie ou que l'explication devienne plus fructueuse. Chez beaucoup de professeurs, l'imperfection des connaissances est encore plus funeste.... Dans une des classes supérieures j'assistai à la correction d'un thème grec, et je m'aperçus que le maître, qui s'aidait d'un livre de corrigés, n'entendait rien aux phrases et aux constructions les plus ordinaires » (p. 124). »

« La division des études et leur enchaînement sont les mêmes, à Strasbourg, que dans les autres collèges : l'enseignement n'est ni moins mécanique ni moins pédantesque. On apprend tout par cœur, la grammaire comme la prosodie, la géographie comme l'histoire, et ce qu'on a ainsi retenu sans recourir à l'intelligence est presque aussitôt oublié qu'appris (p. 136). »

Est-ce donc de la part du savant voyageur une résolution de tout désapprouver ? Au contraire : dès que, dans les mêmes établissements, il se trouve sur un autre terrain, son admiration pour les résultats obtenus s'exprime avec la chaleur naturelle à l'écrivain, soit qu'il approuve, soit qu'il blâme :

« Je visitai la classe de mathématiques spéciales au moment où les

« élèves étaient au tableau, et je les vis résoudre les problèmes les  
 « plus difficiles du calcul et de la géométrie avec une précision et une  
 « sûreté telles que je demandai au professeur ce qu'il leur resterait  
 « à apprendre à l'École Polytechnique, si ce dont j'étais témoin n'en  
 « était que la préparation. On comprend qu'avec de tels préliminai-  
 « res deux ans consacrés dans cette école célèbre à la théorie des  
 « mathématiques pures y développent des hommes qui deviennent  
 « les maîtres de la science (p. 125). »

Pendant M. Thiersch n'est point en veine d'indulgence. Le voici dans Paris, et peut-être l'enseignement supérieur apportera-t-il quelque adoucissement à sa sévérité. Mais non : nous le retrouvons aussi impitoyable qu'en province ; quand il parle des cours de la Faculté des Lettres, il retrouve toute sa verve de critique. Quoique atteint par elle, l'impartialité m'oblige à déclarer qu'à mon sens la critique a presque raison :

« On rencontre ici une partie des principales notabilités, les anciens  
 « et les nouveaux chefs de l'Université, tels que Royer-Collard, Guizot,  
 « Villemain et Cousin. Ceux-ci, toutefois, ne paraissent plus dans  
 « leurs chaires et laissent le professorat à leurs suppléants, jusqu'à ce  
 « qu'il leur plaise de rentrer en fonctions. Ces postes importants sont  
 « ainsi convertis en une espèce de sinécure. Au milieu des alterna-  
 « tives de la vie politique, les hommes les plus hauts placés conser-  
 « vent leurs chaires comme des positions qu'on ne saurait, en aucun  
 « cas, leur ravir. D'ailleurs, le titre des cours n'est souvent que no-  
 « minal, et il n'est pas rare que le programme suivi n'ait aucun rap-  
 « port avec le titre, ou n'y tienne que par un lien tout à fait éloigné.  
 « De là résulte que la Faculté des Lettres n'est qu'un théâtre propre à  
 « faire briller l'éloquence : du moins les chaires de littérature, d'his-  
 « toire et de philosophie ne sont en général considérées, par ceux qui  
 « les remplissent, que comme une occasion de se faire valoir. On  
 « s'efforce d'exciter les applaudissements d'un auditoire souvent très-  
 « nombreux, et l'on évite toute discussion approfondie, toute étude  
 « des détails, de crainte qu'aux endroits marqués le tonnerre des  
 « acclamations ne diminue. De telles leçons font un grand mal, et  
 « c'est là le motif auquel il faut attribuer particulièrement le carac-  
 « tère frivole et superficiel qui domine dans cette partie de l'ensei-  
 « gnement (p. 168). »

Désormais il ne s'agit plus de l'influence du système sur les détails, mais de son esprit, de sa hiérarchie, de son mécanisme.

M. Thiersch s'élève surtout contre les inspections, et leur attribue des conséquences déplérables :

« Avec un tel système, toute liberté d'allure et de doctrine, toute  
 « spontanéité de mouvement et de recherches, toute originalité de  
 « méthode sont devenues impossibles, chacun sachant qu'il ne peut  
 « y avoir de bon que ce qui plaît aux inspecteurs ou en plus haut  
 « lieu, et qu'en risquant autre chose on compromettrait sa position et  
 « son avancement. Cette compression de l'intelligence, du mouve-  
 « ment scientifique et des méthodes n'est rien, sans doute, pour des  
 « esprits prévenus, au prix de l'admirable uniformité qu'on veut at-  
 « teindre. Mais les conséquences de l'anéantissement de toute acti-  
 « vité propre et du coup mortel qu'on a porté à la bonne volonté se  
 « manifestent par les plus effrayants symptômes. L'action centrale  
 « est admirablement calculée, sans doute, pour propager l'impulsion  
 « donnée par le grand-maître et ses conseillers et la faire parvenir  
 « jusqu'aux derniers rouages de la machine ; il n'est pas moins con-  
 « tre nature d'avoir introduit dans le domaine de l'intelligence un  
 « échafaudage de formalités qui, appliquées à des objets de pure  
 « administration, trop souvent y portent l'engourdissement et la  
 « mort (p. 186). »

Tout à l'heure M. Thiersch représentait les inspecteurs généraux comme des proconsuls ; les recteurs apparaissent à leur tour, mais comme victimes :

« La vie d'un recteur d'Académie est un supplice, surtout depuis  
 « qu'à la masse d'affaires dont il est surchargé on a joint celles de  
 « l'instruction élémentaire. Réduit à la coopération d'un seul secré-  
 « taire, il voit une innombrable quantité de lettres, de questions,  
 « de rapports, de mémoires, de plans, de registres déborder sur lui  
 « sans relâche, et, à moins d'employer des moyens extraordinaires  
 « ou de passer le jour et la nuit au travail, il court à chaque instant  
 « le risque d'être submergé. Quant au loisir et à des travaux per-  
 « sonnels, il est inutile d'y penser. C'est une destinée bien dure pour  
 « des hommes qui, ordinairement, ont consacré la première partie de  
 « leur vie à de sérieuses études, que de les voir si étrangement cou-  
 « ronnées (p. 188). »

Est-on curieux de savoir comment un protestant juge l'instruction religieuse que l'on distribue dans nos collèges ? L'opinion

qu'il exprime donne à penser, surtout quand on la complète par le témoignage personnel de M. Agénor de Gasparin :

« L'instruction religieuse est, comme on voit, une affaire de forme et de mémoire, sèche et stérile. Avec un tel système, le développement du sentiment religieux est impossible, et comme, d'ailleurs, il n'y a rien à gagner pour le cœur dans une institution où tout se fait par poids et par mesure, et où tout est fondé sur le point d'honneur, les colléges sont représentés par leurs antagonistes comme le siège de l'indifférence, d'une immorale frivolité et même de l'athéisme. Leurs partisans sont forcés de convenir de ce qui manque sous le rapport des mœurs et de la religion; mais ils ne savent comment remédier à cette absence complète d'une éducation dans laquelle la partie affective et sensible de l'homme soit convenablement dirigée et développée (p. 197). »

Entre les plus zélés partisans du système universitaire, ceux qui connaissent les faits s'étonneront peu, au fond, de la sévérité des observations de M. Thiersch, et peut-être lui donneront-ils raison sur presque tous les points de détail. Sans doute on est loin d'avoir atteint le but; il existe beaucoup d'éléments qu'on est contraint d'employer, bien qu'on n'en ignore pas l'imperfection; pour concilier un progrès nécessaire avec le respect des droits acquis, il faut s'attacher surtout à perfectionner les sources de l'enseignement; afin que chaque renouvellement amène une amélioration sensible dans le personnel. Pour arriver à ce résultat, tous les efforts ont été concentrés sur l'École Normale; mais, à propos de ce grand établissement, M. Thiersch se prononce avec plus d'énergie que jamais contre la tendance du système :

« Dans l'École Normale, dit un rapport officiel, tout paraît organisé à merveille pour l'enseignement. En général, c'est par là que nous brillons en France. Si l'on cherche en quoi consiste la merveille, on ne trouve que cette uniformité si vantée: il faut que le jeune homme, dans un âge encore souple, passe de la tutelle du collége à celle de l'École Normale, qu'il y trouve la nourriture, l'habillement, l'instruction, l'abri et la surveillance, afin qu'il se plie à la forme et à la mesure déterminées pour les connaissances, les doctrines et la méthode, et qu'il reproduise le type que l'Université veut imprimer à tous les membres qui la composent. Il faut savoir parler, sentir,

« agir en homme : tel est le grand but, le but unique que l'on  
 « veut atteindre, et qui fait l'objet des vœux les plus ardents que  
 « puisse former un universitaire. Tout est calculé dans cette inten-  
 « tion, et, on doit le dire, bien calculé et habilement conduit. Mais  
 « que ne sacrifie-t-on pas en faveur de cette recherche ou plutôt de  
 « cette manie de l'uniformité? D'abord toute indépendance morale  
 « et scientifique de l'individu disparaît; c'est comme la même presse  
 « dans laquelle chacun est comprimé, le même patron sur lequel  
 « toute l'institution est taillée. Que le séjour du pensionnat soit pour  
 « l'enfant une espèce de détention, cela se conçoit encore et peut se  
 « justifier, surtout en France, quoique ce casernement présente les  
 « plus sérieux dangers; mais comment on a pu se déterminer à ca-  
 « serner des jeunes gens, déjà mûris par l'étude, non pour les pré-  
 « parer, comme dans les séminaires épiscopaux, à une séparation  
 « d'avec le monde, mais pour en faire des hommes capables de servir  
 « la science et l'enseignement dans le monde; comment on a pu espé-  
 « rer, avec cette soumission et cette dépendance, prolongées pendant  
 « les premières années de la virilité, voir se développer seulement  
 « une partie de ce qui forme le caractère et prépare le futur profes-  
 « seur; comment on n'a pas pressenti qu'on arriverait à un résultat  
 « tout contraire : c'est là ce qui est absolument inexplicable. Peut-  
 « être encore sait-on à quoi s'en tenir; mais on considère ces incon-  
 « vénients comme peu de chose en comparaison du profit que l'on  
 « attend, et l'on croit qu'on ne saurait acheter trop cher le bien que  
 « l'on a en vue. Ce n'est pas l'homme d'un sens indépendant et d'une  
 « science originale que l'on désire, car on serait exposé à le voir sortir  
 « du cercle étroit de l'uniformité; on veut un instrument formé  
 « d'après un plan général et pour un but déterminé; un rouage d'une  
 « dimension et d'une forme précises à introduire dans la grande ma-  
 « chine à penser et à apprendre dont on a fait l'application à tout le  
 « pays; et l'on ne s'aperçoit pas qu'on est en plein dans le système  
 « des Jésuites, et qu'on se porte héritier de leurs tentatives pour s'em-  
 « parer du domaine de l'intelligence, suivant en cela l'exemple de  
 « l'Empire, qui, ayant trouvé cette succession en déshérence par suite  
 « de l'expulsion de l'ordre, appliqua à la politique l'idée de jeter  
 « tous les hommes dans un même moule, que les Jésuites avaient  
 « voulu faire tourner au profit de la religion. Une telle tentative, con-  
 « traire comme elle l'est à tout ce que réclame la liberté de la science  
 « et de l'esprit, doit avoir des conséquences fatales pour l'instruction  
 « comme pour l'éducation. On ne forme pas l'homme comme on  
 « entraîne les chevaux; il lui faut quelque chose d'indépendant qui  
 « n'exclue pas la docilité et l'imitation des vrais modèles; quelque

« chose d'original et néanmoins de fidèle aux lois communes et aux traditions nationales; de la variété dans l'unité, de la liberté dans les limites des mœurs et des convenances générales. Ici on veut au contraire quelque chose d'arrêté et de connu d'avance; non les vues les plus hautes et la sagesse par excellence, mais une science limitée, qui cependant ait acquis une valeur administrative, et se produise en conséquence comme la science de l'Etat et du pays; un système exclusif et pédantesque qui se donne pour le type de ce qui est bon et national, et prétend s'imposer comme une empreinte stéréotype à tout un peuple, par l'action d'une tyrannie incessante, pire que toutes les tyrannies politiques, celles-ci ne s'étendant pas au delà du for extérieur, tandis que l'autre pénètre jusque dans le sanctuaire de l'âme; pire que l'esclavage hiérarchique des Jésuites; car au moins, derrière le joug de leurs formes si exclusives, se cachait le trésor de la révélation; l'âme se relevait sous l'influence de la foi; tandis qu'ici on ne trouve au fond que la frivolité superficielle de l'impuissance littéraire, en un mot, le vide et le néant. On ne saurait trop insister sur ce point, car c'est par là qu'on pénètre jusqu'au principe de ce système fatal dont les conséquences nous ont apparus comme un mauvais rêve dans le formalisme stérile et dans l'uniformité mécanique de l'enseignement des collèges. A l'Ecole Normale, ce sont les hommes qui ont été formés selon les vues étroites et les méthodes surannées de l'école française qu'on charge de mener à bien la jeunesse qui leur est confiée, et de veiller surtout à ce que personne ne s'avise de s'élever, de son propre mouvement, hors de l'ornière dans laquelle on l'a poussé. Ainsi, quelles que soient les connaissances positives et l'habileté technique qu'on acquiert dans cette école, il y manque toujours l'essentiel, c'est-à-dire le souffle de vie et de liberté, le côté vraiment humain de cette prétendue étude des humanités; il en résulte que l'institution tout entière, sous le rapport moral comme par le côté scientifique, doit être considérée, pour ainsi dire, comme manquée de tout point (page 221 et suiv.). »

On voit quelle est l'idée dominante de M. Thiersch; il y revient souvent; je choisis un passage dans lequel sa conviction se manifeste avec une chaleur éloquente :

« Les anciennes congrégations tiraient la force de leur enseignement de la foi religieuse, du dévouement qu'elle inspire et qu'elle sait rendre persévérant, du sentiment profond qu'elles avaient d'une mission émanée du Ciel et destinée à y conduire; les nouvelles

« corporations d'enseignement, privées de cette force puissante, ne  
 « peuvent remplacer ce qui leur manque que par un goût vif pour  
 « ce genre d'occupation, un amour sincère de la science, de l'affec-  
 « tion pour les jeunes gens, le sentiment passionné du devoir, qui  
 « ne cherche sa récompense que dans la réussite. Leur science, libre-  
 « ment reçue, doit être aussi librement transmise. La jeunesse dont  
 « elles développent les facultés obéit à sa propre inclination, et le  
 « sentiment qui attache le maître à l'élève s'inspire aussi de ce que  
 « le cœur a de plus indépendant... Elles devront repousser au con-  
 « traire tout enseignement et toute organisation qui n'auraient d'au-  
 « tre force que la contrainte, qui continueraient de traiter les adoles-  
 « cents comme des enfants, qui croiraient de leur devoir de les  
 « pétrir comme une cire molle, qui ne craindraient pas d'appliquer  
 « même à des jeunes gens une surveillance de tous les instants, pour  
 « lesquels l'étude ne serait autre chose qu'une nourriture marquée  
 « d'avance et distribuée jour par jour, l'instruction une accumula-  
 « tion de connaissances, et le premier de tous les mérites une soumis-  
 « sion servile à une volonté étrangère. Tant que vous laisserez sub-  
 « sister dans vos établissements ce système d'oppression, cette  
 « uniformité mortelle à l'intelligence, cette organisation qui enlève  
 « à l'enfant comme à l'adolescent, au maître comme au chef de  
 « l'établissement, toute liberté, toute faculté de choisir, toute incli-  
 « nation et tout mérite indépendants, vous n'aurez rien de mieux à  
 « attendre, et votre système continuera d'être la copie de celui des  
 « moines et des Jésuites dont vous avez adopté les formes, dont vous  
 « avez exagéré les prescriptions étroites, et dont vous n'avez effacé  
 « que ce qui seul était capable de remédier à ces inconvénients, c'est-  
 « à-dire l'esprit religieux, le remplaçant par des calculs politiques et  
 « des incitations ambitieuses. — Peut-être est-il bon d'apprendre  
 « tout cela d'un étranger, quand dans le pays même on ne le sait ni  
 « ne veut le savoir. La connaissance de soi-même est aussi difficile  
 « pour un peuple que pour un individu, surtout quand on s'est  
 « laissé envahir par un préjugé si fort de sa supériorité absolue. Au  
 « reste, ces observations n'ont pas été dictées par une intention mal-  
 « veillante, mais par un vrai désir d'être utile. La France, dont la ri-  
 « chesse est immense en qualités supérieures et en nobles instincts,  
 « est malheureusement remplie d'illusions sur elle-même, sur son  
 « présent et sur son avenir : non qu'elle manque d'esprits qui re-  
 « connaissent dans cette idolâtrie étroite la source de la corruption  
 « morale et politique, et qui en soient effrayés pour leur pays;  
 « mais le plus grand nombre est plongé dans l'illusion dont le sys-  
 « tème de l'enseignement public nous a fait connaître un des côtés

« et, avec la meilleure intention de travailler pour la civilisation et  
 « pour la liberté, il pousse au développement d'un état de choses  
 « qui ne peut manquer de produire l'asservissement de l'intelligence.  
 « Celui qui sent battre son cœur pour les intérêts d'un peuple riche-  
 « ment doué, et sait en même temps combien son influence est puis-  
 « sante sur le bonheur de l'Europe et les progrès de la civilisation ;  
 « celui qui voit avec effroi les conséquences que ne peut manquer  
 « d'avoir la poursuite d'un faux système et le développement d'er-  
 « reurs colossales, non-seulement pour la nation elle-même, mais  
 « encore pour les peuples voisins et pour l'Europe tout entière, sen-  
 « tira qu'il est de son devoir de parler, et, par une exposition sin-  
 « cère et frappante du véritable état des choses, de porter remède au  
 « mal, si la guérison est encore possible. Sans doute il aura pour lui  
 « en France tous les cœurs honnêtes, tous les esprits justes, tous  
 « ceux qu'anime un patriotisme sincère et élevé, et, quelque peine  
 « qu'il leur en coûte, leur suffrage ne lui manquera pas (p. 233 et  
 « suiv.). »

Voilà de nobles paroles, et il me semble que, si elles avaient été plus tôt reproduites dans notre langue (car qui ne sait l'étrange barrière que la différence des idiomes a élevée entre nous et nos voisins?), l'appel fait avec tant de chaleur et de conviction aurait produit quelque impression sur les esprits. Admettons que M. Thiersch se soit trompé de moitié dans ses conclusions, et surtout dans ses prophéties; un jugement si sévère prononcé par un des vétérans et des chefs du haut enseignement en Allemagne ne saurait être accueilli avec indifférence ou dédain.

Maintenant le lecteur sera peut-être curieux de connaître en quoi l'opinion du rapporteur se rapproche ou s'éloigne de celle dont il vient de reproduire l'extrait; mais ce résultat comparatif ne pourra être atteint qu'à l'aide de développements considérables. Pour acquiescer de tout point à l'arrêt prononcé par le savant professeur de Munich, il faudrait être complètement d'accord avec lui, soit sur les principes, soit sur l'histoire de l'enseignement, et cette harmonie de pensée, on le dit d'avance, n'existe pas et ne peut exister. Avant donc de remonter, comme on devra le faire, jusqu'à la théorie de l'enseignement, avant d'en suivre l'application selon les temps et les peuples, contentons-nous, pour le moment, du point de vue le plus général; envisageons les conséquences des systèmes d'instruction

publique qui existent en Allemagne et en France, et, d'après les fruits qu'ils ont portés, tâchons de nous faire une idée, sinon de leur mérite absolu, au moins de leur efficacité.

L'effet d'un système d'études classiques tolérablement conçu et bien dirigé doit se manifester par deux résultats principaux : les maîtres, s'élevant à un haut degré d'expérience et d'habileté, fourniront des soutiens à la science ; les élèves porteront dans toutes les professions un goût persévérant pour les modèles littéraires de l'antiquité, et, quelque distraits qu'ils soient du souvenir de leurs études par des occupations d'une autre nature, ils ne renonceront jamais complètement à l'objet des plus nobles jouissances que leur esprit ait éprouvées.

C'est ce qui arrive en Allemagne. Depuis qu'à partir des trente dernières années du dernier siècle les écoles d'outre-Rhin ont pris cet essor qui a rendu proverbial le renom scientifique de cette contrée, la culture de l'intelligence, fondée sur la connaissance profonde de l'antiquité classique, a produit son double effet. Les professeurs sont devenus des savants du premier ordre, et le culte des vrais modèles s'est répandu dans toutes les classes de la société qui reçoivent une éducation libérale. Il n'est personne qui, se trouvant en contact avec d'anciens élèves des universités allemandes, n'ait été conduit à rendre hommage à l'étendue et à la sûreté de leur instruction littéraire. Ce qui frappe surtout, en contraste avec ce qui se passe chez nous, c'est l'accord harmonieux qui existe entre tous les genres de connaissances ; parce qu'on est naturaliste ou mathématicien, ce n'est pas une raison pour se targuer d'une sauvage indifférence pour l'érudition littéraire. A l'heure qu'il est, et malgré la prépondérance presque exclusive que des raisons politiques ont donnée à l'idiome national, un certain nombre des meilleurs mémoires de mathématiques pures, d'histoire naturelle, de physique et de chimie, est rédigé dans un latin correct et élégant, qui atteste des études comme la plupart des érudits français n'en ont pas faites.

Cette sorte de culture ne se borne pas aux hommes qui, dans un but quelconque, tiennent une plume et usent de la presse : la richesse et le rang se font un point d'honneur de conquérir aussi la supériorité de l'instruction et de rendre aux grands génies des littératures antiques un hommage fondé sur l'expérience. Les princes eux-mêmes donnent l'exemple : il y en a

peu qui ne soient ce que les Anglais appellent *perfect scholars*. Quiconque dans les cours d'Allemagne affecterait un mépris ignorant pour ce qui touche à l'antiquité classique perdrait tout droit à la considération. Pour comprendre quelle est sur ce point la supériorité relative de l'Allemagne, il faut avoir assisté à des visites faites dans les collections d'antiquités par les personnages éminents de l'aristocratie allemande; il faut avoir pu juger de la précision des connaissances classiques, non-seulement chez les hommes, mais chez les femmes; il faut connaître la composition des bibliothèques particulières et le mouvement de la presse sur les matières de pure érudition; il faut enfin se représenter les leçons vraiment solennelles que les principaux professeurs de l'Université de Berlin font tous les ans en présence du roi, de la famille royale, de l'élite de l'armée, de la magistrature et de l'administration, du monde élégant et des femmes les plus brillantes. C'est là, c'est dans cette capitale qu'il s'est trouvé une cour assez instruite, un public assez préparé pour que la restitution fidèle des spectacles d'Athènes ait été considérée comme la source des plus nobles jouissances, et comme un attrait souverain pour toutes les intelligences et tous les goûts.

En pendant avec ce qui se passe en Allemagne, voyons ce que nous montre la France. Quel est l'effet produit par les études universitaires, soit sur les professeurs, soit sur les élèves?

Quant au premier point, je sais ce qu'on va me répondre. On vantera les vrais érudits qui sont sortis de l'Université; on rappellera le mérite incontestable de leurs ouvrages, et l'on croira peut-être me mettre dans l'embarras en me citant les noms de personnes que j'estime et que j'aime. Mais le danger que je cours n'est pas si grand qu'on le pense, et je peux laisser briller les exceptions de tout leur éclat sans pour cela que le contraste soit moins frappant entre la richesse de la science allemande et la pauvreté de l'érudition française.

Je demande seulement ce que devient cette armée de professeurs que l'Université entretient dans les quatre-vingt-six départements de la France; ce qu'ils font de leurs loisirs, la valeur moyenne de leurs productions, quand ils produisent, l'éclat qui en rejailit sur le pays aux yeux des autres nations, le nombre des bons livres élémentaires et des éditions cor-

rectes qui paraissent en France, le parti que tire l'industrie typographique de l'expérience et de la solidité des professeurs de l'Université; je demande combien il paru de travaux vraiment critiques sur les auteurs anciens depuis quarante ans, combien on compte de volumes dignes de la science dans la fameuse collection de *Lemaire*, si splendidement soutenue par le gouvernement de la Restauration; par quel motif, lorsqu'il ne s'est peut-être pas vendu en France trente exemplaires des *Anecdota græca* de M. Boissonade, ou du *Léon Diacre* de M. Hase, ou du *Strabon* de Coray, la bibliothèque de Païnkoucke, composée d'auteurs latins avec la traduction française, s'est écoulée dans les mains des professeurs à des milliers d'exemplaires. Il y a un homme en France qui lutte avec un courage désespéré contre notre infériorité philologique: c'est M. A.-Firmin Didot. Depuis quinze ans il élève, contre vents et marée, un vrai monument, la nouvelle édition du *Trésor de la langue grecque* d'Henri Étienne. Quels sont les érudits qui exécutent au nom et aux frais de la France cette grande entreprise? des Allemands. Le même éditeur veut doter notre pays d'une belle collection compacte des classiques grecs; à qui s'adresse-t-il pour réaliser sa pensée? à des Allemands encore. On imprime à Paris, mais les épreuves courent incessamment la route de Leipzig, ou bien l'on entretient dans notre capitale des philologues allemands, à peu près comme dans nos villes de province on n'a pour pâtisseries que des Suisses. Ce que je dis là n'est un mystère pour personne: nous avons à Paris bon nombre de philologues, M. de Sinner, M. Fix, M. Dübner, M. Henschell, M. Tischendorf, et d'autres encore, qui vivent honorablement de l'inaction volontaire ou forcée de l'érudition française; et cela dans un pays où l'État rétribue plusieurs milliers de professeurs pour ne s'occuper que de grec et de latin.

Mais, diront quelques personnes, est-ce donc le but de nos études que de former des savants techniques, des pointeurs d'accents et des peseurs de virgule? C'est le goût que nous développons, c'est le sentiment du beau que nous alimentons par l'intelligence des chefs-d'œuvre de l'esprit humain. Je ne chicane pas sur la distinction, je ne demande pas, pour le moment, comment on peut apprécier si bien ce que l'on sait si mal; je cours aux résultats; quel démenti de tant de belles promesses!

Le pays de l'Europe où le culte de l'antiquité est le plus affaibli, le plus prêt à s'éteindre, c'est la France. Le dicton des écoles du moyen âge trouve à s'appliquer sans restriction chez nous : *Græcum est, non legitur*. Quant au latin, s'il y a deux cents personnes à Paris et cinq cents dans la France qui en lisent pour leur plaisir, c'est beaucoup dire. Tout ce qui s'imprime témoigne de l'ignorance des textes anciens et des règles les plus simples de la critique. C'est bien ici qu'il serait question d'intéresser les gens du monde à la découverte d'un texte classique, à la restitution d'un des chefs-d'œuvre de l'art des Grecs ! L'antiquité ne se présente à l'imagination que sous la forme de ces abominables livres de classe, source d'ennuis et de *pensums*, qu'on a labourés à contre-cœur pour parvenir au grade de *bachelier ès-lettres*. On prétend que le grand Dauphin, le jour où le quitta son précepteur (c'était Bossuet, ni plus ni moins), ferma le dernier livre qu'il eût encore sur sa table, en jurant qu'il n'en rouvrirait plus un seul de sa vie, et l'on assure qu'il tint parole. C'est là l'histoire du plus grand nombre des jeunes gens qui quittent le collège. Quand on a passé son examen, on fait mieux que de fermer pour la dernière fois ses livres de classe : on en compose un feu de joie !

L'été dernier, nous eûmes à Paris le contre-coup de la représentation de l'*Antigone* de Sophocle qui avait eu lieu à Berlin. Mendelshon avait composé les chœurs de cette tragédie : on commença par importer cette musique dans les salons. Cela donna l'idée de répéter sur la scène française l'expérience qui avait si bien réussi sur les bords de la Sprée. On commanda en hâte à de jeunes *faiseurs* une traduction en vers de l'*Antigone* : on ajusta la mise en scène à la grecque sur le patron berlinois, et le chef-d'œuvre antique qui avait eu, chez nos voisins, presque un *parterre de rois*, eut, à son tour, dans la salle de l'Odéon, un parterre d'étudiants.

Il faut le reconnaître, à quelque régime qu'on mette le goût des Français, on ne parvient jamais à le corrompre, et si le vrai beau se remontre, il éveille chez nous, dans les esprits les moins préparés, une sève de sentiments vrais qui étonne et qui console. On aurait fait l'expérience de l'*Antigone* devant l'équipage de la *Belle-Poule* que nos marins ne s'y seraient pas trompés, et leurs mains rudes et glorieuses auraient salué avec un naïf enthousiasme les éternelles beautés de la muse athénienne. Mais ce

qui aurait manqué à l'épreuve, c'est l'admirable aplomb de nos gens du monde et de nos *notabilités* littéraires, qui s'écriaient, qui se pamaient d'étonnement, en reconnaissant pour la première fois qu'il y a quelque chose de grand, de noble, de saisissant, de touchant au plus haut degré dans la représentation d'une tragédie grecque.

Sur le récit de cette exhumation triomphante, je voulus lire au moins la version qui avait valu tant d'applaudissements au vieux Sophocle, et je restai confondu en présence de ce miracle de médiocrité. Le public était de mon avis: il savait bien que la traduction était mauvaise; et d'ailleurs à la représentation on ne saisissait pas les paroles, ce qui laissait toute liberté pour jouir des beautés de scène et des coups de théâtre; la nouveauté sur laquelle on ne tarissait pas, c'est qu'il y avait du *spectacle* dans les tragédies grecques; sur quoi les traducteurs ajoutèrent à leur œuvre de profanation un modeste *post-scriptum*, lequel disait en substance: qu'on s'était jusqu'à présent trompé sur le genre de mérite qui distingue le théâtre des Grecs, que les paroles y tenaient, contre l'opinion commune, une place secondaire, et que Sophocle, à tout prendre, n'avait composé que des *libretti* d'Opéra!

Beaucoup trouveront que je m'échauffe assez mal à propos: car enfin, aux yeux de bien des gens, que sont tous ces souvenirs d'une civilisation à jamais abolie, protégés uniquement par une prévention héréditaire, à côté des merveilles, du génie et des besoins de la civilisation moderne? Si, pour des hommes qui possèdent la *Mécanique céleste* de Laplace, les mortiers à la Villantroys, la machine de Jacquart et celle de Papin, ces vains amusements de l'imagination perdent leur crédit et leur charme, les regrets routiniers qu'on exprime encore sont inutiles et mal fondés. On néglige avec raison les prétendus chefs-d'œuvre de l'antiquité, et plus nous avancerons dans les nouvelles destinées de l'homme, plus seront stériles les efforts de ceux qui voudraient développer dans l'âme des jeunes gens une admiration factice et désormais impossible à justifier.

Je veux bien que l'erreur soit de notre côté, je consens à faire *chorus* avec les utilitaires; mais alors à quoi bon ces dépenses énormes, pour un enseignement oiseux et suranné? Et, après que nous avons eu les oreilles rebattues des réclamations qu'on élevait de toutes parts contre les études classiques, d'où vient cette su-

bite chaleur de zèle qu'on déploie aujourd'hui en leur faveur ? Au fond, on ne s'en inquiète pas plus qu'on ne s'en est jamais soucié : si je reproche à l'Université de ne pas savoir faire de vrais *scholars*, on me laissera dire, et on n'en saura pas pour cela plus mauvais gré à l'institution ; on la soutiendra pour le moment, sous prétexte du maintien des fortes études ; et quand, par cette défense, on aura atteint son but, quand on sera à l'abri de la crainte que la jeunesse ne devienne dévote et catholique, on reprendra l'œuvre néfaste qu'on poursuivait, il y a quelques années, avec tant d'ardeur ; on tâchera d'étouffer tout enseignement littéraire sous l'amas des notions pratiques et des enseignements matériels. Alors, je ne crains pas de le prédire, les hommes instruits de l'Université, aimant sincèrement les lettres et convaincus de la nécessité des études libérales, expieront cruellement la faute qu'ils commettent aujourd'hui d'accepter pour auxiliaires les passions ignobles de l'intérêt et les préjugés d'une ignorance grossière.

L'enseignement classique a été rétabli en France en même temps que le culte catholique ; c'est le même esprit au fond qui a inspiré cette double restauration, ce sont des besoins analogues qu'elles ont été destinées à satisfaire. Il est vrai que le despotisme, ayant prétendu détourner à son profit exclusif les idées d'ordre et d'obéissance, a fait tous ses efforts pour fausser le mouvement qui s'était emparé de la société ; mais le succès de sa tentative n'a pas été des deux côtés exactement le même : il a trouvé dans l'Eglise des traditions plus fortes, un sentiment plus arrêté d'indépendance, et, dès les premières années de son entreprise, une lutte sérieuse s'est engagée au profit de la liberté ecclésiastique. Le corps enseignant, n'ayant que des traditions incomplètes, et ne pouvant être, d'après sa nature propre, animé du même dévouement que le clergé, n'a jamais opposé une résistance sérieuse aux mauvaises influences du pouvoir, et ses membres n'ont point contracté les habitudes de liberté contre lesquelles l'autorité la plus puissante finit toujours par se briser.

L'enseignement public de la France, affaibli et comprimé par l'action du despotisme, n'a pu conquérir cette influence féconde qui s'empare des générations nouvelles ; l'instrument des études classiques n'a pas fonctionné entre ses mains comme il aurait dû le faire : les hommes nouveaux, entraînés par des

besoins dont il n'est pas permis de méconnaître l'importance, n'ont point compris l'utilité d'un genre de connaissances qui n'était qu'imparfaitement développé, et beaucoup des plus intelligents et des plus autorisés d'entre eux ont contracté, contre l'enseignement des langues anciennes, des habitudes d'antipathie dont l'expression, suspendue pour le moment, reparaitra avant peu plus vive et plus hostile.

Un corps enseignant qui continuerait d'être réduit à des produits individuels, et qui n'agirait pas davantage sur la majorité des jeunes gens, n'aurait, au jour du vrai danger, aucun moyen de se défendre contre des hommes influents, très-capables d'ailleurs, très-utiles au pays sous d'autres rapports, et qui, condamnés à ne jamais comprendre la nécessité de ce qu'ils n'ont pas appris, sont d'ailleurs secrètement poussés par la conscience de leur infériorité sur un point qui intéresse leur amour-propre. Dans une telle situation, les raisons qui militent en faveur de l'enseignement classique perdraient toute valeur, et l'expérience qu'on a déjà faite de leur faiblesse devant des assemblées délibérantes, composées d'hommes élus par la propriété et l'industrie, deviendrait encore plus fatale aux intérêts que l'Université doit avoir le plus à cœur de défendre.

Une réunion d'hommes religieux sera seule en état de comprendre l'importance des études classiques. Dites à de purs industriels, à des utilitaires exclusifs, que le meilleur exercice de l'intelligence, celui qui contribue le plus à étendre le domaine des idées et à leur donner la justesse désirable, est la traduction du latin et du grec en français et la composition dans une de ces langues; on vous répondra, avec quelque apparence de raison, que cette épreuve des idées par les mots peut aussi bien s'obtenir par l'échange du français avec les langues vivantes de l'Europe, dont la pratique est d'ailleurs de plus en plus nécessaire aux besoins de la société nouvelle. L'enseignement de ces langues, introduit récemment dans nos collèges, n'a donné jusqu'à présent que des résultats illusoire, et le temps que, d'après les méthodes actuelles, on consacre au grec et au latin, est perdu en partie pour l'allemand et l'anglais. Comment, de bonne foi, l'Université ferait-elle pour échapper à ce dernier reproche? Ainsi embarrassée, elle aurait beaucoup de peine à maintenir la valeur de son argument favori.

D'autres pourraient rappeler, avec plus de fondement encore,

que l'étude de la langue latine au moins est de stricte nécessité pour une nation dont l'idiome est un débris et une corruption du latin. Il n'y a pas, à proprement parler, de règle française pour la valeur des mots de notre langue, et quand on cesse de consulter l'analogie latine, surtout si l'on écrit sur des matières élevées, on passe rapidement de l'impropriété de l'expression à la barbarie du style. Mais comme, en définitive, il ne faut pas tant de cérémonie pour entendre les autres et pour se faire entendre soi-même, et comme dans la plupart des cas c'est la sensibilité esthétique et non l'intelligence qui est affectée par une mauvaise manière d'écrire, ou bien l'on ne comprendra pas en quoi votre oreille est blessée, ou l'on trouvera votre susceptibilité excessive et ridicule. Encore une fois le char du siècle passera avec indifférence sur vos arguments et sur vous.

Mais si, battu ou mal compris sur ces deux points, qui semblent toute votre ressource, vous venez à l'argument capital; si vous montrez par quel heureux privilège l'étude des modèles littéraires de l'antiquité élève l'âme et la prépare à toutes les grandes impressions; si vous rappelez le consentement de l'admiration des siècles en faveur des grands génies de la Grèce et de Rome; si vous indiquez le rôle qu'a joué le sentiment du beau dans le développement moral de notre espèce; si vous expliquez en quoi les habitudes d'admiration et de culte pour des œuvres véritablement inspirées ont contribué à rapprocher l'homme de son auteur, à le tirer de la fange de l'idolâtrie, à lui ouvrir l'accès des vérités morales; si vous faites voir que la plante de l'Évangile n'a porté nulle part des fruits plus durables que dans le monde d'Homère, de Platon et de Virgile, par qui croyez-vous que vos paroles seront le mieux comprises et accueillies? A qui montrerez-vous ensuite la fidélité du Christianisme aux traditions du beau, le talent avec lequel il a su tirer un miel pur de ces fleurs enivrantes et trop souvent empoisonnées, l'accord de l'art et de la conscience, si merveilleux dans les Pères, les langues elles-mêmes, que le génie avait d'abord assouplies et façonnées, après avoir servi de véhicule à la réforme divine, s'imprégnant avec les siècles d'un caractère auguste et devenant dans l'Église le vivant symbole de la perpétuité de la foi? Après avoir ainsi fait apprécier, d'un point de vue élevé et général, la grandeur des intérêts qui demandent la conservation des études classiques, prouvez que l'édifice

élevé sur leur base a besoin, pour subsister, d'une rénovation incessante d'action et de travail; qu'il faut ouvrir à chaque génération, non des sources nouvelles, mais des canaux dans lesquels puissent s'écouler les ruisseaux qui ont jusqu'à présent fécondé le champ de l'intelligence humaine; qu'il n'y a point d'ordre sans tradition et de moralité sans respect; qu'il est nécessaire, au moment où l'imagination est toute-puissante dans l'homme, de s'emparer de ses facultés sensibles, et de les associer au mouvement d'admiration continue qui a fondé en matière de goût l'expérience de tous les âges; que si enfin c'est une chimère, et la plus dangereuse de toutes, que celle qui prétend fonder sur les instincts individuels, et comme sur les exceptions de chaque nature privée, les principes de la morale et les règles de la conduite, il en est de même des jouissances de l'esprit, lesquelles, abandonnées à une indépendance sauvage, préparent à la culture de la vertu un terrain rebelle, inégal et infécond;

Si vous êtes déterminés à tenir ce langage, qui, en fait d'apologie des études classiques, est le vrai et le seul, et qu'on vous donne le choix de l'auditoire, croyez-vous que vous trouverez, parmi vos défenseurs actuels, le plus d'intelligence et de sympathie? et ne serait-il pas plus sage de vous retourner dès à présent du côté de vos auxiliaires naturels, je veux parler de ces chrétiens et de ces catholiques que vous ne craignez pourtant pas d'accuser de vouloir ramener l'espèce humaine à la barbarie et aux ténèbres?

Je conviens que ce mouvement de conversion aurait pour vous quelque chose de douloureux et de pénible: il y a froissement entre vous et l'indépendance un peu rude du clergé, et d'ailleurs, quoique la religion et le haut enseignement soient solidaires, une véritable égalité ne saurait s'établir entre les deux puissances: celle qui parle au nom du Ciel, et dont le front porte la marque de la consécration divine, passera toujours la première; les lévites portent l'arche, et devant l'arche tout genou fléchit sur la terre. Qu'y faire pourtant? et les plus grands intérêts devront-ils céder à cette inquiétude d'amour-propre qui vous porte à protester contre le rétablissement d'un état de choses dans lequel la religion reprendrait son légitime empire?

Le plus grand inconvénient de la morale de ce siècle, c'est qu'on n'y a pris aucune précaution contre les blessures de la

vanité. Chose étrange ! à très-peu d'exceptions près, il n'est pas un membre du corps enseignant qui n'ait eu à souffrir des vices du système dans lequel il gravite ; depuis trente ans, la milice universitaire, sans fixité, sans sécurité, sans cette compensation de la reconnaissance publique qui console d'une vie de sacrifices et de privations, tourne dans le cercle de l'adversité administrative, et il a suffi d'un appel au point d'honneur et d'un certain trouble jeté dans les imaginations pour l'associer à une querelle où la victoire qu'on lui promet ne lui apportera aucun des biens qui lui manquent.

Au reste, je n'attache pas une importance exagérée à certaines manifestations publiques. On a prétendu faire sortir le corps enseignant de son calme habituel pour l'associer à des calculs politiques ou à des espérances coupables. Les défauts de l'institution dont il relève viennent de trop haut et pèsent trop durement sur lui pour qu'on l'en rende responsable. Quiconque y portera la lumière pourra bien, dans le premier moment, être mal jugé par lui ; mais il reconnaîtra tôt ou tard que ses vrais amis ne sont pas ceux qui l'inquiètent et qui l'excitent.

---

La lecture des pages précédentes a dû laisser de l'incertitude dans beaucoup d'esprits. On se sera demandé ce que M. Thiersch voulait dire, quand il accusait l'Université française d'avoir conservé intact le système introduit par les Jésuites. Cette confusion, dans un reproche commun, de deux choses qui paraissent si profondément antipathiques, aura paru à quelques-uns un pur jeu d'esprit, et si je n'avais pardevers moi la preuve que cette opinion a été émise par le célèbre professeur de Munich il y a déjà six ans, c'est-à-dire à une époque où les symptômes du conflit actuel commençaient à peine à paraître, je pourrais craindre qu'on ne m'accusât de l'avoir inventée.

Il faut donc avant tout éclaircir cette difficulté, et montrer comment les Jésuites, sans avoir mérité pourtant la réprobation que M. Thiersch leur inflige, ont eu néanmoins la plus grande part à l'établissement du système qui règne aujourd'hui dans notre Université.

Afin de jeter quelque lumière sur cette partie de l'histoire de l'enseignement public en France, transportons-nous à l'époque où l'Institut des Jésuites fonda dans notre patrie ses pre-

miers colléges, et tâchons de nous faire une idée de ce qu'était alors la fameuse Université de Paris : non que je veuille le moins du monde confondre l'ancienne Université de la capitale avec ce qu'on appelle aujourd'hui l'Université de France. On l'a fait dans un but d'apologie ; un autre se croirait peut-être autorisé à se permettre le même rapprochement avec une intention plus impartiale. Mais nous ne devons pas perdre la conscience de notre position ; un procureur général a sur les faits une autorité que nous n'avons pas : nous ne saurions comme lui leur faire une de ces violences éloqu岸tes que le public ne se permet pas de discuter.

Cependant, quoiqu'il n'y ait rien qui se ressemble moins que l'Etat enseignant, selon le système aujourd'hui en faveur, et une institution locale, produit d'un mouvement libre et qui, dans bien des circonstances, se prononça contre l'Etat, l'Université de Paris, toute limitée qu'elle était dans sa juridiction et dans son territoire, n'en a pas moins participé, dans une forte proportion, à l'influence de la capitale sur le reste du royaume. Une certaine analogie existe donc dans les rôles respectifs des deux institutions : on en trouvera encore davantage dans l'état des esprits et dans la manière dont la question s'est posée à trois siècles de distance.

Quand nous parcourons l'histoire de l'ancienne Université de Paris, nous voyons qu'on y a très-souvent parlé de réformes, et que ces projets ont été accomplis à diverses reprises. Ainsi, sous Charles VII, le cardinal d'Estouteville opéra une réforme de l'Université ; ce fut la plus importante depuis sa fondation ; mais il y en avait eu précédemment quatre ou cinq autres. Le XVI<sup>e</sup> siècle, surtout se montra préoccupé du besoin de mettre l'enseignement public en rapport avec la révolution que la Renaissance avait opérée dans les esprits. Les réclamations furent alors plus nombreuses, les propositions plus hardies ; le Parlement et l'autorité royale témoignèrent autant de déférence pour l'opinion publique que les députés du Saint-Siège en avaient montré dans les siècles précédents.

Au milieu des voix qui s'élevèrent alors, on distingue principalement celle de Ramus. Ce nom n'est plus guère connu que par la fin tragique de celui qui l'a porté. Tout le monde sait qu'il périt dans le massacre de la Saint-Barthélemy, victime des haines qu'il avait soulevées par la hardiesse de

ses opinions. À ce souvenir, qui est exact, on en joint un autre d'une nature moins grave, et qu'il faut croire fort exagéré, si on ne se décide pas à le ranger parmi les fables. S'imaginer que Ramus et ses adversaires se soient pris en haine pour la prononciation du mot *quamquam*, c'est se faire une pauvre idée et de l'Université d'alors et du hardi novateur qui combattait la routine sous toutes ses formes. Que Ramus ait attaché de l'importance à des minuties de cette espèce, c'est ce dont on ne peut douter au seul aspect de sa *Grammère françoise*; mais une telle guerre, si elle a vraiment existé, n'était qu'un épisode de la grande lutte au service de laquelle Ramus avait mis une parole mordante, un goût presque irréprochable et une rare érudition.

Pendant la mémoire des ouvrages de Ramus a péri depuis longtemps, et son nom seul a survécu. Le rangerons-nous uniquement parmi les hommes d'action? n'attribuerons-nous à ses écrits qu'une valeur de circonstance? Une telle sentence serait injuste. Malheureusement pour Ramus, ses meilleures productions sont en latin, et les pamphlets en latin ne sortent plus de la poussière des bibliothèques. Le nom même sous lequel ce professeur est connu indique le tort qu'il a eu pour notre siècle: *Ramus a tué Pierre de la Ramée*. Si aussi bien il avait fait usage de la langue que son devancier, Henri Estienne, mania avec tant de succès, les nombreux amis de notre vieille littérature seraient familiarisés avec une des pensées les plus nettes, les plus raisonnables, les plus piquantes que le XVI<sup>e</sup> siècle ait produites.

P. Ramus appartenait à l'Université de Paris; il était principal du collège de Presles, où il demeurait. Le Collège royal, nouvellement fondé, le comptait aussi au nombre de ses professeurs. Bien que la récente institution eût été adjointe à l'Université, l'esprit qui animait l'une ne convenait guère à l'autre. François I<sup>er</sup> avait créé le Collège royal pour favoriser plusieurs genres d'études qui ne faisaient pas partie du programme de l'Université. Mais, aux trois chaires que François I<sup>er</sup> avait eu le projet d'établir, Henri II en avait joint bientôt cinq autres qui donnaient la plus grande extension à l'enseignement du nouvel institut, et l'on put dès lors s'apercevoir que la pensée de ces deux princes avait été, non-seulement d'étendre le cercle des connaissances que l'Université était chargée de transmettre, mais encore de donner aux études confiées à ce

corps une impulsion qui pût relever notre pays aux yeux d'un siècle passionné pour la science.

On aurait tort de considérer Ramus comme un de ces aventuriers de réforme qui, sans appui, sans crédit et sans véritable force, soufflent les utopies comme des bulles de savon. Dans la campagne qu'il ouvrit d'abord contre la tyrannie scolastique, à la hardiesse de ses coups et à l'impunité de ses tentatives, on s'aperçoit qu'il avait pour lui l'autorité royale. S'il a peine à faire arriver la lumière dans les ténèbres de l'Université, le jour a déjà pénétré presque partout ailleurs, et l'impulsion qu'il veut donner n'est que la conséquence du mouvement général des esprits. Un protecteur plus direct encore le seconde dans ses entreprises : le cardinal de Lorraine apparaît aux côtés de Ramus ; il assiste à ses leçons, il approuve ses projets, il réalise une partie de ses plans.

Afin de montrer qu'il y eut dans le cardinal de Lorraine autre chose que ce qu'on envisage aujourd'hui comme l'exagération du Catholicisme, il suffit de citer la faveur constante dont Ramus jouit auprès de ce prélat. Un sentiment de malaise universel portait les princes lorrains au pouvoir et leur déférait l'influence. Un rajeunissement de la société était devenu nécessaire ; l'édifice gallican, avec ses inconséquences et ses contradictions, croulait de toutes parts, et entraînait dans sa ruine la royauté machiavélique qui l'avait restauré. Par où le salut pouvait-il venir ? La France allait-elle se lancer à la suite des novateurs religieux qui venaient de bouleverser l'Allemagne, ou devait-elle emprunter les principes de sa régénération au mouvement énergique de réaction qui s'était presque aussitôt emparé du Catholicisme romain ? Les hommes qui, comme le cardinal de Lorraine, se voyaient appelés à guérir les maux de la France, n'échappaient pas à cette incertitude qui s'empare des plus hardis docteurs en présence d'un mal inconnu. Il hésitait entre les remèdes et les systèmes : nous le voyons tour à tour porté aux concessions lors du colloque de Poissy, gallican impétueux à Rome, catholique décidé après qu'il a subi l'impression des grands débats du concile de Trente. Comme ami des lettres, comme prince dévoué aux grandes conquêtes de la Renaissance, le cardinal de Lorraine était à la hauteur des Valois. Un esprit qui joignait le culte de l'antiquité au besoin du progrès devait plaire à un homme pour lequel brillait

l'aurore d'une dynastie. Sans doute, à l'époque où le cardinal avait pris si hautement sous sa protection le professeur du Collège royal, les idées protestantes du client n'étaient pas plus arrêtées que les idées catholiques du patron, et si on leur avait dit que l'un était destiné à périr dans un massacre à la tête duquel se placerait le neveu de l'autre, on les aurait probablement trouvés fort incrédules à une telle prophétie.

Cependant la vieille Université était aussi malade que le vieux gallicanisme et que la vieille monarchie, et le sentiment qui allait accueillir les Jésuites n'était pas très-différent au fond de celui qui favorisait l'irruption du protestantisme. Dans le mécanisme de l'Université, dans les abus qui en avaient rouillé les ressorts, dans l'engourdissement léthargique qui s'était emparé de ses membres, tout ce qui, en France, joignait l'amour du mieux à l'autorité des lumières, voyait manifestement la nécessité d'une révolution.

Une circonstance solennelle vint mettre ces intentions à l'épreuve : la mort de François II appelait au trône un prince sur lequel l'opinion publique fondait quelque espérance. Le jeune Charles IX annonçait un caractère généreux, une intelligence prompte, une aptitude aux études libérales au moins égale à celle qu'avaient montrée son père et son aïeul. Nulle prévention ombrageuse ne semblait l'avoir séparé de ceux de ses sujets qui professaient les opinions nouvelles. Le chancelier de L'Hospital représentait auprès de lui le courage civil uni à la modération des opinions et à la gravité des mœurs ; la nation enfin ne voyait encore, dans la mère et la tutrice du jeune roi, qu'une reine outragée pendant vingt ans par un odieux scandale et qui n'avait répondu aux mépris de son époux que par des regrets d'une nature profonde et d'une expression théâtrale.

Les états de 1561 s'ouvrirent sous ces auspices : les garanties d'impartialité religieuse et politique qu'offrait alors l'union de Catherine de Médicis et du chancelier de L'Hospital semblaient les plus appropriées à une situation dans laquelle rien ne faisait prévoir qui l'emporterait, du Catholicisme déjà réfugié dans les masses, ou du protestantisme adopté avec empressement par une noblesse remuante que les succès obtenus par les princes du nord de l'Allemagne excitaient au morcellement du royaume. Cette situation dura si peu et fut suivie de si graves catastrophes que, plus tard, on a eu peine à se figurer qu'elle avait

pu être l'espérance des *modérés* de résoudre pacifiquement un si grand problème. Il n'en est pas moins vrai que beaucoup des plus généreux esprits eurent foi alors dans la toute-puissance de la discussion, et ceux même qui ne croyaient la victoire ni possible ni durable sur ce terrain n'eurent pas à se reprocher d'avoir déserté l'arène qui leur était ouverte. Puisqu'on évoque si souvent contre les Jésuites les souvenirs du passé, il n'est pas inutile de rappeler qu'au colloque de Poissy, qui succéda immédiatement à l'assemblée des états, quand les théologiens gallicans abandonnaient presque la partie, Laynez se présenta courageusement à la barre catholique, et que ce généreux emploi des armes qu'une liberté passagère mettait entre ses mains fut la cause de l'admission définitive, en France, de l'ordre à la tête duquel Laynez était alors placé.

Telles furent les circonstances au milieu desquelles Ramus publia son *Projet de réforme de l'Université de Paris*, adressé au roi Charles IX, *Proœmium reformandæ Parisiensis academicæ, ad Carolum regem*. Cet écrit a pour nous un double avantage : c'est le seul peut-être à l'aide duquel nous puissions nous faire une idée exacte de l'état des études et du mécanisme de l'enseignement à cette époque. Il n'est pas moins intéressant pour nous de connaître la nature des remèdes que l'habile professeur voulait appliquer à des *maux trop réels*, à un *scandale public*, *sujet pour beaucoup d'une juste et profonde douleur*<sup>1</sup>.

Nous apprenons d'abord qu'une heureuse révolution s'était déjà opérée dans ce qu'on appelle aujourd'hui l'*enseignement secondaire*. L'argumentation scolastique en avait été bannie, et on y avait substitué l'étude des bons auteurs. Il faut l'attestation contemporaine de Ramus pour croire au degré de décadence dans lequel était précédemment tombée cette partie de l'enseignement.

« Avant que votre aïeul François I<sup>er</sup>, dit-il au roi, eût ranimé  
 « l'étude des humanités, une barbarie profonde régnait dans l'Uni-  
 « versité; on ne s'inquiétait nullement de la lecture des auteurs, et  
 « l'on croyait pouvoir, au moyen de l'argumentation, acquérir toute  
 « espèce de connaissances. L'argumentation remplissait la classe du  
 « matin et celle du soir. *On ne se contentait pas de ces luttes inté-*

<sup>1</sup> P. 480. Res tamen nequaquam est obscura, versatur in oculis omnium, atque in animis multorum magno et justo cum dolore versatur. (Je me sers de l'édition des *Prefationes, epistolæ, orationes* de Ramus. Paris, 1577, in-8°.)

« rieuses dans les collèges, on mettait aux prises les divers établis-  
 « ments <sup>1</sup>. C'était une fureur universelle : philosophes, médecins,  
 « juriconsultes, théologiens consumaient dans les artifices du syllo-  
 « gisme les heures consacrées à l'enseignement. Ceux qui s'adon-  
 « naient à la grammaire et à la rhétorique vinrent les premiers à  
 « résipiscence; ils chassèrent des écoles l'inepte barbarie qui y ré-  
 « gnaît; ils en revinrent aux poètes, aux historiens, aux orateurs;  
 « ils reconnurent les avantages d'un bon style; ils en cherchèrent le  
 « principe dans la lecture et dans l'imitation des écrivains classiques,  
 « et substituèrent à l'argumentation entre élèves l'interrogation bien  
 « autrement fructueuse que le professeur fait à l'élève au milieu de  
 « la leçon... »

Pour compléter ces précieux renseignements, Ramus nous autorise <sup>2</sup> à chercher un exemple du latin universitaire d'alors dans le discours que Rabelais met dans la bouche de *Janotus de Bragmardo* : *Ego occidi unum porcum, et ego habet bonum vino*. On en était venu au point de considérer les règles de la grammaire comme superflues, et l'on soutenait, par exemple, qu'*ego amat* était une bonne manière de parler. En un mot, pour subvenir aux besoins d'une argumentation soutenue par des hommes venus de tous les coins de l'Europe, on recommençait, au profit de la langue universitaire, la décomposition que le latin avait subie, dans les temps barbares, avant que les idiomes modernes ne fussent formés.

Mais l'Université avait vainement résisté à l'envahissement de la Renaissance. Sous les auspices du *Père des lettres*, le mouvement des études qui, en Italie, commence à Pétrarque et à Boccace, enleva, au bout de deux siècles, la dernière barrière de la routine; Ramus, excellent juge en pareille matière, considérait la révolution comme accomplie. Sur dix heures de travail dans la journée des collèges, deux étaient consacrées à la leçon, une à l'étude des règles de la grammaire, sept à la lecture des textes classiques et à la composition. Un tel système, appliqué pendant sept années et sans les distractions que donne aujourd'hui l'étude des modernes, nous révèle le secret de cette profonde connaissance des auteurs classiques qui brille dans les écrivains du XVI<sup>e</sup> siècle.

<sup>1</sup> P. 458. Imo vero maximum profectus argumentum statuebant, in classium, quin etiam gymnasiorum inter se concertatione.

<sup>2</sup> P. 507.

Mais en même temps que cet heureux changement s'opérait, on avait vu tomber en désuétude une des plus utiles institutions de l'Université : les cours publics avaient cessé. A l'époque où Ramus écrivait son *Projet de réforme*, il y avait peu de temps qu'on avait vu mourir le dernier professeur qui eût donné des leçons publiques de *philosophie* dans la *Faculté des Arts*<sup>1</sup>. Quand Ramus parle de *philosophie*, n'oublions pas que ce mot se prenait alors dans l'acception générique qui subsiste encore en Allemagne, et qu'il servait à désigner l'ensemble des études littéraires et scientifiques, par opposition à la théologie, à la jurisprudence et à la médecine.

Cependant, dans la réforme du cardinal d'Estouteville, qui précéda le règne de François I<sup>er</sup> de moins d'un siècle, on trouvait un article qui imposait aux professeurs de l'Université l'obligation de se transporter *tous les jours, aux heures marquées, singulis diebus et horis statutis*, dans la rue du Fouare, *in vicum straminis*, pour y faire des leçons de la manière prévue par les règlements. Nous aimons à retrouver ici la mention de cette rue du Fouare, où le Dante avait entendu les leçons de ce Siger, inconnu aux historiens de l'ancienne Université et dont un des membres les plus distingués de la nouvelle vient d'exhumer la biographie et les ouvrages<sup>2</sup>.

Quelles causes avaient amené l'abandon des cours publics? Quelques-unes étaient naturelles et honorables ; il y en avait aussi de secrètes et de moins dignes d'approbation. En plusieurs Facultés, la forme surannée de l'enseignement avait chassé les auditeurs. Que pouvaient produire des cours de médecine sans clinique? Les juristes de profession s'éloignaient d'une institution qui prétendait à l'universalité, et où l'enseignement du droit civil était interdit : on allait à Bourges, à Poitiers, à Orléans, partout où n'existait pas cette ridicule interdiction, ou bien on se formait à la rebutante, mais instructive école des affaires. Quand le public eut déserté, les professeurs, à leur tour, purent sans scrupule quitter des chaires sans auditeurs.

En philosophie, ou, comme on disait encore, dans la *Faculté des Arts*, la réforme déjà accomplie du temps de Ramus eût

<sup>1</sup> P. 472. Nuper vero diem extremum obiit, qui postremus in schola publica philosophiæ professor fuit.

<sup>2</sup> M. J.-V. Le Clerc, dans une notice qui fera partie du XXI<sup>e</sup> volume de l'*Histoire littéraire de la France*,

manqué si on l'eût abordée de front. C'était seulement par des efforts individuels qu'on avait pu détruire l'empire de la routine. La division de l'Université en une grande quantité de collèges, chacun ne recevant qu'un nombre limité d'élèves, et la liberté qu'on laissait à chaque établissement de régler ses exercices intérieurs, favorisèrent ce travail. Des *principaux* de collège comme Ramus, secondés par des *régents* de leur choix, amenèrent la révolution peu à peu et sans bruit.

Des maîtres qui avaient ainsi communiqué à leurs élèves la passion dont ils étaient animés devaient redouter pour eux l'influence d'un enseignement public qui n'avait pas secoué les entraves de la routine; de peur que l'impression des études réformées ne s'effaçât, ils préféraient sans doute prolonger le cours des travaux intérieurs, et ne se souciaient pas eux-mêmes de porter dans les chaires publiques une méthode que le corps universitaire aurait condamnée comme contraire aux traditions. Les idées de la Renaissance n'étaient pas, il est vrai, dénuées d'organes dans les régions supérieures de l'enseignement. La fondation du Collège royal avait ouvert à ces idées un asile digne d'elles; mais les cours du Collège royal n'étaient que facultatifs; un lien purement fictif les rattachait à l'Université: on ne faisait pas une obligation de les suivre pour obtenir les grades et être jugé digne de participer aux privilèges du corps. Aussi, quels que fussent le mérite et l'éclat de cet enseignement extraordinaire, on peut dire, avec Ramus, qu'il ne tenait qu'imparfaitement la place des anciens cours de l'Université.

Les professeurs des diverses Facultés étaient loin d'avoir vu avec regret la désuétude dans laquelle les cours publics étaient tombés. On en était venu jusqu'à prétendre que les élèves tiraient plus de profit de leurs études solitaires dans les bibliothèques que de leur assiduité aux leçons des professeurs. On osait convenir que les actes publics, c'est-à-dire ces joutes de parole et d'arguments entre les prétendants aux grades, auxquelles présidaient les professeurs sans y prendre part, leur étaient infiniment plus profitables qu'aucun cours public n'aurait pu l'être<sup>1</sup>. Il faut lire, dans Ramus, le récit de la conversation qu'il eut un jour à Saint-Germain, dans le palais de Henri II, avec un professeur de la Faculté de Médecine, et de quels ar-

<sup>1</sup> P. 481. Denique in his actibus professio nostra multo fructuosius quam in ulla prælectione consumitur.

guments ce dernier étaya la prétention de son corps à jouir des bénéfices du professorat sans en subir les charges. Le morceau est piquant et curieux, mais la citation tiendrait ici trop de place.

Les remèdes à tant de maux que propose Ramus sont ceux qu'on devait attendre d'un esprit tel que le sien. Il demande hautement le rétablissement des cours publics. Il faut réduire, suivant lui, le nombre des professeurs de nom, et concentrer toute la faveur royale sur des professeurs de fait, sur des hommes dignes de ce titre. Il faut assigner pour la tenue des cours un local convenable; il faut que les professeurs soient rétribués par l'État et que l'enseignement soit gratuit; il faut enfin que les leçons soient appropriées aux besoins et aux progrès de l'esprit humain. Après l'achèvement des études préparatoires, on consacra trois ans à l'enseignement supérieur. La littérature et la philosophie en prendront la moitié; le reste du temps sera consacré aux mathématiques, aux sciences physiques et d'application.

Une telle rénovation de l'enseignement paraît-elle offrir des obstacles? Craint-on de ne pas trouver sur-le-champ les professeurs nécessaires? Il y en a de tout prêts, qui font déjà partie de l'Université, ceux du Collège royal. Ce qui manque à leurs leçons, c'est précisément un auditoire qui ait un intérêt direct à les suivre. Que la Faculté des Arts s'adresse à ces professeurs, elle obtiendra facilement leur concours; et, en effet, que peut-on leur proposer de plus agréable que de leur donner des auditeurs fixes, qui seront nécessairement plus attentifs aux leçons et qui s'attacheront plus étroitement à leurs maîtres<sup>1</sup>? Qu'on prenne donc ce parti; qu'on rétablisse de manière ou d'autre l'enseignement public de l'Université: autrement la haute réputation de ce corps ne sera plus qu'une déception. Vainement l'Université s'enorgueillira-t-elle des hommes distingués qu'elle renferme: ceux-ci ne doivent rien à l'enseignement universitaire; c'est à leur propre passion pour l'étude, c'est aux efforts que cette passion leur a inspirés qu'ils sont redevables de leur mérite et de leurs succès<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> P. 474. *Hos philosophorum ordo sibi postulet, facile impetrabit, et ipsis professoribus regis jucundum erit habere certos auditores, a quibus attentius audiantur et impensius colantur.*

<sup>2</sup> P. 477. *Quare planum est si quos nobiles philosophos Parisiensis Universitas habeat,*

Tels sont les principaux traits du programme de Ramus pour la réforme de l'enseignement. *A priori*, ce programme paraît irréprochable. Ramus n'a pas de peine à nous convaincre quand il dépeint les avantages de l'enseignement public, la rapide communication des idées, l'effet du contrôle de l'opinion, la chaleur qui se propage dans l'auditoire, l'émulation des professeurs et des élèves. Reste à savoir si les circonstances au milieu desquelles Ramus élevait la voix étaient favorables à l'exécution immédiate d'un tel plan. Et d'abord, sur les moyens par lesquels on aurait pu immédiatement rendre l'instruction gratuite et pourvoir les professeurs d'un traitement convenable, le réformateur prête largement à la critique. Il laisse voir trop clairement sa tendance religieuse, quand il demande que l'enseignement public soit doté sur les revenus des couvents et des chapitres. C'est toujours la malheureuse propension du XVI<sup>e</sup> siècle : on pousse les princes à se précipiter sur les dépouilles de l'Église ; on s'efforce de les entraîner par la convoitise à l'hérésie ; on s'obstine à ne voir dans la propriété ecclésiastique que les abus auxquels elle a donné lieu ; les droits des fondateurs sont foulés aux pieds comme les intérêts de la religion.

Comment, d'ailleurs, au milieu d'esprits aussi échauffés, ne pas redouter les effets de cet appel à la discussion publique de toutes les questions ? Ramus paraît peu s'en inquiéter, ou plutôt il voit trop bien lui-même le succès de ses idées dans l'émancipation immédiate de la parole pour reculer devant les conséquences de la révolution qu'il propose ; mais, du moment que le réformateur se transforme en sectaire, il doit exciter la défiance des hommes modérés et prévoyants : et malheureusement cette défiance n'est que trop justifiée par d'acribes attaques et d'imprudentes provocations.

C'est surtout quand il est question du danger que présentent pour l'ordre public les mœurs indisciplinées des étudiants que l'argumentation de Ramus paraît embarrassée. On venait d'assister à des scènes de la dernière violence : les émeutes des écoliers avaient ensanglanté le *Pré aux Clercs* et n'avaient pu être réprimées que par des mesures d'une extrême rigueur :

ut certe nobiles multos habet, non privata ejusmodi philosophiæ vel auditione vel professione tales factos esse, sed quod singulari quadam industria per se res magnas adamarint,...

cette turbulence héréditaire devait exciter l'inquiétude du gouvernement, au milieu des symptômes de la guerre civile. A peine pouvait-on maintenir la discipline dans l'intérieur des collèges : qu'eût-ce été si l'on avait provoqué des réunions nombreuses et des manifestations libres, par l'ouverture des cours publics? A ces objections, Ramus n'a point de réponses satisfaisantes.

« L'autorité des lois, leur juste sévérité influera sur les mœurs de la jeunesse; la licence effrénée dont on se plaint sera contenue dans de justes bornes. Dans l'état actuel des choses il y a déjà plus de mille auditeurs qui suivent les cours du Collège royal. Qu'on laisse dans l'intérieur des collèges les quatre cinquièmes de ces élèves, qu'on se contente d'envoyer aux leçons publiques les deux cents plus âgés et plus avancés dans leurs études. D'ailleurs il y a des moyens pour maintenir la discipline dans les cours plus rigoureux encore que dans les collèges... »

En lisant ces paroles on ne peut se défendre d'un sentiment douloureux, quand on se rappelle que celui qui luttait ainsi contre l'évidence du danger était destiné à périr dans une de ces émotions dont il s'efforçait de représenter la répression comme si peu embarrassante.

Ainsi le plan de Ramus, excellent en lui-même, n'aurait pu être appliqué sans péril, dans les circonstances au milieu desquelles il fut produit par son auteur. L'audace intempestive de ces projets mettait contre lui les hommes d'une modération indifférente, comme il y en a toujours tant parmi les honnêtes gens de toutes les époques, et rien ne le couvrait contre les haines de la routine et de la médiocrité.

« Quels services, s'écrie l'historien de l'Université <sup>1</sup>, la patrie et la religion n'eussent-elles pas tirés d'un tel homme, s'il eût voulu faire un meilleur usage de cet admirable talent? Il y joignait de grandes vertus morales, la sobriété, une conduite réglée et irrépréhensible!... »

**Et ailleurs <sup>2</sup> :**

« Ce personnage avait d'excellentes qualités : pénétration et force

<sup>1</sup> Crévier, t. VI, p. 167.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 195.

« d'esprit, activité et persévérance dans le travail, étendue et variété  
 « de connaissances, zèle sincère et ardent pour le bon ordre dans les  
 « leçons publiques et pour le progrès des études... »

Voilà une belle oraison funèbre, ou tout au moins une réparation suffisante ! Il est vrai que la mémoire de Ramus l'avait attendue pendant deux siècles.

On prévoit d'ailleurs quelle fut l'issue des propositions de Ramus : il s'opéra dans l'Université, sous le règne de Henri III, quelques améliorations partielles ; mais quant à ce qu'il y avait de capital, « l'événement rendit de plus en plus visible la maxime, « claire en soi, que les compagnies ne se réforment point elles-mêmes, et qu'une entreprise de réforme où n'intervient pas « une autorité supérieure est une entreprise manquée <sup>1</sup>. » La publicité des cours ne fut point rétablie dans la Faculté des Arts. Le Collège royal se sépara de plus en plus de l'Université, et, comme l'avait prévu l'auteur du plan de réforme, l'absence d'auditeurs obligés en retira la vie ou du moins en limita extrêmement l'influence. Forcée de renoncer peu à peu à ses traditions de scolastique, l'Université n'eut, pour se régénérer, d'autre ressource que de se laisser traîner à la remorque d'une institution qu'elle avait voulu étouffer dans son berceau.

Et, en effet, la révolution que Ramus n'avait pu faire, la Société de Jésus sut l'accomplir en suivant une voie toute différente. On a rappelé les défiances qu'excitèrent les Jésuites lors de la fondation de leur premier collège et les procès que l'Université leur intenta ; on a été jusqu'à réimprimer les plaidoyers des avocats de l'Université ; enfin, on a tout fait pour retrouver la situation présente dans les incidents de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle. La conduite de l'Ordre fut donc alors bien blâmable, bien odieuse ! L'Université de Paris joua donc un rôle généreux et désintéressé dans cette lutte ! Pour que les hommes impartiaux se fassent une juste idée des torts et des mérites réciproques, il leur suffira, comme à moi, d'ouvrir l'histoire de l'Université, par Crévier, livre où, certes, les Jésuites ne sont pas ménagés, et de suivre pas à pas les progrès de la contestation jusqu'à la victoire définitive de l'Ordre, au commencement du XVII<sup>e</sup> siècle.

Dans quel état l'Université se trouvait-elle au moment où les

<sup>1</sup> Crévier, t. VI, p. 370.

Jésuites s'offrirent pour partager avec elle le fardeau de l'enseignement? On le sait de reste par le témoignage du professeur Ramus. Voyez pourtant avec quelle hauteur Jean Benoit, docteur en théologie et orateur de l'Université, trois ans après la publication du pamphlet de Ramus, traitait « *cette secte des Jésuites.* »

« S'ils veulent enseigner, s'écriait-il, qu'ils aillent rendre ce service aux lieux où l'on manque de maîtres, et qu'ils n'entreprennent point de pervertir le *bel ordre d'études* qui règne à Paris et d'y substituer le désordre et la confusion <sup>1</sup>. »

Nonobstant ces invectives, les Jésuites « présentèrent à l'Université une requête très-bien faite, d'une bonne latinité, d'un style modeste et respectueux, demandant qu'elle consentit, comme une mère pleine de bonté, de les reconnaître pour ses enfants. Sur les conditions auxquelles ils souhaitaient être reçus, ils s'expliquaient de la manière la plus propre à lever tous les obstacles..... Ils terminaient leur requête par ces paroles pressantes et touchantes : Nous vous supplions donc, par la charité dont vous faites profession envers la république chrétienne et envers tous ceux qui désirent concourir au progrès et à l'avancement des lettres, de vouloir bien nous recevoir, nous et nos disciples, sous vos ailes et dans votre sein, comme des enfants très-chers. Nous conjurons votre sagesse de ne pas permettre que ceux qui se sont écartés de la foi catholique se réjouissent plus longtemps de nos disputes; mais au contraire de consentir, suivant le vœu de tous les gens de bien, qu'il nous soit permis de combattre sous vos ordres et de nous enrôler pour cette guerre sainte, comme des soldats du dernier rang qui désirent vous avoir pour capitaines et pour chefs <sup>2</sup>. »

Et l'Université, que disait-elle à ces touchantes paroles? « Elle ne prenait aucune confiance en leurs discours. » Et, en effet, on avait intercepté, je ne sais comment, la lettre d'un Jésuite, qui contenait de bien terribles révélations sur les opinions de l'Ordre et sur ses projets; on jugera par cette citation :

« Ces exercices (ceux du collège de Clermont) ont l'approbation de

<sup>1</sup> Crévier, t. VI, p. 169.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 170.

« tous les gens de bien ; mais ils déplaisent beaucoup à ceux que la dé-  
 « testable soif de l'or gouverne plus que l'honneur de Dieu et le salut  
 « des âmes, et le nombre en est ici très-grand. Cette espèce d'hommes  
 « nous fait la guerre, avec plus d'audace néanmoins que de succès...  
 « Un grand nombre d'écoliers accourent en foule à nos leçons, sans  
 « que les principaux des autres collèges puissent les en empêcher ;  
 « aussi s'est-il élevé de grandes clameurs contre nous. Sans employer  
 « les mêmes termes, au moins avec les mêmes sentiments qu'avaient  
 « autrefois les envieux de la gloire de Jésus-Christ, on a crié souvent :  
 « *Vous voyez que nous n'y gagnons rien ; tout le monde court après*  
 « *eux...* Nous avons lieu d'espérer qu'avec le secours de Jésus-Christ  
 « peu à peu nous prendrons le dessus de l'envie, et qu'enfin nous la  
 « vaincrons entièrement <sup>1</sup>. »

En effet, voilà de grands fourbes et de terribles conspirateurs !

Aussi l'Université « soutint-elle avec fermeté la résolution qu'elle avait prise contre leur Société. » Le 18 février 1565, ils furent cités aux Mathurins, « pour répondre à la question s'ils « étaient religieux de la Société de Jésus ou séculiers. » Malheureusement le recteur n'eut pas grande satisfaction de cet interrogatoire,

« On badina beaucoup dans le public sur la réponse des Jésuites...  
 « Au fond cette réponse était sage... L'Université sentait bien l'em-  
 « barras où elle les jetait par la question qu'elle affectait de leur faire ;  
 « mais elle avait pour en user ainsi une raison tirée de sa propre  
 « constitution <sup>2</sup>. »

L'Université usait donc de ruse et de tactique, mais les Jésuites se montraient au moins aussi adroits que l'Université.

Les interrogatoires n'ayant pas suffi, on en vint aux procès. Le Parlement refusa de prononcer une sentence inique, on eut recours à d'autres moyens.

« Le 5 novembre 1574, la Faculté des Arts aggrava les peines contre  
 « les auditeurs des Jésuites ; elle déclara qu'elle les excluait de tous  
 « les privilèges académiques ; que les principaux dans les collèges  
 « desquels il n'y avait pas *plein exercice* devaient être avertis de ne  
 « pas envoyer leurs boursiers aux leçons des Jésuites <sup>3</sup>. »

<sup>1</sup> Crévier, t. VI, p. 175.

<sup>2</sup> P. 177.

<sup>3</sup> P. 291.

Deux ans après, la Faculté des Arts ordonnait « que les libraires ou jureraient de ne pas favoriser et aider les Jésuites (probablement en publiant leurs livres), ou seraient dépouillés des privilèges académiques<sup>1</sup>. » Tout cela, comme on voit, respire le plus pur amour de la liberté.

Mais les Jésuites avaient des ressources d'intrigue tout à fait extraordinaires. En 1579, « une maladie contagieuse qui affligea la ville de Paris donna lieu aux Jésuites de signaler leur zèle pour le soulagement des pestiférés ; et, à cette occasion, ils voulurent s'approprier la chapelle de Saint-Symphorien, qui était située, comme le portent nos registres, au milieu de huit collèges..... Le recteur, attentif à empêcher les Jésuites de s'étendre, engagea les magistrats de la police à les déloger de cette chapelle, et il lui en fut rendu des actions de grâce par l'Université<sup>2</sup>. » Les *pestiférés* n'étaient sans doute pas de cet avis : mais y faisait-on la moindre attention ? L'objet principal, c'était d'empêcher *les Jésuites de s'étendre*.

Le succès ne répondit pas à une si généreuse résistance : l'Institut des Jésuites triompha des privilèges de l'Université et des calomnies de la presse ; il parvint à faire en France une grande et large expérience de son système d'enseignement. C'est ce système qu'il nous faut examiner maintenant, en tenant compte des circonstances au milieu desquelles on le produisit ; il n'y a pas d'autre moyen d'être impartial.

Nous avons déjà indiqué les causes qui auraient fait échouer le plan de Ramus si, de son temps, on en avait tenté l'application. Ramus présumait, chez les élèves, l'amour de l'ordre et de la paix : les mœurs alors n'étaient que turbulence et désordre. Ramus se flattait de faire sortir la vérité d'une libre discussion, et l'opinion obéissait à des passions indomptables, à des préjugés féroces. Ramus communiquait à de jeunes esprits l'antiquité sans mélanges et sans voile, et le monde, depuis cent ans, reculait vers le paganisme par la perfidie et la corruption ; enfin, contre une pratique barbare du latin, Ramus n'avait d'autre remède que l'imitation d'écrivains excellents sans doute, mais presque sans aucun rapport avec la pensée chrétienne. Dans l'enivrement de la Renaissance, toute l'origi-

<sup>1</sup> Crévier, t. VI, p. 316.

<sup>2</sup> P. 340.

nalité du génie moderne menaçait de disparaître sous les grâces de l'imitation.

Les Jésuites, au contraire, virent tous les dangers d'un tel système, et ils cherchèrent un remède à chaque espèce de dangers.

On parle beaucoup de nos jours de la disposition des jeunes gens à secouer dès l'adolescence toute tutelle salutaire, à repousser tout joug et toute contrainte, et on oublie ou plutôt on ne sait pas que ces émancipations prématurées étaient bien plus fréquentes autrefois, surtout dans les rangs de la noblesse. C'était un privilège du gentilhomme que d'avoir, au sortir de l'enfance, la responsabilité de ses actions. Les pères étaient les premiers à lancer leurs fils au milieu des périls du monde, bien avant que l'âge du discernement n'eût sonné. Lisez les discours du père de Sully à son fils :

« Préparez-vous à supporter avec courage toutes les traverses et  
 « difficultés que vous rencontrerez dans le monde, et, en les surmon-  
 « tant généreusement, acquérez-vous l'estime des gens d'honneur...  
 « Et quand je serai sur mon partement pour aller à Vendôme trouver  
 « la reine de Navarre et monsieur le prince son fils, auquel je veux  
 « vous donner, disposez-vous de venir avec moi, et vous préparez par  
 « une harangue à lui offrir votre service, lorsque je lui présenterai  
 « votre personne. »

Docile à ces instructions, le jeune Maximilien fit son compliment au prince de Navarre « en si beaux termes, avec tant de  
 « grâce et d'assurance et un ton de voix si agréable, qu'il con-  
 « çut dès lors de bonnes espérances de vous (c'est le secrétaire  
 « de Sully qui lui raconte sa propre histoire), et, vous ayant  
 « relevé, car vous étiez à genoux, il vous embrassa deux fois  
 « et vous dit qu'il admirait votre gentillesse, vu votre âge, qui  
 « n'était que d'onze années, et que vous lui aviez présenté votre  
 « service avec une si grande facilité et étiez de si bonne grâce  
 « qu'il ne doutait pas qu'un jour vous n'en fissiez paraître les  
 « effets en bon gentilhomme..... »

De ce moment, Rosny partage au milieu des camps la fortune d'un chef de parti : « Vous suivîtes toujours le roi de Navarre  
 « en tous ses voyages, et, quoique vous vous jetassiez tout à fait  
 « dans l'exercice des armes pour en apprendre le métier, si  
 « ne laissiez-vous pas de continuer vos études..... » En atten-

dant, il était de toutes les attaques et de toutes les prisés. A Villefranche de Périgord, « vous ne laissâtes pas de remonter  
« à l'assaut, et, s'étant lors ouvert quelque pourparler pour la  
« reddition de la ville, elle fut, par un autre côté, surprise en  
« parlementant, et icelle toute saccagée, où vous gagnâtes  
« quelques mille écus en or par le plus grand hasard qu'il est  
« possible.... » Voilà de belles études pour un jeune homme  
de quinze ans.

Ce n'était pas là une invention du XVI<sup>e</sup> siècle : on avait fait de même avant et l'on continua depuis. Voyez le livre des *Faits du maréchal Boucicaut* :

« Boucicaut, comme dit est, estoit ja venu en l'age de douze ans,  
« et, nonobstant que ce soit moult grand'jeunesse à ja commencer à  
« porter armes, cestuy enfant... ne cessoit de se débattre et guer-  
« menter qu'il fust armé et allast à la guerre. Et, à bref parler,  
« nonobstant que plusieurs qui l'oyoient se rigolassent de lui, di-  
« sant : Dieu ! de l'homme d'armes ! tant s'en débattit que le duc de  
« Bourbon en ouit parler... et, pour le plaisir qu'il y prit, requit au Roy  
« que il le lui voulust bailler, pour le mener avec lui en l'armée qu'on  
« faisoit adonc... A laquelle dite requête du duc de Bourbon, le Roy,  
« par manière de jeu et d'ébattement, s'y consentit... Si fut Bouci-  
« caut armé, et mis en chef... Et, quand il estoit armé, ce ne lui  
« sembloit mie charge, ains en estoit si joli que il se alloit remirant  
« comme une dame bien atournée... et tant, se contenoit bel que  
« ceux qui le voyoient y prenoient grand plaisir. Et ainsi le jeune  
« enfant Boucicaut alla en celle armée... Mais au retour faillit la joie  
« de l'enfant Boucicaut, car ja cuidoit estre un vaillant homme d'ar-  
« mes ; mais esbahi se trouva quand on lui dit : *Or çà, çà, maistre bel*  
« *homme d'armes, revenez à l'école...* Dont moult se trouva marri. »

Si les hommes auxquels on passait de telles fantaisies dans leur enfance avaient l'éducation des événements, ils n'avaient guère celle des livres. Or, le propre d'une éducation régulière, c'est de ne pas s'en rapporter aux événements. Les Jésuites l'avaient parfaitement compris : ils avaient surtout l'œil sur la noblesse ; ils pensaient avec juste raison que le pays n'aurait ni moralité, ni sécurité, ni grandeur, tant que la vie des gentilshommes n'aurait pas subi une réforme complète. Pendant le XVI<sup>e</sup> siècle on en était venu au dernier degré de la corruption ; les maximes de l'honneur et de la fidélité,

autrefois si puissantes, ne tempérèrent plus la turbulence et la légèreté françaises; l'Italie de Machiavel et des Médicis nous avait versé son poison : c'était, pour le temps, un honnête homme que Brantôme, et nous devons rendre grâce à cette naïveté dans le vice qui l'a poussé à louer son siècle de ce qui fait rougir les hommes, et nous a ainsi donné le moyen de mesurer la révolution qui s'opéra dans l'éducation de la noblesse française entre les mignons de Henri III et les courtisans de Louis XIV. Quel est le fait qui vient se présenter comme explication d'un tel changement? Le plus considérable, sans aucun doute, c'est l'éducation des Jésuites.

Pour dompter l'habitude précoce du désordre, pour empêcher cette inclination de l'adolescence à toutes les violences et à tous les vices, il fallait une action forte et presque des mesures de rigueur. On prétend que l'empereur nègre du Darfour fait river aux pieds de ses fils une chaîne qui ne se rompt que quand le prisonnier a appris par cœur le Koran d'un bout à l'autre : c'est là le système coercitif à sa plus haute puissance, et les flagellations de l'ancienne Université ne sont que roses auprès de cette contrainte. La réclusion s'offrit comme une nécessité à l'esprit des Jésuites, et ils n'hésitèrent point à l'appliquer à leurs établissements d'éducation. La clôture des collèges de l'Université était imparfaite : de hautes murailles s'élevèrent autour de ceux des Jésuites ; les grilles retentirent tristement sur leurs gonds à l'entrée des élèves ; plus de précepteurs complaisants, de domestiques intéressés à la corruption de leurs jeunes maîtres, d'escapades dans lesquelles les pères se retrouvaient avec ravissement. Personne n'eut désormais le privilège de se soustraire au joug de l'étude, de la règle et de l'obéissance.

Mais ce n'était pas tout que de réduire des esprits indomptés, et de leur faire adopter comme une nécessité cette longue détention dans les collèges. Si l'ennui eût accompagné la contrainte, si rien dans l'intérieur ne fût venu distraire la pensée des élèves, on eût obtenu pour tout résultat la ruine de la santé et le dégoût de l'esprit. Aussi l'art suprême des Jésuites fut-il de faire aimer aux détenus le séjour de la prison. Pour accomplir cette tâche sans porter atteinte à la pureté des jeunes âmes, ils ne reculèrent devant aucun moyen. Indifférents aux jugements du monde, ils descendirent jusqu'à la puérité afin de s'accommoder à l'imagination de l'enfance. Qu'on prenne en

pitié aujourd'hui l'appareil pompeux des exercices et des récompenses, qu'on juge sévèrement leurs drames et leurs vers, qu'on trouve une grande distance entre Mchère et le Père Porée, entre La Fontaine et le Père Sautel; toutes ces opinions fort justes en soi, manquent néanmoins d'équité et de discernement, si l'on s'obstine à juger les choses en dehors du but que la Société voulait atteindre.

Je viens d'indiquer le principal motif de la place en apparence exagérée que tenait le *divertissement* dans les études dirigées par les Jésuites. La réserve avec laquelle ils communiquaient les auteurs anciens à leurs élèves, les mutilations qu'ils leur faisaient subir, les espèces de travestissements de l'antiquité qu'ils se permirent quelquefois, ont droit maintenant d'exciter notre attention.

L'histoire littéraire n'a jamais tenu qu'une très-petite place dans les leçons des Jésuites: on a voulu habituer l'élève à extraire des paroles mêmes de l'auteur tout le fruit qu'il devait tirer de sa lecture; on n'a pas craint, si je puis m'exprimer ainsi, de dépayser les écrivains et de les transporter autant que possible dans le milieu du Christianisme. Très-souvent même on a caché les sources; des fragments anonymes, communiqués aux élèves avec une discrétion systématique, ont remplacé, pour une bonne moitié, la lecture suivie des ouvrages. Déjà, dans le XVII<sup>e</sup> siècle, l'abondante érudition de l'âge précédent a disparu sous cette influence; les élèves des Jésuites ou de leurs imitateurs savent encore beaucoup de latin, mais ils n'ont plus à leur disposition qu'un répertoire d'auteurs très-limité.

Il y a là sans doute matière à un grave reproche contre l'enseignement des Jésuites; mais, pour le faire, il faut se restreindre au terrain de l'érudition; il faut oublier les périls qu'une initiation trop facile à l'antiquité avait fait courir à la société chrétienne. Lisez Ronsard, Paul-Emile, Montaigne, Bodin, les poètes, les historiens, les moralistes et les écrivains politiques du XVI<sup>e</sup> siècle: leurs vues sont presque toujours rétrospectives; ils n'ont d'admiration, de sympathie que pour les souvenirs de la société antérieure au Christianisme. Avec cette idolâtrie, tout le profit du rude labeur accompli pendant le moyen âge aurait bientôt disparu. Avant que nous puissions regarder sans éblouissement les merveilles de l'intelligence et du goût dans les temps antiques, il fallait que, par une expérience assurée,

la supériorité morale, la grandeur sociale des temps modernes fussent évidentes à tous les yeux. Voici bientôt trois siècles que le monde européen s'emploie à fournir cette expérience ; mais on ne l'avait pas quand les Jésuites organisèrent leur système d'enseignement ; c'était alors une nécessité de passer l'antiquité au crible, afin qu'il n'en restât dans les esprits que ce qu'elle a de vraiment beau et d'incontestablement utile. On demandera peut-être si les Jésuites s'y sont pris avec toute l'habileté possible pour accomplir cette opération difficile, mais il me semble que ce n'est pas là la question. Quoi qu'on pense des moyens que la Société mit en usage, il lui restera toujours le mérite d'avoir fait faire une halte à l'esprit humain entraîné sur une pente dangereuse, et d'avoir ainsi contribué efficacement à ce qu'il se tournât du côté de l'avenir et du progrès.

On sait ce qu'est devenu, dans les temps modernes, le latin ainsi séparé de son origine et de son application naturelle. La Renaissance se soutenait par l'imitation, et produisait d'admirables pastiches ; la décadence de cette production artificielle s'est fait sentir, surtout en France, à dater du XVII<sup>e</sup> siècle. Les Jésuites sont encore, pour une bonne part, responsables de ce changement ; ils n'eurent en général qu'une élégance brillante : la langue latine ne dégénéra point entre leurs mains en un jargon corrompu, mais elle perdit le nerf et la couleur. Et cependant ces instituteurs n'accordèrent au grec qu'une médiocre attention : ils le savaient en général fort imparfaitement. L'étude de la langue maternelle n'était aussi chez eux que secondaire ; tous les efforts semblaient avoir pour objet d'obtenir des latinistes d'une obéissante souplesse et d'une facilité redondante. Ce sont là encore des reproches fondés, mais qui, selon les dates, perdent ou gagnent de l'importance.

Quant au français, il aurait été difficile aux Jésuites de faire autrement qu'ils n'ont fait à l'époque de la fondation de leurs collèges. Le professeur Ramus, que nous aimons encore à citer, exprime dans son *Ciceronianus* l'embarras que de son temps on éprouvait pour tracer des règles à l'étude du français. La grammaire n'avait point alors de préceptes fixes dans notre langue ; on avait déjà beaucoup d'écrivains piquants, originaux, mais pas un modèle achevé de l'art d'écrire. Ramus voulut donner une grammaire française, mais il échoua dans l'entreprise ; elle ne devint possible qu'après le siècle de

Louis XIV ; à cette dernière époque les collèges des Jésuites n'étaient déjà plus ce qu'ils avaient été dans l'origine ; les rivaux des Jésuites, Port-Royal<sup>1</sup> et l'Oratoire, s'emparèrent du français au bon moment et y obtinrent de beaux succès. Les Jésuites, peu habitués à emprunter aux autres, s'en tinrent à leurs traditions par un espèce de point d'honneur ; ils eurent tort sans doute, et pourtant la langue du XVIII<sup>e</sup> siècle, cette langue décolorée, mais limpide, que d'autres admirent plus que moi, leur doit certainement beaucoup. Il y a quelqu'un de plus clair et de plus précis que Voltaire, c'est Bourdaloue ; ceux qui tiennent tant au côté pratique des choses ne devraient pas en vouloir si fort aux Jésuites.

Pour l'étude du grec, je trouve les premiers Jésuites excusables. Quand ils ouvrirent leurs écoles, la philologie grecque avait encore deux siècles à parcourir avant de pouvoir fournir aux études élémentaires des textes corrects et une méthode satisfaisante. Mieux valait encore faire du latin à coup sûr que du grec à tout hasard. D'ailleurs, le but même de l'institution des Jésuites ne les obligeait-il pas à donner une préférence décidée aux études latines ? C'est la langue du Catholicisme romain, c'est sur elle que l'autorité pontificale est en quelque sorte fondée. Les Jésuites avaient-ils tort quand ils voyaient dans l'étude du latin le lien de la fraternité entre les catholiques de toutes les nations ? Qui se souciait alors en Europe de l'unité religieuse ? Loin de là, chaque peuple, chaque gouvernement s'efforçait de relever les anciennes barrières et de ranimer les anciennes antipathies : les souverains avaient soif de suprématie : les peuples demandaient des églises nationales. Seule, au milieu de ce morcellement inhumain, la milice des Jésuites rattachait les liens de l'unité à mesure qu'ils venaient à se rompre ; seule, en maintenant l'unité religieuse, elle protégeait l'unité scientifique et intellectuelle. Au milieu de si grands dangers, en présence de besoins si pressants, il faut con-

<sup>1</sup> C'est une habitude que d'opposer l'enseignement de Port-Royal à celui des Jésuites et d'attribuer à l'un une supériorité évidente sur l'autre. Je ne nie pas les succès de Port-Royal ; mais les *petites écoles* n'étaient en quelque sorte qu'une réunion d'éducatrices particulières. Jamais on n'y a abordé le problème de l'éducation en grand comme chez les Jésuites. Nous trouvons dans les œuvres d'Arnauld, sous le titre de *Mémoire sur le règlement des études*, un morceau excellent et digne d'être médité par tous ceux qui s'occupent de l'éducation publique. En désignant les livres qui entrent dans son plan, Arnauld commence et finit par l'ouvrage d'un Jésuite.

venir que l'intérêt purement littéraire du beau latin de la Renaissance pouvait bien ne pas sembler le plus important de tous : il fallait du latin pour les divertissements du collège : les Jésuites y pourvurent avec moins de goût que de profusion ; il en fallait surtout pour les intérêts sérieux de la société, pour la théologie et pour les sciences ; et quand il est question de cet instrument des plus hautes pensées, on n'est plus autorisé, je pense, à incriminer ni le mauvais goût ni la frivolité des Jésuites. Les écrivains qui réformèrent la scolastique, qui parvinrent à exprimer toutes les nuances de la pensée moderne dans une langue claire, précise et naturelle, ont droit à l'admiration de tous les juges compétents.

Nous ne craignons pas de le dire, un système d'enseignement public qui serait de nature à exciter l'admiration des purs théoriciens ne serait, dans l'application, qu'impuissant ou nuisible. La manière dont les Jésuites procédèrent est toute différente : ils ne risquèrent pas un essai, ils n'arrêtèrent pas une mesure sans avoir l'œil sur leur temps, sans faire tous leurs efforts pour s'accommoder à l'état réel des hommes et des choses.

Quand je vois quelles furent, chez les Jésuites, la persévérance et l'unité d'action, quand je compare ce corps rempli de jeunesse et de vigueur à la décadence de la société gallicane et à l'anarchie du protestantisme, je ne m'étonne plus de leur succès et je comprends, sans presque la blâmer, la disposition contradictoire des hommes qui, courant la même carrière, virent d'abord avec défiance et jalousie des rivaux aussi redoutables et leur empruntèrent ensuite leurs méthodes et leurs systèmes. C'est ce qui arriva dans les pays catholiques et même dans quelques-uns des pays protestants. Les Jésuites avaient renoncé de bonne heure à la publicité de l'enseignement : cette publicité ne reparut nulle part. Les établissements nombreux compensaient pour eux la perte de la publicité : les petits collèges furent supprimés, et l'on considéra le nombre des écoliers réunis dans un même établissement comme une garantie de succès. Les Jésuites avaient des préaux, des barreaux et des grilles : on organisa les collèges comme des prisons. Les Jésuites faisaient de bruyantes distributions de prix : on leur emprunta les couronnes et les fanfares. On leur prit tout, le bon et le médiocre, la réduction du nombre des auteurs, leur mutilation, leur interprétation indépendante de l'histoire, les textes

fragmentés et anonymes, l'abus du latin en prose et en vers : et quand on eut exprimé leur système jusqu'à la lie, on parvint enfin à les chasser : application toute neuve de la formule de M. Balanche, suivant laquelle *l'initié doit toujours tuer l'initiateur*.

Pendant ce mouvement, si énergique d'une part, si docile de l'autre, ne s'était pas étendu à toute l'Europe. Les Universités protestantes de l'Allemagne, organisées, dans l'origine, sur le modèle de l'ancienne Université de Paris, avaient conservé à la fois leurs formes scolastiques et leurs habitudes de liberté. Les cours y étaient toujours publics, les élèves y payaient les professeurs. Ils constituaient, comme dans le Paris du moyen âge, un peuple à part, un véritable corps de nation. Une vie précieuse se conservait sous cette enveloppe rude et pédantesque, et il devait suffire d'un souffle régénérateur pour rendre à ces vieux éléments toute l'activité de la jeunesse.

C'est ce qui arriva au XVIII<sup>e</sup> siècle, quand le bélier de l'influence française eut enfin fait brèche dans la torpeur allemande. Là s'accomplit, presque sur tous les points, la révolution que Ramus voulait introduire en France au milieu de circonstances malheureusement trop défavorables. Les avantages de l'Allemagne étaient tout autres : les souvenirs de la société antique ne pouvaient plus abolir le prestige de la société moderne : la servilité de l'imitation n'était plus possible, depuis que les littératures modernes montraient, à côté de la Grèce et de Rome, tant de types aussi admirables que divers. L'expérience, favorisée par la stabilité des gouvernements, avait mis son levier aux mains de l'homme : l'abus de l'imagination n'était plus possible, et les merveilles de la vie pratique faisaient désormais contre-poids aux illusions poétiques. Sur ces fondements précieux l'Allemagne bâtit l'édifice de sa science et de sa littérature ; la liberté des Universités lui tint lieu de la liberté politique, et comme la première de ces libertés n'avait plus que des inconvénients secondaires, l'Allemagne refusa de croire que jamais elle eût été préjudiciable.

Voilà, je pense, sous l'influence de quelles idées M. Thiersch est venu en France pour étudier notre système d'enseignement public. Comme protestant, comme élève d'une de ces Universités dont la liberté s'est maintenue à travers les siècles, il devait nourrir de fortes préventions contre le système des Jésuites et condamner d'avance tout ce qui s'y rattacherait de près ou

de loin. Il arrivait d'ailleurs dans un pays fier de ses franchises et prompt à reprocher aux autres les entraves sous lesquelles ils gémissent encore; il lui aurait fallu une vertu surhumaine pour résister à la tentation de rétorquer l'argument contre la France, dès qu'il en trouvait l'occasion. Cependant, il rencontrait partout les traces d'une rénovation profonde; l'esprit des institutions s'était introduit à fortes doses dans l'armée, dans la magistrature, dans l'industrie et dans la propriété; seule l'instruction publique offrait un spectacle contraire: là, rien n'avait presque changé; on s'était borné au rétablissement pur et simple des anciennes études et des vieux collèges; la méthode jésuitique, réduite à l'état de routine, désormais hors de rapport avec l'état des esprits et celui de la société, continuait de régner dans les établissements de l'État. Au-dessus des collèges, l'enseignement des lettres, après un moment d'éclat, trop brillant peut-être pour la fixité et la règle des études, flottait au hasard, sans plan distinct et obligé, dans le cercle de l'instruction.... Ces contradictions, ces anomalies, ces lacunes excitèrent naturellement la verve d'un homme dans lequel il n'existait pas une idée, pas une impression, pas une habitude qui ne fût antipathique à ce qu'il avait sous les yeux.

Mais si M. Thiersch n'a pas eu tort de tout point, comment se fait-il que la Révolution n'ait pas laissé son empreinte dans le système de l'éducation publique? Qu'est-ce qui porte des hommes qui ont l'hydrophobie des Jésuites à conserver, comme l'arche sainte, une organisation et des méthodes qui remontent aux Jésuites, et qui, à vrai dire, n'ont jamais été bonnées qu'entre leurs mains?

Le rétablissement des études classiques produisit, dans l'origine, une impression profonde, et fut chaudement accueilli par l'opinion. Une désorganisation complète avait signalé l'ère de la Révolution; la génération nouvelle avait été abandonnée à la merci des spéculateurs et des intrigants; au moment où le gouvernement ouvrit les *écoles centrales*, une foule d'hommes avait atteint l'âge viril, sans avoir pu se donner les précieuses connaissances qui assuraient aux élèves de l'ancien régime une supériorité évidente. Quelque imparfait que fût cet essai d'organisation, l'ardeur y suppléa, et des résultats remarquables furent obtenus. Seulement il y avait disproportion entre la mesure des connaissances et le mérite réel de ceux qui venaient de les acquérir: une belle *version*, des *vers latins* bien tournés

étaient comme une conquête sur la barbarie qui menaçait naguère de tout envahir.

Depuis cette époque, les études classiques n'ont point retrouvé leur premier élan. Je me rappelle fort bien qu'à la fin de l'Empire nous étions encore sous le charme de ces victoires; toute notre ambition se bornait à l'espérance de faire aussi bien qu'alors, et les couronnes de la rhétorique nous semblaient le  *nec plus ultra*  de l'éducation. Ce n'était pas là seulement une illusion d'écoliers; nos maîtres la partageaient de bonne foi; et comment en aurait-il été autrement? C'étaient, pour la plupart, ou des professeurs de l'ancienne Université, dans laquelle depuis longtemps l'enseignement supérieur avait cessé d'exister, ou des vainqueurs encore parés de ces couronnes des premiers concours qui excitaient notre envie. Déjà, sous l'ancien régime, avait commencé à s'établir l'idée vraiment fatale que les études sont terminées avec les cours du collège; sous l'empire des illusions récentes, une telle pensée s'enracinait plus profondément encore, et l'Université l'encourageait par l'importance officielle qu'elle attachait aux succès du  *grand concours* .

Cependant l'homme habile et modéré que Napoléon avait placé à la tête de l'Université impériale était loin de considérer sa tâche comme accomplie pour avoir tolérablement organisé l'enseignement secondaire. Les innovations n'étaient pas à l'ordre du jour: on ne croyait pouvoir raffermir la société qu'en exhumant tout ce qui, parmi les débris de l'ancien régime, pouvait s'adapter à l'ordre nouveau; la méthode des Jésuites était donc venue tout naturellement reprendre, dans les classes, la place que l'ancienne Université lui avait faite. C'était pour le présent, et avec les instruments qu'on avait à sa disposition, tout ce qu'on pouvait faire de mieux; mais Fontanes visait plus haut: il organisait l'enseignement supérieur; ses choix, souvent hardis, furent souvent admirables: en subordonnant l'École normale à l'enseignement public de la Faculté des Lettres, en astreignant les jeunes gens qui se destinaient au professorat à prendre dans cet enseignement la direction de leurs études, il assurait l'influence salutaire de la science sur la pédagogie, des idées sur les méthodes; il cherchait à renouveler, autant que la chose était possible sous le régime impérial, le beau mouvement des  *écoles normales* , quand deux mille personnes appelées de tous les départements vinrent puiser dans un enseignement pu-

blic, solennel et mêlé de discussions libres, l'impulsion qu'elles devaient reporter par toute la France.

La Restauration, ou ne comprit pas ce que Fontanes avait voulu faire, ou en redouta les conséquences. Si les intentions furent droites alors, les fautes furent nombreuses : on affaiblit de plus en plus l'Université, et l'on n'osa pas la détruire. L'enseignement secondaire continua de se trainer dans les vieilles traditions. On crut faire merveille en réduisant l'enseignement supérieur à une superfétation sans rapport avec les premières études, et sans influence sur leur direction ; on contraignit, en quelque sorte, les hommes éminents qui occupaient les chaires de la Faculté des Lettres, par leur isolement et par les défiances dont ils étaient l'objet, à devenir des puissances politiques et des organes formidables de l'opposition.

J'éprouve un certain embarras à parler de ce qui s'est passé depuis la révolution de Juillet : je répugne à scruter les motifs des inconséquences que j'aperçois. Qu'il me suffise de caractériser en deux mots l'état actuel de l'enseignement secondaire et de l'enseignement supérieur : l'un est *surchargé*, l'autre est *délaissé*. On s'est attaché, autant qu'on a pu le faire, à se passer des chaires de Faculté, et les professeurs en ont été presque réduits au rôle de membres d'un jury d'examen : l'enseignement supérieur, véritable hors-d'œuvre pour toutes les classes de la société, n'exerce plus d'influence même sur ceux qui se destinent à l'enseignement : toutes les espérances se fondent, tous les efforts se dirigent sur l'École normale, établissement à *huis-clos*, dont M. Thiersch a cru devoir stigmatiser si sévèrement la direction. Les concours pour la collation des grades, les actes publics sont presque redevenus, comme dans l'antique Université, les seules occasions où la pensée qui dirige l'institution se produise au grand jour.

L'objet que se propose un gouvernement, en entretenant à grands frais un enseignement public, est manifesté, et pour moi il est légitime. L'État qui abandonnerait l'esprit des générations nouvelles aux influences les plus contradictoires, qui laisserait se transformer l'instruction en une machine de guerre dirigée contre son existence, commettrait un véritable suicide. On ne peut taxer de tyrannie de la part de l'État l'action supérieure qu'il prétend exercer sur l'instruction publique ; et en effet c'est en vain qu'il manifesterait cette prétention, si la véritable

force, c'est-à-dire la puissance fondée sur le consentement national, lui était d'ailleurs refusée. Quand au contraire ce consentement existe en sa faveur, rien de plus naturel que de le perpétuer par une action puissante sur les jeunes gens.

Mais cette force de l'opinion, qui est aujourd'hui la seule que les gouvernements possèdent, où la puisent-ils? Dans la publicité. Et l'on voudrait qu'un système qui n'admet qu'une publicité incomplète, et qui se pratique derrière des murailles inaccessibles au contrôle de l'opinion, répondît à ce besoin d'influence dont l'Etat est justement jaloux? Mais l'Etat sait-il lui-même si c'est sa pensée qu'on propage et qu'on soutient?

En quoi d'ailleurs consiste cette pensée? Est-elle invariable, ou plutôt n'est-elle pas modifiée sans cesse par les événements et la discussion? Sans la publicité, comment ces modifications progressives se feront-elles jour dans l'enseignement? L'Etat ne peut avouer et soutenir qu'un enseignement soumis à la même publicité que lui.

Il n'y a que l'enseignement supérieur qui se lie d'une manière intime à l'existence de l'Etat; le droit que l'Etat peut prétendre sur les esprits n'est légitime et salutaire que quand l'homme intérieur est formé. Si, dans le travail qui donne à la pensée sa direction et au cœur sa nourriture, l'Etat prétend devancer la religion, il porte atteinte à l'indépendance du for intérieur et viole le droit des familles qui en sont les gardiennes, les guides et les juges pendant les années de l'adolescence. Il n'y a pas un père qui, en descendant dans sa conscience, n'y trouve qu'il est responsable devant Dieu de celle de son fils adolescent. Si le temps, les forces ou les lumières lui manquent pour accomplir sa mission, celui auquel il la délègue doit avoir toute sa confiance: c'est ce droit préexistant à celui de l'Etat que la Charte a principalement désigné sous le nom de liberté de l'enseignement.

L'Etat ne peut enseigner que sa propre sagesse, une sagesse de calcul, de compromis, de concessions aux faiblesses et aux passions des hommes. Il est bon que l'homme destiné à vivre dans le monde n'ignore pas ces tristes nécessités: l'expérience pratique, c'est-à-dire l'attente raisonnée des froissements perpétuels que cause le contact des hommes, est obligatoire pour tous; cette expérience n'a rien d'absolu, elle s'accoutume aux contingences de la vie; les sentiments qu'elle alimente, les sacri-

fices qu'elle impose, n'ont pas besoin, pour porter leurs fruits, que le mobile en soit d'une pureté absolue. Veut-on prévenir les conséquences d'une telle initiation à nos misères sociales; veut-on que l'homme intérieur résiste à ces épreuves de l'homme extérieur: c'est à une autre école qu'il faudra que la conscience soit formée, c'est dans une inspiration bien supérieure à celle de l'Etat qu'elle puisera sa lumière. Pour que nous restions supérieurs au monde tout en vivant dans son sein, pour que la conscience traverse sans se souiller les flots amers qui la séparent de Dieu, il faut que la place ouverte dans notre cœur aux émotions religieuses n'ait pas été occupée par d'autres sentiments. Quel est l'homme, pourvu que la religion se soit emparé de son âme pendant un seul jour de son adolescence, qui ne ressente à jamais l'influence de ce moment divin? Celui qui s'oppose à ce que l'éducation de l'adolescence soit surtout religieuse viole un droit sacré.

Ce qu'il y a de plus fâcheux, c'est que cette violence n'est ressentie vivement que par les âmes délicates. Les parents qui se déchargent sans scrupule, dans l'intérêt de leurs plaisirs ou de leurs affaires, de toute responsabilité à l'égard de leurs fils, s'inquiètent peu de ce que deviennent ces êtres fragiles dans les établissements d'éducation publique. Toutes les craintes, toutes les angoisses sont pour les pères dévoués au devoir et pour les vraies mères de famille.

L'État, sans doute, en faisant un appel impérieux à la confiance des familles, n'a nullement l'intention de la tromper. En général, la direction qui vient d'en haut est intelligente et pure: les règlements sont nombreux et consciencieusement élaborés; on fait de son mieux; mais l'action supérieure, en passant par tant de rouages, s'affaiblit et se décompose; la dépendance n'est souvent qu'apparente; la cohésion n'existe nulle part; l'affection, ce mobile suprême de toute bonne éducation, ne pouvant s'arrêter sur personne, ne se développe point; en fin de compte, l'État n'accomplit que d'une manière imparfaite le devoir dont il s'est imprudemment chargé.

Il n'en est pas de même de l'enseignement supérieur: l'action de l'État, si elle est bien dirigée, doit y être profonde, directe et salutaire. Il y a mieux, personne ne la lui conteste. S'est-il, par exemple, élevé jamais de réclamations sérieuses contre les institutions spéciales dirigées par l'État? Sans doute,

les jeunes gens peuvent y recevoir encore de mauvaises impressions ; mais ils sont arrivés à un âge où la responsabilité de leurs actions a commencé pour eux : les parents sentent bien que leur devoir de surveillance se réduit à mesure que s'accomplit chez leurs enfants l'émancipation des caractères.

Où l'Etat est destiné à périr, ou il est impossible qu'un enseignement donné publiquement en son nom ne respecte pas la conscience religieuse. Évidemment le danger n'est pas là, et les familles qui se plaignent que l'État veuille s'emparer exclusivement de l'adolescence le verraient sans ombre concentrer sa prétention dans l'enseignement supérieur.

Pour que cet enseignement devint efficace, il faudrait placer l'obligation de le suivre au-devant de toutes les carrières libérales. Personne ne reproche à l'État l'aggravation toujours croissante des garanties qu'il exige à l'entrée de ces carrières ; la sévérité des conditions d'admissibilité est en effet la conséquence nécessaire de la liberté illimitée du concours. L'État ne rencontrera donc aucune opposition sérieuse le jour où, à l'obligation de respirer l'air d'établissements qui ne peuvent forcer à confiance, il aura substitué la prescription de suivre pendant un temps donné un enseignement supérieur public, et, par conséquent, perpétuellement placé sous le contrôle de l'opinion.

Autre conséquence également nécessaire et heureuse : si l'enseignement supérieur devient obligatoire et complet, s'il est désormais l'objet de la sollicitude du gouvernement, si les hommes de mérite et de conscience y trouvent une carrière indépendante et honorée, l'enseignement *secondaire*, ou plutôt l'enseignement *préparatoire*, se reformera de lui-même sous l'influence immédiate de l'instruction supérieure. Ce sera là encore une influence de l'État, mais indirecte, limitée, compatible avec le droit des familles, et qui se sera épurée et renforcée en se dépouillant de toute trace d'oppression administrative et en s'inspirant à un foyer de lumières et de liberté.

Voici des idées exposées d'une manière trop rapide, obscures peut-être, ou nouvelles pour beaucoup d'esprits. Afin de donner les éclaircissements nécessaires, et de prévenir les principales objections, j'ai besoin de développements assez étendus.

---

Le petit nombre d'éclaircissements historiques qui précède

a dû faire comprendre l'origine du système d'enseignement qui domine aujourd'hui dans l'Université, et montrer d'où proviennent ses plus graves inconvénients. Si la question de la liberté d'enseignement a pris un développement formidable, si le système refuse de l'admettre et intéresse à la défense du monopole des auxiliaires dont le contact devrait naturellement exciter la répugnance de quiconque aime les lettres et veut la grandeur de l'intelligence, il faut s'en prendre surtout à l'organisation défectueuse de l'enseignement. Remédiez à ces défauts, et la liberté ne causera plus à personne ni terreur, ni embarras : telle est la vérité que je voudrais mettre dans tout son jour.

Afin d'atteindre ce but, je raisonnerai d'abord comme si le monopole était de droit, et comme si, ce privilège appartenant à l'État, on n'avait à se préoccuper que de rendre l'enseignement le meilleur possible.

Pour me mettre un instant dans ce point de vue, je n'ai nul besoin de me rapprocher de l'opinion des républiques anciennes renouvelée un instant par la Convention, mais repoussée par la conscience du Christianisme, opinion suivant laquelle la *patrie* seule aurait un droit sur les enfants qui naissent dans son sein.

Je n'ai aucune concession à faire non plus aux prétentions du despotisme impérial, à la prévoyance méticuleuse qui s'efforce de devancer jusqu'aux premières lueurs de l'indépendance dans l'âme humaine, et qui, en façonnant l'enfance, voudrait créer une seconde fois l'homme pour en être adoré et servi. A moins qu'on ne désespère à tout jamais du sentiment de la liberté en France, on doit avoir la conviction qu'il n'y a pas de talent au monde qui puisse rendre une heure de vie à ces idées odieuses ou impuissantes.

Il me suffira d'exagérer pour le moment la tendance qu'a l'esprit français à croire que rien ne peut se faire que par le gouvernement.

Après cet examen exclusif, la question de la liberté sera beaucoup plus facile à résoudre.

Résumons rapidement les faits antérieurs : la solution pratique du problème en dépend.

Deux systèmes qui sont encore en présence ont régné tour à tour : l'enseignement *public* et l'enseignement à *huis-clos*, l'*Université* et le *collège*.

C'est la France qui a créé le véritable enseignement *universitaire*, si différent de celui qui existe aujourd'hui. Au XII<sup>e</sup> siècle, nous voyons l'enseignement s'élançer, par un mouvement spontané, de l'ombre des monastères et du cloître des cathédrales dans le domaine de la publicité ; le Saint-Siège autorise ce mouvement, et les rois le secondent. C'a été, en égard aux circonstances, l'époque la plus belle et la plus féconde de l'enseignement en France.

Dans l'état de la société d'alors, quand le monde, à peine raffermi sur ses bases, secouait les chaînes de l'ignorance, au sein de l'Université de Paris, ouvert à toutes les nations, où les *écoliers* arrivaient de tous les points de l'horizon, traversant les monts et les mers, où l'Islandais coudoyait le chrétien de Jérusalem, on ne compta d'abord que des adultes et pendant longtemps les soins de l'éducation furent étrangers aux devoirs du corps enseignant.

Aussi, dans l'origine, les collèges ne furent-ils que des hôtelleries, des asyles ouverts par une charitable pensée aux hommes que le désir d'apprendre attirait de si loin et exposait aux privations les plus dures.

On avait songé d'abord à héberger les écoliers ; puis, quand ils commencèrent à venir plus jeunes à l'Université, on s'occupa dans les collèges de les préparer, et en quelque sorte de les dégrossir : il y eut alors des classes intérieures et des leçons préparatoires.

Après la préparation des nouveaux venus arriva la répétition, le perfectionnement pour les élèves plus anciens. Certains collèges avaient été magnifiquement dotés ; ils avaient de beaux bâtiments, des salles spacieuses : l'Université proprement dite était mal logée ; les collèges lui donnaient souvent asyle pour ses solennités les plus importantes : le public qui y affluait ne distinguait plus le collège de l'Université. Par cette voie de concession et d'usurpation, quelques collèges arrivèrent au *plein exercice*, c'est-à-dire qu'ils obtinrent de mettre leurs travaux intérieurs sur la même ligne que les cours de l'Université.

C'est ainsi que les cours publics tombèrent en désuétude, et quand la voix de Ramus s'éleva pour en demander le rétablissement, la guerre civile et religieuse y mit obstacle. Cependant la suppression des cours avait amené une décadence dont l'ancienne Université ne s'est jamais relevée.

Les Jésuites trouvèrent dans toute sa force le régime du *plein exercice* ; ils voulurent le vivifier, en renouvelant les cours publics dans l'intérieur de leurs collèges : la foule accourut aux leçons du Père Maldonat, le plus distingué de leurs professeurs : une basse intrigue le fit sortir de France. Cependant les Jésuites auraient sans doute persisté dans cette voie, si Paris n'eût été ensanglanté par les troubles religieux.

Après l'apaisement des troubles, ils renoncèrent à la publicité et organisèrent le puissant enseignement à *huis-clos* dont j'ai tâché de donner une idée : l'ancienne Université leur emprunta leur système, et le transmit presque intact à la nouvelle.

Cependant, en 1811, M. de Fontanes voulut rétablir sur une base sérieuse l'enseignement public de la Faculté des Lettres ; son entreprise, si elle avait réussi, aurait eu pour effet de réduire de nouveau les collèges à l'office d'écoles préparatoires ; mais la Restauration a rétrogradé sur M. de Fontanes, et depuis quinze ans la situation s'est plutôt aggravée qu'améliorée.

Cependant l'enseignement *universitaire* donné par la France à l'Europe est resté intact en Allemagne et en Angleterre ; il a été restauré en Belgique, et, à partir du XVIII<sup>e</sup> siècle, particulièrement en Allemagne, il s'est imprégné d'une vie nouvelle.

Que devons-nous préférer aujourd'hui, de l'ancien enseignement français, c'est-à-dire de l'enseignement vraiment *universitaire*, fondé sur la publicité, ou de l'enseignement fermé des *collèges*, imité des Jésuites, sans leur dévouement, leur talent spécial et leurs succès ?

A mon sens, avec nos institutions, nos mœurs, nos besoins, nos idées, l'enseignement que j'appelle *universitaire*, et auquel l'Université actuelle n'est jamais franchement revenue, est de tout point préférable.

Mais, me dira-t-on, c'est donc une révolution que vous demandez ? Comment concilier de tels changements avec ce qui existe ? Il y a là tout un ensemble, des traditions, une vie propre qu'on ne changera pas d'un coup et dont il vaut mieux tirer tout le parti possible.

A cela je répondrai qu'il n'y a aucun risque, ni pour moi, ni pour la chose publique, à ce que je fasse ma révolution sur le papier ; si l'on en venait à l'œuvre, il faudrait d'autres délibérations que celles qui se sont passées dans mon esprit, et des avis plus graves que le mien. J'ai causé autant que je l'ai pu de

ces matières avec les hommes d'expérience qui daignaient s'en occuper : beaucoup de mes idées ont été rectifiées par ces entretiens ; on m'en a suggéré d'autres que j'ai adoptées avec empressement. En produisant mon opinion dégagée de toute prétention personnelle, je provoque les objections, je demande qu'on réforme ce qu'il y aura dans mes vues d'incomplet ou d'erroné.

La voie dans laquelle on est engagé est défectueuse : c'est la seule chose dont je sois parfaitement certain. Un mal plus grand encore que le mal qui existe, c'est l'indifférence avec laquelle on le laisse vivre, croire en lui-même et grandir. Notre pays est ainsi fait : il aime à se persuader qu'il a le mieux en toute chose ; mais quand, par des preuves manifestes, on a fait cesser sa confiance en lui-même, il est ardent à réclamer des mesures qui puissent lui rendre la supériorité qu'il a perdue. Aujourd'hui les esprits sont en éveil sur la question de l'enseignement ; il semble que, par le fait, une grande enquête soit ouverte : j'y apporte ma déposition particulière.

Dans cet examen, il y a deux questions étroitement subordonnées l'une à l'autre : l'organisation d'abord, et ensuite la pratique de l'enseignement. En ce moment, le loisir et l'espace me manquent pour discuter la dernière question. Je ne toucherai donc qu'en passant ce qui concerne le choix et l'application des méthodes, et je réserverai pour une seconde partie de ce travail l'étude des rapports de l'éducation avec l'instruction ; on ne trouvera ici sur ce point que le germe de mes idées.

En un mot, je me concentrerai cette fois dans l'étude de l'organisation, tout en avertissant que, sans une bonne *pédagogie*, l'organisation la meilleure est destinée à demeurer stérile.

## I. ENSEIGNEMENT COMMUN.

On n'établit actuellement qu'une seule distinction dans le cours des études libérales ; on laisse au peuple l'enseignement *primaire*, les collèges donnent l'enseignement *secondaire* ; les Facultés distribuent l'enseignement *supérieur*.

Mais, en fait, pour les lettres, on se borne à l'enseignement *secondaire* ; l'enseignement *supérieur*, n'ayant rien de fixe ni d'obligatoire, n'est qu'un luxe dans l'Université : c'est une res-

source pour les personnes qui cherchent une distraction innocente et distinguée ; mais supposez-en la clôture immédiate et totale, la machine universitaire n'en marchera pas moins, comme de coutume.

Et, en effet, tout ce qui appartenait naturellement à l'enseignement supérieur, littérature, histoire, philosophie, a été refoulé dans les collèges. On apprend mal toutes ces choses, on les apprend trop tôt, et en même temps on étouffe ce qui devrait faire l'objet exclusif de l'enseignement secondaire.

Ainsi donc, pour en revenir aux saines traditions universitaires, il faut d'abord une réduction de l'enseignement secondaire à ses éléments naturels, et une constitution sérieuse de l'enseignement supérieur ; mais cela ne suffit pas : je demande encore une coupure dans l'enseignement secondaire, tel qu'il a été toujours constitué.

Et voilà ce qu'on trouvera naturellement de plus téméraire dans ma proposition. Toute tentative nouvelle passe pour chimérique : si je réclame en faveur de l'enseignement supérieur, j'ai au moins l'avantage de m'appuyer sur d'anciennes traditions et sur des succès récents ; mais c'est se discréditer d'avance que de mêler aux leçons de l'expérience une proposition qui n'a pour elle l'autorité d'aucune époque ni d'aucun pays.

Examinons pourtant si les conditions nouvelles dans lesquelles la société se trouve ne nous imposent pas de nouveaux devoirs.

La classe moyenne a démesurément augmenté, et les portes sont largement ouvertes à un accroissement presque indéfini de cette partie de la nation. Elle a aujourd'hui une participation au gouvernement et une responsabilité politique qui, dans l'ancien régime, étaient inconnues à la plupart de ses membres, et cependant elle n'est point, dans sa grande majorité, appelée à la culture des lettres.

Il lui faut une instruction supérieure à celle que donne l'enseignement primaire ; et cependant, pour elle, l'enseignement secondaire, tel qu'il est distribué dans les collèges, est, en général, trop ou trop peu : trop du côté classique et littéraire ; trop peu du côté pratique, et, comme on dit aujourd'hui, *professionnel*.

De là les rapports pleins de malaise des parents, des élèves et des maîtres.

L'enseignement classique est trop souvent une affaire d'amour-propre, non de conviction. Son interruption prématurée est considérée comme une marque d'infériorité intellectuelle ou sociale pour les enfants ; on les fait persister dans des études qui ne leur serviront à rien, et auxquelles les parents ne tiennent pas : ce que savent fort bien et les élèves et les maîtres.

Ou bien on se lance dans les expériences : on ne souhaite à ses enfants que l'art d'exploiter la matière, et on se borne à l'enseignement positif. La douce influence de la religion, sa liaison intime avec les lettres humaines sont outrageusement méconnues : des hommes destinés à conquérir un certain rang et une certaine influence par la fortune entrent dans le monde comme des sauvages, ignorant tout ce qui se rapporte à l'âme, et destinés à haïr ce qu'ils ignorent. Plus ces avortements de l'éducation se multiplient dans la classe moyenne, et plus le niveau intellectuel et moral de la nation tend à s'abaisser.

Comment trouver, pour le grand nombre, un milieu convenable entre ces excès dangereux ? C'est la religion, et surtout la religion catholique, qui offre le remède.

La pratique ancienne de notre Église a placé avant l'époque de la puberté l'initiation des jeunes chrétiens au plus auguste des sacrements. L'étude morale et physique de l'homme justifie le choix de cette époque de la vie : les facultés alors sont incomplètes, mais actives et admirablement pondérées ; on dirait qu'il existe un premier homme qui s'efface ensuite. Après cette halte de la nature, commence un temps de crise où les dispositions les plus heureuses s'affaissent et se troublent souvent pour se relever ensuite et produire la dernière et la plus riche transformation de notre nature.

La religion ne craint pas de confier ses plus hauts enseignements à l'homme qui semble se reposer ainsi dans son premier développement ; elle n'hésite pas à lui demander un effort moral qui semble hors de proportion avec ses forces, mais que doit favoriser, dans les conditions ordinaires, la pureté du premier âge.

L'enseignement du catéchisme donne la mesure du mode et du degré d'instruction auquel peut atteindre un enfant de douze à treize ans.

Si donc nous considérons avec attention ce qu'ose et ce qu'obtient alors la religion, nous parviendrons à apprécier ce qu'on

peut tenter en même temps dans le domaine de l'enseignement humain, et peut-être poserons-nous rigoureusement les termes du problème en nous attachant à donner à chacun, selon la position de ses parents et la destinée à laquelle il semble appelé, tous les moyens de faire sa *première communion*.

L'acte que l'enfant accomplit alors est la base de ses devoirs ultérieurs. Il doit déjà pressentir ce qu'il sera comme époux, comme père, comme maître ou comme subordonné, comme citoyen, comme serviteur du public ou de l'État. Il doit comprendre que la première condition qu'il ait à remplir pour devenir honnête homme, c'est de ne rien ignorer de ce qu'en conscience il est tenu de savoir.

Au service de cette conviction, qu'on peut facilement inculquer à l'âme, la nature a mis dans les enfants une immense curiosité. Cette disposition bien dirigée devient un puissant auxiliaire pour la religion elle-même.

Cependant la curiosité, chez les enfants, trouve, dans la fragilité des organes, la limite de son intensité : on ne peut alors supporter le poids de la *science*, mais l'on recueille avec avidité la *notion* des faits qui ont passé dans le domaine de l'expérience. Ces faits eux-mêmes n'offriraient à l'intelligence qu'un médiocre profit, si on ne soumettait à un exercice modéré et progressif les facultés qui mènent à la science. Tel est, à ce qu'il semble au moins, la théorie de l'enseignement dans l'âge qui précède la puberté, théorie dont la mise en pratique se restreint ou s'étend selon que l'enfant paraît appelé, par le cours naturel des choses, à des devoirs plus ou moins graves, plus ou moins compliqués.

Dans l'enseignement primaire, le nombre des notions que l'on communique à l'enfant est nécessairement restreint, et les moyens d'apprendre sont proportionnés à l'étendue de ces notions : l'exercice de la mémoire, l'habitude de la lecture, l'art de l'écriture, le calcul, et la grammaire ou les règles fondamentales du discours, sont les instruments intellectuels qu'on met aux mains des enfants nés dans les classes condamnées à un labeur journalier.

Ces notions, ces moyens d'apprendre doivent être élevés à une plus haute puissance pour l'enfant des classes moyennes; on exigera plus tard de ses facultés bien davantage; ses organes intellectuels seront mis à des épreuves plus difficiles : il lui

faudra aborder la science, se régler d'après l'expérience de l'histoire, étendre ses communications avec les autres hommes par la connaissance des idiomes différents de la langue maternelle.

Ainsi, appréciation de l'utilité des sciences et de leur résultat, connaissance sûre et développée de la religion et de l'histoire, étude des langues étrangères, mortes ou vivantes, telles sont les bases sur lesquelles il faudrait, à mon sens, fonder ce que j'appelle l'*enseignement commun* des classes moyennes, en lui donnant la *première communion* pour complément et pour récompense.

Comme il importe à l'homme de savoir ce qu'il est lui-même au moral et au physique, ses rapports avec les autres créatures, le milieu dans lequel Dieu l'a placé, les ressources qu'il tient de la nature, les leviers qu'il doit à l'expérience, l'étendue, la certitude des connaissances humaines, et leur limitation non moins étonnante, l'*enseignement commun* comprendra d'abord celles de ces notions que l'on peut donner sans recourir à l'instrument mathématique. L'astronomie conduira l'intelligence dans les abîmes de l'espace, la géologie l'initiera aux révolutions du globe que nous habitons, l'histoire naturelle fera connaître la richesse et la diversité des merveilles de la création, la physique révélera l'autre abîme de la petitesse infinie, et la chimie fera apprécier l'action de l'homme sur la matière. On enseignera aussi ce que notre espèce peut par la guerre savante, par la navigation, par l'agriculture, par l'industrie; en un mot, on réduira à la mesure de l'enfance l'admirable idée du duc de Bridgewater, grâce à laquelle l'Angleterre possède des traités scientifiques aussi avancés qu'il est possible pour le fonds même des connaissances et ramenant à Dieu par l'idée partout saisie et partout proclamée de son éternelle providence.

L'histoire et la géographie marcheront du même pas et dans le même esprit que les notions scientifiques. Cette partie de l'enseignement aura deux faces : l'une positive, l'autre morale. D'un côté, on procédera par masses générales et par point fixes espacés à travers les âges. L'enfant prendra une idée de la certitude, appliquée aux souvenirs du passage de l'homme sur la terre : son intelligence recevra l'impression durable de tous les faits sur l'enchaînement desquels se fonde la tradition humaine. Il parcourra l'espace avec la même sûreté que le temps ; les as-

pects du globe, les climats, les mœurs, les différences politiques et religieuses lui seront retracés avec une sobriété lumineuse et animée. L'âme, en même temps, recevra l'impression du mérite et du démérite des hommes : l'enfant connaîtra les noms que la conscience humaine a flétris; il saura mieux encore ceux qu'elle a adoptés dans sa reconnaissance. Cette partie capitale de l'enseignement sera traitée avec autorité et honnêteté dans un point de vue à la fois chrétien et national.

Le choix des langues dont l'étude fera partie de cet enseignement dépendra beaucoup des localités. On n'agira pas de même dans les ports de l'Océan, sur les frontières de l'Allemagne, aux pieds des Alpes et des Pyrénées, que dans le centre du pays. En tout cas, quelle que soit l'importance des idiomes modernes, et quelque facilité vraiment instinctive et sympathique qu'ils offrent surtout à l'enfance, pour que l'esprit s'habitue à penser avec d'autres mots que ceux de la langue maternelle, si l'on éprouve la crainte de donner à l'enseignement une surcharge incompatible avec les dispositions du plus grand nombre, on fera bien de renoncer entièrement aux langues modernes et de se borner aux deux langues classiques. La religion en fait un devoir. Tout chrétien doit à ces langues l'hommage de sa foi; c'est la parole du Sauveur lui-même, ou du moins de ses interprètes immédiats, que l'on entend dans l'Evangile; le latin est en quelque sorte la voix de l'Eglise; il réalise, par un effet sensible, la communauté de pensée et de prière entre tous les chrétiens. Quelle que soit l'éloquence des organes de la religion, quelque clairement que notre langue en exprime les vérités, on fait, à l'aide du grec et du latin, un pas de plus dans l'intelligence des vérités du Christianisme, on s'unit plus étroitement, dans le temple, à l'hymne et à l'oraison; le chœur de l'Eglise militante est comme une révélation des louanges que l'Eglise triomphante poursuit à travers l'éternité.

Chose remarquable! le choix du latin et du grec, inspiré par le sentiment et la foi, se trouve confirmé par l'examen de la plus froide raison. Ces idiomes méritent la préférence, même au point de vue d'une éducation ordinaire, parce qu'ils offrent un type plus philosophique du mécanisme des langues et de la variété de leurs flexions; seuls ils supportent l'application rigoureuse de principes propres à satisfaire le jugement.

L'*enseignement commun*, dont je viens de retracer l'objet, commencera, entre huit et neuf ans, par les exercices qui appartiennent à l'enseignement primaire; il s'étendra ensuite en raison des progrès de l'intelligence, pour se resserrer de nouveau à mesure qu'on approchera de la grande solennité qui en sera le couronnement.

Le dernier semestre sera purement religieux. Les sciences et l'histoire se tairont, les textes profanes seront quittés; il ne restera plus que la parole de Dieu ou des écrits en harmonie avec cette parole. Les maîtres, après avoir conduit leurs élèves jusqu'aux pieds du sanctuaire, se retireront, et la voix du prêtre se fera seule entendre dans ce dernier moment.

Je prévois les principales objections qu'un tel plan doit soulever. On ne voudra point admettre qu'avant treize ans la plupart des enfants puissent s'assimiler d'une manière intelligente et durable un aussi grand nombre d'idées. Et puis les fidèles gardiens de la pureté classique s'effraieront de l'initiation au grec, et au latin par l'Évangile et le *livre de messe*; ils craindront que l'impression d'un style considéré comme barbare et corrompu ne demeure ineffaçable.

Sur le premier point, tout dépend, non de la disposition des enfants, qui est généralement heureuse et prompte à cet âge, mais de la bonté des méthodes et du zèle des maîtres; et, quant à l'infériorité du latin ecclésiastique et du grec de l'Évangile, l'idée qu'on s'en fait habituellement est une tradition de la Renaissance, qui a exagéré une idée juste en elle-même. Si le latin et le grec de l'Église se ressentent de la décadence littéraire au milieu de laquelle ils se sont produits, ils possèdent au moins l'avantage de la vie et du rajeunissement. Il y a certainement plus de profit à aborder au début et à suivre longtemps des écrits peu élégants et quelquefois incorrects, mais rédigés sous l'inspiration d'une pensée simple et juste, que de se traîner sur des formes laborieusement épurées, et qui ne recouvrent qu'imparfaitement un fonds sans réalité et sans vie. Si les écrits sacrés manquent d'une certaine fleur littéraire, ils respectent les lois de la grammaire, et la logique du discours y est irréprochable. On peut s'en servir avec autant d'avantage que des plus parfaits modèles de l'antiquité profane pour passer de la construction à l'analyse et de l'analyse à la construction. On ne devra pas certainement aller

plus loin dans l'enseignement commun, et si, quand l'esprit des enfants aura reçu des impressions justes et durables sur les principes du langage, il s'y joint le souvenir de quelques locutions vicieuses et qu'un goût délicat désavoue, je ne pense pas que ce puisse être une tâche bien pénible pour le professeur d'humanités que de faire disparaître ces légères imperfections.

Je crois donc fermement à la possibilité du succès pour l'*enseignement commun*. Je considère comme absolument sans importance les petits inconvénients qu'il pourrait produire ; mais, pour réussir, il y a, selon moi, une condition indispensable.

Il ne faut pas de *professeurs* ; il faut des *maîtres*. Chez les enfants ce n'est pas l'intelligence qui manque, c'est la durée de l'attention. Les classes longues et composées de beaucoup d'élèves ne sont nullement appropriées à la légèreté de l'enfance. On voit ici un des plus graves inconvénients de l'uniformité du système suivi dans les collèges. Si l'on veut réussir avec les enfants au-dessous de douze ans, il faut à chacun d'eux une leçon personnelle, courte, mais attrayante. La patience du maître doit être inépuisable et son labeur incessant. L'enfant ne doit établir aucune distinction entre le professeur et le surveillant. L'éducation, dans le plus jeune âge, est inséparable de l'instruction. Le *maître* peut seul combiner ces deux caractères dans une harmonie favorable à son influence.

Et encore faut-il des maîtres d'une nature particulière. Pour mon compte, je ne connais que les *Frères* qui soient propres à cette tâche.

A l'appui de cette opinion je pourrais citer des faits dignes de la plus sérieuse attention. On dirait qu'un appel de la Providence arrache les disciples du vénérable Lasalle à leurs humbles fonctions, pour leur confier une tâche plus haute et plus difficile. Déjà ils ont fait d'heureux essais dans la partie de l'enseignement secondaire, que je désigne sous le nom d'enseignement commun. Un orateur de la Chambre des Pairs a solennellement averti les Frères qu'ils se perdraient en s'élevant au-dessus de l'enseignement primaire : cette menace était de bon augure, et la prophétie n'avait besoin que d'être retournée pour mériter qu'on l'acceptât. Quand on connaît l'abnégation des Frères, leur dévouement, leur patience, quand on s'est entretenu avec quelques-uns d'entre eux, quand on a démêlé

leur mérite pédagogique sous les voiles de la modestie, on arrive à penser qu'une expérience si consommée ne doit pas être confinée dans l'enseignement primaire. La justesse d'esprit et le bon sens sont partout de mise, et il suffit d'augmenter la dose des connaissances dans des âmes si bien préparées pour les élever à la hauteur d'une nouvelle tâche.

Toutefois, en aggravant le fardeau des Frères, je ne voudrais pas les abandonner entièrement à eux-mêmes. La conscience du bien à opérer établit ici un rapprochement entre les hommes voués à l'humilité la plus profonde et ceux dont l'amour-propre paraît le plus autorisé. Sans doute l'idée que les savants les plus célèbres pourraient descendre dans les écoles de l'enseignement commun paraîtra ridicule à ceux qui ne comprennent pas la sorte de dévouement que le Christianisme inspire. Je n'en reste pas moins convaincu qu'on ne ferait pas un appel inutile à ceux qui, au titre de vrais savants, joignent des convictions chrétiennes, si on leur montrait la belle tâche qui les attend dans la maison du noviciat des Frères, et jusque dans les écoles; on les verrait alors, pour quelques moments, quitter les hautes régions de la pensée, pour parler de Dieu à des enfants avec l'autorité de la science. Le bien que produirait leur parole serait immense; et n'y a-t-il pas là, pour l'homme de conscience, une récompense plus intime et plus douce que celle qui s'attache aux succès de la vanité?

*L'enseignement commun*, tel que je le conçois, conviendrait au plus grand nombre. On se plaint que les études classiques s'appliquent à trop de personnes; et, en effet, elles développent des vanités, elles créent des besoins factices que la société est ensuite hors d'état de satisfaire.

Ici, au contraire, comme le caractère et la conclusion de l'enseignement seraient religieux, il n'y aurait jamais trop d'appelés. On pourrait sans doute se promettre, pour résultat final, l'absorption de l'enseignement primaire dans l'enseignement commun; en attendant, ce serait une chose éminemment salutaire que la masse d'idées à la fois justes et morales qu'on ferait ainsi pénétrer dans la nation.

Sans doute tous les enfants ne sortiraient pas de ces écoles avec le même degré d'instruction. Ce serait un beau résultat de joindre le succès intellectuel au succès moral, mais le premier de ces succès, quelle qu'en soit l'importance, ne peut être

mis sur la même ligne que le second, et ce serait méconnaître le but de la religion que de faire dépendre du progrès de l'intelligence une récompense qui appartient à la pureté du cœur. Le mobile religieux n'en réagirait pas moins sur les facultés de tous, beaucoup plus que les rivalités ambitieuses de nos colléges.

Au reste, quand je représente les *Frères* comme exclusivement propres à réaliser une pensée semblable à celle que je viens de retracer, je ne parle que de la première tentative ; il n'est pas douteux que, quand ils auraient fait la route, d'autres les y suivraient avec un succès qui semblerait égal, ou même avec les apparences de la supériorité. Quelques-uns, dans l'intérêt de certaines préventions, tâcheraient de réduire la dose du Christianisme ; les communions dissidentes accommoderaient l'enseignement commun à leurs usages, suivant lesquels la participation du jeune chrétien à la cène a lieu beaucoup plus tard ; en un mot, l'enseignement *commun* offrirait le même spectacle que l'enseignement *primaire*, dans lequel, au nom de toutes les croyances, on applique diversement une méthode unique, dont les principes et l'application ont été fournis originairement par l'Eglise catholique.

Il faut dire aussi que l'enseignement commun, tel que je l'envisage, est un type que la diversité des circonstances pourra modifier à l'infini. Il passera aisément surtout dans l'éducation domestique : on pourra l'appliquer à des externes comme à des pensionnaires ; les institutions privées ou même publiques en feront leur profit. Mais, quel que soit le succès de ces tentatives, la *paroisse* en sera partout le centre naturel : le Catholicisme y a créé, pour l'instruction religieuse, bien avant les entreprises des niveleurs, de grandes écoles d'égalité : aux solennités de la première communion, l'union des familles de toute fortune et de tout rang, dans une adoration et une allégresse communes, y donne un admirable spectacle. Les enfants casernés dans nos colléges en sont seuls privés : pour eux la paroisse, cette seconde famille et cette première patrie, n'existe pas. L'enseignement commun leur rendra cet intermédiaire indispensable à la culture de l'âme et à la formation des sentiments vertueux.

Le programme de l'instruction classique dans les colléges de l'Etat fait abstraction complète de la religion : elle y entre quand elle peut et comme elle peut ; elle ne fait pas un pro-

grès sans déranger quelque chose ; un *bon élève* n'a pas trop de tout son temps pour accomplir les devoirs qu'on exige de lui ; le travail de l'instruction religieuse vient en surcroît d'une besogne intense et pénible : le professeur, qui ne songe qu'aux résultats du concours, ne peut voir de bon œil la grande *distraktion* que cause le Christianisme ; les enfants eux-mêmes jugent de l'importance de la communion d'après le temps qu'on leur laisse pour s'y disposer. L'enseignement commun résoudrait au profit de la religion et des études tout ensemble le problème plein d'angoisses que soulève actuellement, dans les collèges, l'action contradictoire du professeur et de l'aumônier.

Outre cela, par la clôture de l'enseignement commun, la coupure la plus naturelle s'opérerait dans l'ensemble de l'éducation, et ce ne serait pas là le moindre avantage.

A partir du moment où ce pas aurait été franchi, la direction que suivraient les adolescents vers les diverses carrières dépendrait de la position des parents et des tuteurs, de leurs intentions, de l'aptitude des enfants, et même des besoins publics ou des conditions particulières où se trouverait chaque localité. On n'agirait pas de même en temps de guerre qu'en temps de paix, dans une ville de magistrature que dans une ville de commerce. Après l'enseignement commun, suivant les déterminations prises et les projets ultérieurs, on répartirait les enfants dans les diverses branches de l'enseignement *préparatoire*.

A vrai dire, il ne s'agirait plus ici alors que d'enseignement *professionnel*. Les études classiques seraient à leur tour l'introduction *professionnelle* aux diverses carrières dans lesquelles l'art de parler et d'écrire comme le font les hommes cultivés tient une place nécessaire <sup>4</sup>.

Ceux au contraire à qui le travail des collèges n'est qu'un obstacle et un retard retireraient de l'enseignement commun un profit plus net que ne leur en procurent aujourd'hui leurs incomplètes études. Si, après cela, la fortune ou la confiance de leurs concitoyens les élevait à une position qui leur

<sup>4</sup> Dans l'énoncé de ces carrières, je comprends celle du grand propriétaire foncier ; car, indépendamment de la science économique et agricole qu'il est tenu d'acquérir, il est appelé, par l'exercice de ses droits politiques, à une influence qui, pour être éclairée, réclame les plus sérieuses études.

fit regretter de n'avoir pas achevé le cours des études classiques, les souvenirs de l'enseignement commun, entretenus tout simplement par l'usage constant du *livre de messe*, leur fourniraient assez d'expérience pour qu'ils entreprissent avec succès les études solitaires qui s'adaptent heureusement si bien au génie spontané de la nation française. Que d'hommes distingués ont dû presque tout à ces secrets de la volonté persévérante ! Mais combien, parmi eux, ont éprouvé l'impossibilité désespérante de réduire à l'étude des organes qui ne s'assouplissent complètement que dans la jeunesse !

Cependant les écoles spéciales à l'enseignement classique se verraient délivrées des auditeurs inhabiles et dégoûtés qui les encomrent. Cette réduction si désirable du nombre des élèves serait une première garantie de succès.

## II. ENSEIGNEMENT PRÉPARATOIRE.

Nous avons supposé que le monopole était de droit, et cependant nous n'avons pas encore parlé de l'intervention de l'État dans l'enseignement. Nous avons confié en quelque sorte l'enseignement commun à une corporation religieuse ; nous serions-nous mis en contradiction avec l'hypothèse que nous avons provisoirement adoptée ?

L'État se contente, pour l'enseignement primaire, d'une surveillance dont l'effet peut être considéré comme insignifiant ; il a le bon sens de ne pas se charger directement d'une tâche qu'il ne pourrait ni accomplir, ni déléguer. Il laisse à la famille et à la commune leur initiative naturelle, et n'intervient d'une manière efficace que pour seconder pécuniairement des entreprises dont il s'est bien gardé de tracer la voie et de régler d'avance les moyens. Je suppose qu'il montrerait le même bon sens à l'égard de l'enseignement commun et qu'il ne générerait pas plus les accessoires du catéchisme que le catéchisme lui-même. Il y a des pensées qui peuvent germer dans l'ombre et faire leur chemin à l'aide d'équivoques habilement calculées ; mais s'il se trouvait une administration assez inconsidérée pour proposer à la France un catéchisme politique semblable à celui qu'on enseigne dans les écoles primaires de l'Autriche, l'opinion ferait immédiatement justice d'une telle prétention.

Dès qu'on arrive à l'enseignement spécial, l'État peut justifier son intervention, et s'il veut étendre son influence jusqu'à la préparation de cet enseignement, il est permis de faire une question préjudicielle de la manière dont il exercerait son influence.

Dégagé de ce qui appartient aux études communes, l'enseignement des humanités est une introduction à l'étude spéciale des belles-lettres. Écartons donc tout ce qui ne s'y rapporte pas d'une manière positive, et usons, à l'égard des sciences, de la rigueur d'exclusion que, de leur côté, elles exercent contre les lettres.

Gardons-nous aussi d'oublier que l'enseignement préparatoire occupe un terrain intermédiaire où rien ne doit s'achever et où les résultats présents n'ont de valeur et d'importance qu'en considération de l'avenir. Le nom de *Gymnase*, que les Allemands donnent à leurs institutions préparatoires, me semble très-bien choisi, en ce qu'il montre que c'est purement l'*exercice* qu'on doit y demander aux jeunes gens. On y acquiert des forces pour des luttes ultérieures; mais c'est dans une tout autre arène que les palmes sont recueillies. Rassembler des matériaux, assouplir de plus en plus les facultés, en un mot apprendre à étudier, c'est là l'objet unique de l'enseignement préparatoire.

Je suppose qu'on sera sorti généralement à treize ans des écoles communes; il en faudra quatre pour accomplir le cours des études préparatoires.

Les trois premières de ces années seront consacrées à la lecture et à la comparaison des auteurs grecs, latins et français. La quatrième comprendra la logique et les exercices de composition. Ce temps bien employé représentera avantageusement au moins six des années qu'on entremêle aujourd'hui de tant d'études diverses et disparates.

L'enseignement devra porter sur des ouvrages entiers du premier ordre et sur des fragments de ceux dont l'étude est moins essentielle. Poètes, orateurs, historiens, philosophes ne devront comparaître que par leurs représentants les plus illustres. Il est étrange qu'on épuise l'attention des enfants sur des écrivains médiocres, affectés ou dangereux, tels que Justin, Quinte-Curce, Cornélius Népos, Pline-le-Jeune, Elie, Plutarque, Lucien; que, parmi les ouvrages des grands maîtres,

on choisisse de préférence des traités soporifiques ou dépourvus d'idées, le *de Amicitia*, le *de Senectute*, ou tel lieu commun d'I-socrate, et que le cours d'études considérées pourtant comme définitives s'achève souvent sans qu'on ait vu une ligne ou dit un mot d'*illustres morts*, tels Pindare, Térence ou Aristote. Le choix des auteurs est variable, parce que les professeurs s'ennuient d'expliquer toujours la même chose; mais il y a, comme on le verra bientôt, des remèdes plus efficaces à l'ennui des professeurs, et l'on peut d'ailleurs puiser en différents endroits d'un même modèle, sans pour cela qu'on le perde jamais de vue. Les études classiques seront toujours défectueuses si l'on en sort sans avoir fait une connaissance sérieuse avec Homère, Sophocle, Pindare, Virgile, Térence, Horace, parmi les poètes; Lysias, Démosthène, Cicéron, parmi les orateurs; Xénophon, Hérodote, Thucydide, César, Tite-Live, Salluste, Tacite, parmi les historiens; Xénophon, Platon, Aristote, Cicéron, parmi les philosophes. Telle est la liste indispensable et dont on n'a pas le droit de s'écarter sous prétexte qu'il faut graduer les auteurs suivant les progrès de l'intelligence. Outre que cette gradation peut s'établir sans sortir du cercle des grands génies, quiconque a la moindre expérience de ces matières sait qu'il n'y a pas d'auteurs faciles quand il s'agit d'offrir les pensées et les habitudes de l'antiquité à des jeunes gens élevés dans les mœurs chrétiennes et sous l'influence de la civilisation moderne. Phèdre, qu'on s'obtient à expliquer en *cinquième*, malgré les réclamations de tous les humanistes éclairés depuis deux siècles, a quelquefois l'obscur concision de Perse, et Pindare, qu'on n'arrive jamais à lire couramment, est susceptible d'une analyse complète remplie d'intérêt et de clarté.

C'est une lourde tâche que j'impose aux professeurs d'humanités que de faire comparaître en personne, pendant le cours de trois ans, dix-huit auteurs, dont quelques-uns doivent se montrer à plus d'un titre; et pourtant je voudrais qu'on y joignit des échantillons suffisants pour faire connaître le mérite et le ton particulier de tous ceux qui ne sont pas destinés à former la base de l'enseignement. Pour atteindre ce but on devra renoncer à la moins explicable de toutes les routines; les extraits anonymes, monument d'une défiance légitime à une certaine époque, mais aujourd'hui sans objet, devront complètement

céder la place à des morceaux dont on indiquera l'origine, le caractère et la liaison avec l'ouvrage dont on les aura tirés. Au lieu des formes d'enseignement sèches et mystérieuses qui règnent encore aujourd'hui, le professeur n'épargnera aucune explication accessoire, aucun détail propre à répandre de l'intérêt sur le morceau qu'il aura communiqué aux élèves. Sans perdre jamais de vue les droits vraiment sacrés de la grammaire, il deviendra, suivant l'occasion, professeur de littérature, de philosophie et d'histoire. Ces leçons accidentelles, et dictées par le besoin de pénétrer jusqu'au fond de l'auteur ou du morceau qu'on explique, ont une efficace particulière, et les lacunes qu'elles laissent forcément dans l'ensemble des connaissances n'auraient aucun inconvénient, placées qu'elles seraient après les cours généraux de l'enseignement commun et avant les cours méthodiques de l'enseignement supérieur.

Le bannissement de la fausse rhétorique, l'installation de la logique à sa véritable place, sont des réformes qui n'ont pas besoin d'être justifiées auprès de ceux qui se sont rendu compte de la révolution accomplie dans nos habitudes littéraires. Autrefois le latin avait, dans certaines professions, son emploi journalier comme une langue vivante : il fallait non-seulement l'écrire, mais le parler ; une bonne partie des exercices avait pour objet de donner cette habitude ; la déclamation avait son prix, le lieu commun sa place presque nécessaire : aujourd'hui l'homme le plus docte pourra passer sa vie sans avoir l'occasion d'écrire une ligne de latin, et la déclamation est chassée du barreau, de la chaire et de la tribune. Pourquoi donc garde-t-elle son ancienne position dans les collèges, entre la *poésie latine* et le *discours latin*, ses instruments dociles ? Qu'on laisse aux exercices oratoires une certaine place afin de faire connaître d'une manière pratique le mécanisme de la phrase, le développement de la pensée et l'enchaînement du discours ; qu'on fasse faire un certain nombre de vers latins afin d'inculquer la connaissance de la *quantité* et de la *métrique* : ce sont là des choses que je concède, à contre-cœur peut-être ; mais si ces élucubrations puérides continuent de se produire au dehors, et d'être signalées comme le *nec plus ultra* de la capacité scolaire, on me permettra de les ranger, sous le rapport de l'utilité et de l'intérêt, dans la même catégorie que la poudre et les mouches, et de leur trouver autant d'à-propos qu'au menuet et aux pirouettes. Le fer à che-

val enjolivé que le maréchal ferrant du village place au-dessus de sa porte, comme son *chef-d'œuvre*, prouve au moins qu'il sait forger un fer ordinaire; mais le discours latin auquel on décerne le prix d'honneur ne garantit pas toujours que son auteur saura, dans une occasion sérieuse, expliquer sa pensée dans sa propre langue d'une manière simple, élégante et raisonnable.

Si l'on veut réussir enfin dans l'enseignement des collèges, il faut qu'on arrive à faire de l'intérêt et du charme des modèles le principal mobile du travail. Or, pour établir le culte du beau, la puissance des premières émotions religieuses, et leur renouvellement par les habitudes pratiques d'une vie toute chrétienne, seront les plus puissants auxiliaires. Une âme qui voit les choses d'un point de vue élevé et désintéressé acceptera le beau avec enthousiasme comme un complément de sa propre nature, et l'on n'aura pas à craindre pour elle que l'attrait de la forme l'entraîne, à la suite des anciens, dans la dégradation du sentiment moral. Elle n'aura besoin, de la part d'un professeur honnête et scrupuleux, d'aucune surveillance exclusive; car elle saura par elle-même séparer l'ivraie du bon grain.

Elle repoussera de même toute excitation factice, tout appel à la vanité. Rien n'autorisera plus à présenter aux jeunes gens une illusion dangereuse, en leur exagérant des avantages qui ne sont rien par eux-mêmes. Sans doute l'émulation est un des moyens de progrès dont un professeur habile sait tirer le meilleur parti; mais pour qu'elle produise ses fruits, il est inutile de l'organiser sur une grande échelle. La concurrence établie sans fracas entre dix jeunes gens de bonne volonté peut produire de meilleurs effets que le concours solennel de huit collèges.

Tout ce que j'avance, il est vrai, suppose dans l'enseignement une ardeur, une vie qu'on sera tenté de croire impossible. Le principal obstacle n'est pas même dans la jeunesse; il faudrait, avant tout, que le feu sacré descendit du professeur sur les élèves; et comment obtenir des professeurs un zèle soutenu? Comment prévenir en eux les déplorables effets du dégoût et de la routine?

C'est dans l'organisation de l'enseignement supérieur que nous trouverons un remède au mal le plus grave peut-être de tous ceux qui pèsent aujourd'hui sur l'enseignement public.

## III. ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR.

Les études préparatoires n'auront pas eu d'autre objet que de mettre l'élève en état de suivre avec fruit l'enseignement supérieur; pour en avoir l'accès il lui suffira donc de donner la preuve qu'il entend le grec et le latin : on n'aura à lui demander qu'une bonne version dans l'une et l'autre de ces langues.

Aujourd'hui, on confère un grade universitaire à des jeunes gens qui n'ont pas encore fréquenté ce qu'en tout pays on appelle l'*Université*; c'est là un renversement de principes dont on a peine à se rendre compte.

Le programme du *baccalauréat-ès-lettres* est censé résumer les connaissances qui ont dû être acquises pendant le cours des études scolaires; mais il y a là illusion ou déception : une grande partie des questions posées dans le programme se rapporte à des travaux qui remontent à cinq ou six ans de date; quelle fidélité de la mémoire un retour instantané à des travaux si anciens ne supprimerait-elle pas? D'ailleurs on pourrait parier à coup sûr que la solution d'un certain nombre des questions posées n'a jamais été donnée au candidat dans ses classes; il n'a certainement pas expliqué tous les auteurs sur lesquels on peut l'interroger; de là cette immense inquiétude qui s'empare de lui aux approches de l'examen. Il doit dès lors interrompre toute étude suivie; comment ne pas lui permettre de donner carrière au souci qui le ronge? Encore, si l'élève a tolérablement employé son temps, le résumé qui précède l'examen peut avoir quelque utilité. Mais cet avantage ne peut exister que pour un très-petit nombre; la foule des écoliers, qui n'a rien appris et qui doit forcément passer ce Rubicon, est obligée de recourir à des procédés factices, à un replâtrage trompeur : des jeunes gens qui n'ont pas même suivi un cours régulier d'études sont placés dans un collège, afin d'y accomplir la condition exigée d'un séjour de deux années dans les classes supérieures d'un établissement de plein exercice. Après qu'ils ont ainsi tué le temps pour complaire aux règlements, ils passent aux mains d'entrepreneurs de baccalauréat qui se chargent de mettre, en six mois, l'être le plus inepte en état de répondre aux questions des examinateurs; et ils réussissent plus souvent qu'ils n'échouent dans leur entreprise.

Ces entraînements calculés pour le moment de la course n'ont

rien de durable. Pour que la nourriture intellectuelle profite, il faut qu'elle soit donnée lentement et à petites doses; les études spéciales au baccalauréat ne laissent en général aucune trace, quand elles n'en laissent pas de funestes : c'est la cause principale de l'aversion presque universelle des jeunes gens pour les objets de l'enseignement classique. L'État exige aujourd'hui le baccalauréat, comme une garantie, à l'entrée de presque toutes les carrières qui dépendent de lui; mais, par le fait, cette garantie est ordinairement illusoire. Or, il n'y a pas de remède à un mal si profond, si on laisse à l'examen du baccalauréat sa place et son caractère actuels.

Rendre au baccalauréat sa place naturelle, c'est en même temps rétablir ce qui n'existe plus depuis si longtemps, c'est-à-dire les études d'*Université*. La Faculté qui décerne des grades doit, par ses cours, fournir aux étudiants les moyens de les conquérir. Si on veut que les entrepreneurs de baccalauréat disparaissent ou du moins ne jouent plus qu'un rôle insignifiant, il faut que la préparation à ce grade se fasse dans le sein même de la Faculté.

Résulterait-il de cette mesure une aggravation des difficultés qui s'offrent à l'entrée des carrières libérales? Je crois qu'en réalité l'aggravation serait à peine sensible. Actuellement les classes des collèges se prolongent, pour le plus grand nombre, au delà de dix-neuf ans; beaucoup n'osent se présenter à l'examen qu'après une préparation de six mois, d'où il résulte qu'on ne devient bachelier que vers l'âge de vingt ans, et qu'on ne peut prendre la première inscription de droit avant cette époque. Dans le système que j'expose, on sortirait communément de l'enseignement préparatoire entre dix-sept ou dix-huit ans, et deux ans passés à la Faculté des Lettres reporteraient l'épreuve du baccalauréat à la même époque qu'à présent.

Mais, quand bien même l'expérience démontrerait l'inexactitude de ces calculs, un retard ou une difficulté de plus dans les conditions imposées ne devrait point retenir le législateur. Les carrières au-devant desquelles ne s'ouvre pas une perspective assurée ne tentent personne, et sont surtout une cause d'effroi pour les familles. Un père n'est tranquille que quand il a mis son fils sur la voie d'une *place* ou d'un *office*. Avec cette tendance on aurait bientôt toute une nation d'*escribanos* semblable à celle qui a perdu l'Espagne. Comme les principes de

notre constitution ne permettent pas d'imposer aux candidats des conditions de fortune ou de naissance, la limitation du nombre des aspirants doit s'établir par la difficulté des épreuves. Les hommes de capacité sauront toujours surmonter ces obstacles, et ceux qui n'embrassent une profession que pour s'y faire, sans mérite réel et à l'aide de protections, un lit plus commode, seront, heureusement pour l'Etat et pour la société, guéris de leurs illusions.

Au reste, l'opinion que je professe ici rentre dans celle qu'ont émise quelques-uns des orateurs les plus distingués de la Chambre des Pairs à propos de la philosophie. La majorité de cette assemblée paraît avoir reconnu qu'on avait fait une faute grave en comprenant dans les études scolaires un enseignement qui appartient de droit, pour toutes sortes de raisons, aux cours publics de la Faculté des Lettres. Mais ce report aurait une conséquence funeste si en même temps on ne rendait nécessaires les cours de la Faculté. Autrement ce serait la suppression des études philosophiques, ce qui n'est nullement à désirer.

Il y a plus : si l'on reconnaît que la philosophie est pour l'enseignement secondaire une surcharge dangereuse, il faut en dire autant de l'étude élevée et philosophique de l'histoire, et l'on doit chercher à l'histoire littéraire une place obligée dans le cours des études, place que malheureusement on ne lui a pas donnée jusqu'à ce jour.

Voici donc tout tracé le programme des études qui doivent conduire au baccalauréat. Deux années me semblent suffisantes pour que l'élève, bien disposé par l'enseignement préparatoire, puisse apprendre sous des professeurs habiles, et dans ce que ces connaissances ont de plus essentiel, l'histoire religieuse, sociale et politique des temps anciens et modernes, l'histoire des opinions humaines en matière de philosophie, l'histoire des principaux développements littéraires chez les peuples qui ont fondé la civilisation à laquelle nous appartenons.

Cette condition imposée à ceux qui aspirent au baccalauréat entraîne une révolution dans les cours mêmes de la Faculté des Lettres. Si l'on veut arriver enfin à quelque chose de régulier et de sincère, l'examen ne doit désormais porter que sur les matières traitées dans les cours pendant les deux années de

préparation, et dès lors les professeurs sont obligés de parcourir en deux ans, chacun dans sa sphère, toutes les matières de l'examen.

Je sais l'objection qu'on peut me faire. Vous aggravez ainsi bien durement, me dira-t-on, la condition d'hommes distingués, et appelés, par leurs talents, à rendre d'autres services que celui de reproduire, pendant toute leur existence, un programme monotone et borné aux généralités incontestables. Vous détruisez le mouvement d'idées qu'impriment à la jeunesse française les cours libres de la Faculté des Lettres, et dont l'influence est une heureuse compensation à l'imperfection qui existe dans le mécanisme de notre enseignement supérieur.

Mais la préparation au baccalauréat n'est que la moitié de la tâche qu'on doit imposer à la Faculté des Lettres. Après le baccalauréat vient la *licence*, c'est-à-dire l'épreuve à laquelle sont soumis ceux qui se destinent à l'enseignement public. Les cours qui conviennent aux futurs licenciés se rapprocheront naturellement des cours actuels, c'est-à-dire qu'ils porteront sur un objet spécial, laissé au choix du professeur, à condition que cet objet rentre dans le cadre tracé par le titre de la chaire. Mais, comme les aspirants à la licence se rangeront autour du professeur, comme il les connaîtra, comme il suivra leurs progrès, comme il s'établira entre eux et lui un échange d'idées, les cours, moins brillants peut-être, mais plus sérieux, gagneront en précision et en efficacité. Les jeunes gens déjà pourvus de connaissances générales recommenceront sur un terrain plus élevé la gymnastique de l'enseignement préparatoire. En creusant une question définie, en exploitant avec méthode un filon isolé de la science, ils apprendront l'art de traiter toutes les autres questions, et de s'ouvrir une route sûre dans la direction à laquelle chacun d'eux sera appelé par son aptitude particulière.

Le système d'après lequel on fait aujourd'hui la plupart des professeurs est incompatible avec le plan que je développe. L'Ecole Normale doit subir une transformation; elle doit cesser d'être un centre exclusif et fermé d'études étrangères à la publicité.

L'expérience de tous les pays dans lesquels l'instruction publique est organisée sur des bases puissantes et fécondes démontre que, pour former un bon professeur, il faut deux con-

ditions : l'influence directe d'un maître habile , et l'exercice graduel du professorat.

Ces deux conditions sont-elles remplies dans le système de notre Université? Les élèves de l'Ecole Normale ont vingt professeurs pour un ; ceux-ci sont choisis dans ce que l'Université a de mieux ; mais ils ne jouissent eux-mêmes d'aucune indépendance dans leur enseignement , et ne considèrent les fonctions de *maître de conférences* que comme un marchepied pour un poste plus élevé et plus attrayant.

A peine sortis de ce défilé , dans lequel tous les esprits doivent prendre, bon gré malgré, la même forme, les élèves sont lancés par l'administration à une des extrémités du territoire français, et tombent dans quelque ville où la vie intellectuelle n'existe pas ; ils n'y trouvent ni conversations, ni exemples, ni bibliothèques ; ayant passé d'un véritable esclavage à une liberté presque illimitée, ils ne savent quelle voie tenir entre une timidité et une confiance également excessives. Au milieu de cette incertitude, le peu d'ardeur qu'ils ont pu apporter du centre se refroidit ; la torpeur qui les environne réagit sur eux, le *métier* les gagne, et trop souvent il ne leur reste de la préparation laborieuse à laquelle on les a soumis que la vanité souffrante, apanage de tous ceux qui, médiocres par eux-mêmes, ont pris de leur passage dans une institution d'élite une idée exagérée de leur propre valeur.

Un illustre membre du conseil royal de l'instruction publique, auteur principal du système qui régit l'Ecole Normale actuelle, se rend en Prusse pour y étudier l'organisation de l'enseignement secondaire : il trouve dans le pays les *seminaires philologiques*, c'est-à-dire les pépinières de professeurs réparties en groupes de huit à dix élèves qui se réunissent autour des principaux maîtres de ces grandes Universités. Il admire avec juste raison les puissants effets de ce système, mais il blâme la multiplication des centres, et il pense que, pour atteindre la perfection, il suffirait de rassembler les groupes dans un établissement unique, à la tête duquel se placerait M. Boeckh, le premier philologue du pays.

Mais, lui répond l'Allemagne tout d'une voix, ce que vous proposez comme un perfectionnement est précisément ce que nous redoutons le plus, et la fécondité des résultats que vous admirez chez nous est l'effet de la concurrence à laquelle vous

voudriez que nous portions atteinte. M. Boeckh passe, à juste titre, pour le plus éminent philologue de Berlin ; mais son mérite ne détruit nullement celui de M. Lobeck à Kœnigsberg, de M. Welcker à Bonn, de M. Zumpft à Berlin, et de bien d'autres. Chacun de ces hommes distingués a ses principes, sa manière, et ce que, dans la langue des arts, on appellerait son *école*. Leur premier moyen d'action c'est la foi en leur supériorité qu'ils savent inspirer à leurs élèves ; ce sentiment produit un élan dont les conséquences sont inappréciables. Chacun de nos maîtres d'aujourd'hui a commencé par le culte de son maître : on reconnaît, à la tendance de leur enseignement, les élèves d'Hermann et de Creuzer, d'Ottfried Müller et de Passau : peu importe que, dans la chaleur quelquefois grossière de leurs contentions, Hermann ait dit à Müller qu'il ne savait pas le grec, et que Müller ait répliqué qu'Hermann ignorait l'antiquité ; si ceux qui, de chaque côté, juraient alors sur la parole du maître, s'étaient formés dans une école où les deux rivaux eussent également professé, leurs communs élèves, ne croyant ni à l'un ni à l'autre, auraient été exposés à ne rien croire du tout. La littérature et la science vivent de ces luttes aussi bien que la philosophie. Quand le choix du maître a été libre dans l'origine, quand le *séminaire*, sous l'influence de l'homme qui le gouverne par le caractère autant que par le talent, se transforme en une famille unie par l'affection et enflammée d'une véritable passion pour la science, une vie active se répand dans tout le corps enseignant ; pour la glacer, il suffirait du souffle d'une autorité purement administrative.

Quelques-uns cependant trouveront un inconvénient grave au système que je propose : il est meilleur peut-être que celui qui existe, mais il coûterait beaucoup plus cher.

Je n'en disconviens pas ; pour constituer d'une manière convenable l'enseignement supérieur tel que je l'entends, on devrait en multiplier les centres : il ne faudrait pas moins de *dix-sept* Facultés des Lettres, c'est-à-dire autant que d'Académies, et l'enseignement, devant être double, réclamerait dans plusieurs Facultés le double des professeurs jugés actuellement nécessaires.

Il faudrait aussi, comme en Allemagne, des professeurs extraordinaires à côté des professeurs en titre d'office.

La multiplication des chaires rencontre à peine au delà du Rhin un obstacle sérieux sous le rapport financier, à cause de

l'usage emprunté à l'ancienne Université de Paris, suivant lequel le traitement des professeurs se fonde sur la contribution que leur payent les élèves. Mais cet usage, qui peut avoir son bon côté, est trop éloigné du principe de libéralité qui, chez nous, préside à l'enseignement supérieur, pour qu'on puisse songer à le rétablir. En définitive, le surcroît des professeurs ordinaires et extraordinaires retomberait à la charge de l'Etat.

La majorité des Français paraît vouloir un enseignement puissant dirigé par l'Etat. Chaque jour une voix nouvelle, plus ou moins sincère, plus ou moins désintéressée, s'élève pour proclamer cette conviction. Ceux qui l'expriment doivent être prêts à tous les sacrifices qu'exige un enseignement digne de la France. Si donc on en vient à reconnaître que l'enseignement supérieur réclame de grands développements, il faudra bien que l'on montre une munificence proportionnée à l'importance de la fondation.

D'ailleurs j'avertis d'avance que, si l'enseignement supérieur était organisé comme il doit l'être, il y aurait de grandes économies à opérer sur l'attirail inutile et embarrassant de l'enseignement secondaire.

La création des doubles chaires, l'organisation du professorat extraordinaire amèneraient une plus grande élasticité dans l'intérieur des facultés.

L'enseignement obligatoire, à programme fixe, tel qu'il faudrait qu'il existât pour les aspirants au baccalauréat, s'il restait continuellement dans les mêmes mains, deviendrait pour les professeurs une corvée insupportable ou dégénérerait en routine. On évitera la routine et on allégera la corvée en permettant aux professeurs de faire alternativement les cours pour le baccalauréat et les cours pour la licence, ou mieux, si cela convient à quelques-uns d'entre eux, en leur laissant la liberté d'entreprendre deux cours à la fois, l'un à programme fixe et l'autre dont le sujet sera facultatif.

Quel inconvénient même trouverait-on à ce que les professeurs, quand ils en ont le goût et la capacité, passassent d'une matière à l'autre, par exemple de l'histoire ancienne à l'histoire moderne, ou mieux de l'histoire à la littérature ? Des échanges de cette nature répandraient une heureuse variété sur l'ensemble de l'enseignement.

Cette liberté d'allure n'empêcherait pas les professeurs d'un

esprit très-régulier de se concentrer à leur choix dans l'enseignement fixe, et si, entre les hommes qui sont appelés par leurs talents à honorer l'enseignement supérieur, il s'en trouvait qui ne pussent supporter la servitude du programme, ils trouveraient des auxiliaires utiles parmi les professeurs extraordinaires.

Ceux-ci toutefois ne se borneraient pas au rôle de suppléants. Leur principale destination serait de faire des cours libres sur les matières comprises dans l'enseignement, et, par conséquent, de tenir en haleine les professeurs titulaires par une incessante concurrence. Il ne faut pas se le dissimuler, la carrière du professorat est pénible ; on s'y épuise assez vite, on s'y décourage facilement ; quand les occasions de se livrer au repos sont fréquentes et faciles, on cède sans trop de scrupule à l'invitation de la mollesse. Sans doute, dans un système d'études régulières pareil à celui que je propose, le professeur, n'étant pas obligé comme aujourd'hui de retenir par des artifices oratoires un auditoire d'amateurs qui s'enfuit dès que le langage du maître devient grave et positif, éprouverait moins de fatigues et échapperait surtout à l'inquiétude du succès, qui tourmente cent fois plus que la fatigue ; mais notre nature est si disposée à prendre pour bons les prétextes qui favorisent sa faiblesse que, sans les stimulants extérieurs, elle finirait toujours par s'engourdir. On s'étonne de l'activité soutenue des professeurs allemands ; on admire ceux qui, comme Blumenbach, Heeren, Creuzer, Hermann, célèbrent leur jubilé quinquagénaire de professorat. Peut-être ces vénérables maîtres ne doivent-ils leur gloire qu'à la concurrence des professeurs extraordinaires.

Le mode le plus régulier et le plus fécond pour le recrutement des Facultés est le concours d'agrégation : M. Cousin l'a introduit à la Faculté des Lettres de Paris pendant son ministère, et les effets de cette institution ont été les meilleurs qu'on ait obtenus depuis trente ans dans le domaine du haut enseignement. Cependant cette utile mesure, n'ayant pas reçu son complément indispensable, est menacée d'avortement. On a créé des agrégés de Facultés, mais c'est un titre vain, à moins que l'on ne supplée un professeur titulaire ; les agrégés ont, sur le papier, la faculté de faire des cours extraordinaires ; mais il faut vivre, et tout homme qui vit de son travail préfère une occupation obscure à l'éclat stérile d'un cours de Faculté.

Si donc on tient à rendre féconde l'institution des agrégés de

Facultés, il faut attacher à ce titre des émoluments, modestes sans doute, mais qui mettent celui qui le porte au-dessus du besoin.

Il faudrait aussi donner à cette institution salubre une plus grande extension. Dans le système actuel, il y a trois sortes d'agrégés : agrégés de Facultés, d'humanités et de grammaire. Il me semble que cette hiérarchie n'est point favorable à la supériorité des études. Dans le système que je propose, l'enseignement commun nous délivre des agrégés de grammaire, et c'est déjà un grand bien ; je voudrais voir aussi les agrégés du second ordre se fondre dans les agrégés de Faculté.

Quand on établit un système de distribution des eaux pour une ville, on se garde bien de chercher des sources à toutes les hauteurs, et c'est du point culminant que l'on a choisi que les ruisseaux vivifiants se déversent à tous les niveaux. Si, au lieu de donner à l'enseignement secondaire une importance exagérée aux dépens de l'enseignement supérieur, on avait mis l'un dans la dépendance de l'autre, on n'aurait pas fait trois carrières différentes, à trois degrés de mérite et d'esprit, d'une profession dont le cours n'est que le développement graduel d'une même pensée. Quand l'enseignement est fondé sur une base solide, qui peut plus peut le moins, et l'ambition qui se propose d'atteindre à une chaire de Faculté n'est nullement un obstacle à un exercice fructueux de l'enseignement préparatoire.

Je voudrais donc que le concours d'agrégation à la Faculté, désormais le seul, s'ouvrit chaque année à des époques régulières. Les épreuves de ce concours seraient sévères ; mais on devrait admettre tous ceux qui s'en seraient tirés avec succès.

Le nombre des professeurs extraordinaires serait déterminé ; il pourrait être égal à celui des professeurs en titre. Ceux des agrégés qui seraient sortis dans le meilleur rang des concours annuels seraient de droit placés sur la liste des professeurs extraordinaires, à mesure des vacances. Un titulaire, en choisissant un agrégé pour suppléant, même en dehors de la liste des professeurs extraordinaires, lui conférerait un droit à ce dernier titre par le seul fait de son choix ; et si le nouveau venu arrivait en surcroît du nombre fixé, il rentrerait dans le cadre à la première occasion.

Les agrégés qui ne figureraient pas sur la liste des professeurs extraordinaires se rejetteraient naturellement sur l'enseignement préparatoire. La participation à cet enseignement ne

serait pas refusée à ceux des professeurs extraordinaires qui voudraient s'y livrer en même temps qu'ils participeraient à l'enseignement supérieur. Ceux mêmes qui, parmi eux, se voueraient exclusivement à l'enseignement préparatoire ne perdraient pas leurs titres et leurs droits de professeurs extraordinaires.

En cas de remplacement d'un titulaire, la Faculté pourrait porter indifféremment, sur la liste de présentation, un professeur extraordinaire, un agrégé, ou même une personne étrangère à la Faculté, pourvu qu'elle eût le titre de docteur.

Ainsi, les agrégés, en même temps qu'ils tiendraient en haleine les professeurs titulaires, seraient eux-mêmes perpétuellement excités par l'espérance de parvenir au grade élevé dont leur titre contiendrait en quelque sorte la promesse. Dès lors les modestes fonctions qu'ils exerceraient dans l'enseignement préparatoire leur apparaîtraient sous un jour tout nouveau. Un des plus habiles humanistes de l'Université, qui présidait récemment le congrès d'agrégation de la Faculté, a dit avec raison dans son rapport que c'était un grand avantage pour les hommes qui se destinent à l'enseignement supérieur que de s'être rompus à l'intelligence presque imperturbable des textes par l'exercice du professorat secondaire. Pour que cette observation devînt parfaitement juste en fait, il faudrait que le maître fut soutenu dans ses efforts par la perspective de l'enseignement supérieur.

On a prétendu à la Chambre des Pairs que les études ne pouvaient être bonnes dans les petits séminaires épiscopaux par la raison que les professeurs étaient choisis parmi les plus jeunes prêtres et changeaient trop souvent; mais, en vérité, que peut-on attendre, dans la plupart des cas, de maîtres dégoûtés et envahis par la routine, puisqu'il s'agit d'une besogne évidemment fastidieuse pour ceux qui en ont tiré tout le profit personnel qu'ils en pouvaient attendre? La question n'est pas de savoir si les professeurs des petits séminaires sont trop jeunes, mais si, n'ayant pas été spécialement préparés à l'enseignement, il ne leur manque pas quelques-unes des connaissances nécessaires. Là est la véritable cause de leur infériorité, si elle existe. Quant à leur jeunesse, elle est pour eux un avantage incontestable.

Nos agrégés de Faculté seraient plus propres encore à l'en-

seignement préparatoire. Joignant au privilège de la jeunesse celui d'une expérience anticipée, agissant d'ailleurs sous les yeux de leurs maîtres et pouvant chaque jour recourir à leurs conseils, ils porteraient, dans leurs rapports avec les élèves, une richesse de connaissances et une ardeur presque inconnues dans le système actuel.

Comme ils descendraient tous, en quelque sorte, de l'enseignement supérieur dans l'enseignement préparatoire, il n'y aurait pas pour eux de classes plus honorables à faire l'une que l'autre. Au contraire, il les accepteraient toutes avec empressement, parce qu'ils trouveraient dans toutes le moyen de perfectionner leurs facultés et leurs connaissances. Ce serait même l'occasion de remettre en pratique le système des Oratoriens, qui ne laissaient pas toujours les professeurs dans la même classe. On trouverait un avantage réel à confier successivement au même agrégé les classes des trois premières années de l'enseignement préparatoire. Ils dirigeraient mieux les élèves dont ils auraient appris à connaître les qualités et les défauts ; ils recommenceraient pour eux-mêmes l'étude toujours fructueuse et qui ne s'épuise jamais des grands génies de l'antiquité ; ils se sentiraient perpétuellement rafraîchis par la variété de l'enseignement.

Sans doute, il s'en trouverait un certain nombre qui, une fois attachés à l'enseignement préparatoire, devraient se résigner à ne pas monter plus haut. Mais, parmi ceux-là seraient précisément les hommes à qui un caractère doux, patient, modeste, et en quelque sorte un instinct pédagogique donnent la persévérance sans ennui, sans lassitude et sans routine. Ce serait pour ces hommes un grand bonheur que d'avoir passé par les épreuves de l'enseignement supérieur et de rester dans un perpétuel contact avec leurs maîtres ou avec leurs compagnons d'étude appelés à de plus hautes destinées ; ces souvenirs et ces rapports les empêcheraient de tomber dans les habitudes étroites qui dessèchent l'enseignement.

Pour que le système que je viens d'esquisser pût réussir, il lui faudrait de la fixité et un certain degré d'indépendance.

Aujourd'hui la vie nomade et incertaine de la plupart des professeurs de l'enseignement secondaire atrophie chez eux les dispositions les plus heureuses.

Ici au contraire nous avons besoin que l'impulsion parte des

Facultés, que l'enseignement préparatoire soit dirigé selon les vues des maîtres du degré supérieur, et qu'il fonctionne, pour ainsi dire, sous leurs yeux.

La première condition de succès, c'est que les Facultés aient une vie qui leur soit propre, qu'elles existent par elles-mêmes et pour elles-mêmes.

Mais cette proposition nous introduit dans un ordre d'idées tellement différent du système actuel, qu'il nous faut encore une fois prier le lecteur qui s'intéresse à ces recherches de suspendre son jugement et d'attendre le développement de notre pensée.

Nous aurons donc à examiner comment, dans l'ordre administratif de l'Université, il serait possible d'introduire une dose de liberté, nécessaire comme l'air l'est à la vie.

Et quand cette liberté existera *au dedans*, nous verrons bien s'il reste *un seul obstacle* à ce qu'elle existe *au dehors*.

---

Parler de l'indépendance qu'on devrait attribuer au *corps enseignant*, à celui qui agit au nom de l'Etat, c'est, je le sais, heurter une des opinions dominantes.

Il semble, en effet, que l'asservissement de toutes les agrégations particulières soit la conséquence du développement de la liberté générale. Les ministres prennent sur les corporations placées sous leurs ordres leur revanche des atteintes que la souveraineté des Chambres fait subir à leur toute-puissance, et les Chambres elles-mêmes poussent les ministres dans cette voie d'oppression.

Chacun y trouve son compte, les ministres pouvant se donner au moins quelque part les jouissances de l'autorité, les députés accomplissant, par l'intermédiaire des ministres, leurs volontés collectives et surtout leurs volontés individuelles.

Sous ces entreprises incessantes, tous les corps doués jusqu'à présent d'une vie propre voient chaque jour tomber en débris leur ancienne indépendance. Je ne citerai qu'un exemple très-récent de ces envahissements de l'omnipotence ministérielle.

Des troubles intérieurs éclatent dans l'Ecole Polytechnique; on croit devoir, en conséquence, procéder à une réorganisation de cet établissement: une commission est nommée; le public reste dans l'attente de son enfantement. Mais l'ordonnance qui paraît enfin dément toutes les espérances et toutes les craintes: rien n'est changé, pour ainsi dire, et tout ce travail aboutit à

supprimer le droit d'intervention de l'Académie des Sciences dans la présentation des professeurs. Par cette suppression, on a frappé un double coup : mutiler la prérogative du premier de nos corps scientifiques, mettre l'Ecole dans la dépendance des variations de la politique, voilà ce qui suffit pour consoler d'avoir perdu l'occasion de réformer dans ses bases une institution dont le défaut capital est de sacrifier l'utilité réelle à une tradition d'amour-propre. On n'a rien fait de sérieux dans ce but, mais on a transformé des candidats scientifiques en solliciteurs ministériels.

Le grand motif qu'on fait valoir en faveur de ce système, c'est la responsabilité du ministre ; et, en effet, le ministre *répondant* des corps placés sous sa surveillance, il paraît juste que le recrutement de ces corps et leur gouvernement intérieur soient exclusivement dans la main de l'administration sur laquelle pèse un tel fardeau.

Ce raisonnement est spécieux, sans doute, mais le ministre de la justice n'aurait-il pas tout autant de droits à faire montre de sa responsabilité, pour porter atteinte à l'indépendance des tribunaux ?

Sous ce prétexte de responsabilité, un homme, placé par le mouvement parlementaire à la tête d'un ministère dont tous les éléments lui sont inconnus, peut donner tout d'un coup une valeur de fait véritablement effrayante à une opinion fondée sur des préjugés, et repousser dédaigneusement les résultats de l'expérience.

Quiconque a la moindre connaissance des corps scientifiques sait que l'action politique ne peut s'y glisser sans exercer une influence délétère. Quand ces corps sont pourvus de l'indépendance nécessaire à leur salut, l'envahissement de la politique y rencontre des obstacles suffisants : c'est le ministre qui donne le premier l'exemple de l'attaque et qui se charge d'ouvrir la brèche à ces forces ennemies dont l'introduction a pour effet de dissoudre l'élément scientifique. Quand le mal est produit, le ministre disparaît sans se soucier et surtout sans rester le moins du monde responsable de la blessure qu'il a faite.

Si, au contraire, le ministre avait laissé agir librement, d'une manière conforme à leur nature et à leur constitution, des éléments bons et utiles par eux-mêmes, il me semble que sa responsabilité serait bien autrement à couvert que dans le cas où,

au mépris des traditions et des droits, il aurait abusé de sa prérogative contre des établissements dont le caractère immuable contraste avec la succession rapide des générations ministérielles.

On dit cependant que l'indépendance des corps a des inconvénients qui justifient l'accroissement indéfini de l'intervention des ministres.

Les corps dégénèrent facilement en oligarchies oppressives : on s'y endort, on s'y fait réciproquement de dangereuses concessions : les arrangements privés, les combinaisons de famille y trouvent place ; les médiocrités s'y arrondissent, et les talents y exercent la tyrannie.

Ces misères sont réelles, et celui qui écrit ces lignes, ayant vécu depuis douze ans dans le sein des corporations scientifiques, a pu, mieux que personne, se convaincre de la présence des fâcheux éléments qui viennent d'être signalés. Cependant, si l'on met en balance avec ces inconvénients ceux qui proviennent de l'asservissement des corps, la conclusion ne peut être douteuse. Tous les abus que l'indépendance peut produire ne sont rien auprès des maux qu'amène l'omnipotence ministérielle. Dans le premier cas, la vie peut ne pas être bonne ; dans le second, c'est la mort.

Les faits se chargent de donner la preuve de ce que j'avance. Malgré l'envahissement administratif, certains corps, protégés par de puissantes renommées, ont conservé à peu près toute leur indépendance. Dans ce genre, nous citerons le *Muséum d'histoire naturelle*. Ces corps, restés indépendants, sont les plus florissants et ceux qui font le plus d'honneur au pays.

Et d'ailleurs les inconvénients que nous avons signalés peuvent être combattus par des remèdes autres que la servitude.

Trois conditions paraissent indispensables pour que la routine et les concessions réciproques n'étouffent pas dans les corps l'élément scientifique, et pour que l'intérêt général y prédomine : que les corps soient assez nombreux pour ne pas dégénérer en oligarchies exclusives ; que l'accès en soit librement ouvert ; que le noviciat y existe et y constitue des droits inviolables ; en un mot, que la phalange des aspirants serre de près celle des titulaires, et l'on peut être certain que la somme du bien surpassera de beaucoup celle du mal.

Il est impossible que l'opinion ne finisse pas par s'éclaircir

sur ce point capital, sinon on verra disparaître, sous l'action administrative, toutes les institutions scientifiques de la France.

C'est sous ce point de vue, étranger malheureusement à beaucoup de personnes, mais qui finira par prévaloir, que je considérerai maintenant l'existence du corps enseignant.

Et d'abord, définissons, s'il est possible, ce que c'est qu'une *Université*. Dans notre pays, cette dénomination est inexactement attribuée à un corps administratif d'une nature toute particulière; mais il existe ailleurs de véritables *Universités*, et peut-être trouvera-t-on quelque profit à savoir ce que pensent de notre administration de l'enseignement les hommes qui ont vieilli dans une existence réellement universitaire. Ici nous invoquerons encore une fois le témoignage de M. Thiersch, dont la gravité a pu être contestée *en paroles*, mais que pas un homme sérieux n'osera traiter légèrement *par écrit* :

« L'Université me semble impossible à conserver dans son état actuel: son nom seul est un contre-sens historique. Depuis qu'il existe des universités, dans tous les pays, chez tous les peuples, ce mot a servi à désigner une corporation enseignante: ici c'est une corporation administrative, qui n'a de commun avec ce qu'on entend par une corporation que certains privilèges de l'indépendance et de l'existence individuelle, tandis que, dans tout le reste, elle n'est nullement *corporative*, ne possédant, par exemple, aucun droit d'intervenir, par la voie de l'élection, dans la direction de ses propres affaires, aucune garantie d'inamovibilité pour ses chefs imposés par le pouvoir royal, et soumis aux variations de la politique. L'Université est un membre de la grande machine gouvernementale pourvu de certains droits *corporatifs*. Si en effet elle ne reçoit dans son sein que ceux qui ont rempli les conditions imposées par elle, si elle n'élève aux postes les plus élevés que ceux qui ont servi dans les rangs inférieurs, elle a cela de commun avec les autres branches du service public pour lesquelles une capacité spéciale est nécessaire, comme la direction des ponts et chaussées, la magistrature, etc., et encore ces conditions n'atteignent pas le chef de l'Université. Pour devenir grand-maître ou ministre de l'instruction publique, il suffit d'une combinaison parlementaire. Dans la discussion de la dernière loi de l'enseignement (1836), un ministre fit remarquer, à l'appui de la dénomination actuelle, que l'ancienne Université de Paris avait aussi des écoles secondaires qui lui étaient soumises, certains collèges en rapport avec elle à peu près comme les gymnases, qui, en plusieurs pays, dépendent de l'Université, et sur lesquels elle exerce un droit d'*inspection (éphorat)*; mais cet *éphorat* n'empêche pas l'Université, suivant son essence et sa destination, d'être toujours et avant tout un *corps enseignant*; l'*éphorat*, c'est-à-dire l'administration des établissements qui appartiennent à l'Université, est quelque chose d'accidentel, un accessoire. Quant à l'Université actuelle, où est-ce qu'elle enseigne? Le ministre, les membres du conseil royal sont de purs administrateurs, et non des professeurs qui passent de la chaire dans le *sénat*, et, après avoir payé leur tribut à la science, délibèrent sur les affaires de leur corporation..... Viennent ensuite les inspecteurs généraux de l'instruction publique, lesquels n'y prennent pas la moindre part, les recteurs d'académie avec leurs inspecteurs et tout leur personnel, purs administrateurs. Dans les collèges nous trouvons les proviseurs, les censeurs et

les économes, en un mot une foule d'employés qui surveillent et contrôlent. Enfin, après le rang extrême de ces ordonnateurs, inspecteurs, administrateurs, contrôleurs, paraissent, comme les derniers de tous, soumis à la direction qui leur est donnée, les professeurs, formant la queue d'un ordre de chose dont ils devraient être la tête, la partie essentielle et dirigeante, si l'Université était ce que on nom semble indiquer..... » (T. II, p. 373.)

Ce jugement général est-il fondé, et les inexactitudes de détail que l'on pourrait indiquer suffiront-elles pour affaiblir l'impression que doit produire une opinion si juste et si nette? Nous ne le pensons pas. L'abaissement et, pour ainsi dire, l'annulation du professorat, dans l'Université actuelle, est un fait qui doit frapper tous les yeux.

Tous les grands corps dont le faisceau constitue la vraie force de la nation ont pour principe une *unité* dont la trace ne disparaît chez aucun des individus qui les composent, à quelque hauteur qu'ils s'élèvent dans la hiérarchie. La magistrature a le juge, le clergé a le prêtre; dans l'armée de terre on reste soldat, dans l'armée navale on est toujours marin.

L'Université offre seule une dérogation à cette loi salutaire. Dans ce corps, c'est une récompense et un avancement que de quitter le professorat. Pour prix de quelques années consacrées à l'enseignement, on devient censeur ou proviseur de collège, inspecteur ou recteur d'Académie. Le professorat reste déprimé et comme avili sous le faste de l'administration.

M. Thiersch, qui, en véritable universitaire, ressent la portée d'un tel mal, voudrait que, pour y remédier, on constituât les académies en autant d'Universités indépendantes. Ceci lui est facile à dire; mais, quant à nous, il ne nous faut pas oublier que nous avons à transiger avec le principe de la centralisation française.

Laissons donc subsister, non-seulement le titre, mais encore, jusqu'à un certain degré, la dépendance des Académies. Seulement mettons-y en première ligne les Facultés qui les composent, et, pour réserver la prépondérance indispensable à l'élément littéraire, donnons, comme dans l'ancienne Université, le premier rang et la prérogative d'honneur à la *Faculté des Arts*. Que le recteur, élu par tous les professeurs des diverses Facultés sans distinction, soit néanmoins choisi dans le sein de celle *des Arts*, ou, comme on dit aujourd'hui, *des Lettres*; que ses fonctions soient annuelles, ou au moins à très-court terme; que toute inspection, délégation, fonction accessoire émane du

corps électif et agisse sous sa surveillance; en un mot, empruntons de nouveau à l'Allemagne l'organisation qui a fait fleurir ses Universités, et que, dans l'origine, elle avait imitée des nôtres.

Que l'Académie, la Faculté constituent un tout séparé et doué de sa propre existence; qu'elles aient à elles leur concours et leur avancement; que le passage d'une Académie à l'autre n'ait lieu que conformément à l'option de celui qui quitte une Académie et au vœu de celle qui le reçoit.

C'est une plainte commune que la vie de province est impossible pour un homme d'intelligence; cependant il y a de grandes et notables exceptions à cette remarque. Le magistrat, le médecin, l'avocat d'un mérite supérieur s'accoutument souvent de ces exils de l'homme dans sa propre patrie. Les exceptions que je signale se rencontrent en assez grand nombre dans le sein même de l'Université; depuis qu'elle existe, les Toullier, les Carré, les Proudhon, les Boncenne ont trouvé dans les écoles de droit de la province une existence environnée d'affection et de respect qu'ils n'auraient pas échangée contre des postes équivalents dans la capitale. Pourquoi n'en est-il pas de même du savant et du littérateur? Pourquoi l'homme voué à l'enseignement des lettres considère-t-il l'exercice de ses fonctions en province comme un provisoire ou une punition? Pourquoi septembre voit-il affluer dans les bureaux de l'instruction publique un essaim de pâles solliciteurs, affamés d'avancement et surtout avides de se rapprocher de la capitale? C'est qu'ils n'ont nulle part, hors de Paris, une position honorable et assurée. L'administration leur a mis au pied une chaîne qui s'étend jusqu'à l'extrémité de notre territoire. Ils n'ont pas même, pour compensation de leur dépendance, la ressource de s'attacher au lieu de la déportation: la volonté qui les y a jetés peut dès demain les jeter ailleurs. Les enfants que le professeur a dans sa classe, une fois partis, ne le reverront peut-être jamais. Quand l'heure de la retraite aura sonné pour lui, et qu'il aura senti le poids de la vieillesse s'ajoutant à la pauvreté, il ne trouvera même pas dans l'accueil de ses anciens élèves, et dans la considération qui suit toute vie accomplie, sous les mêmes yeux, dans le travail et les bonnes mœurs, la récompense publique qui allège la pauvreté et qui dore les derniers jours de la vieillesse.

Tels sont au contraire les avantages que les professeurs trouveront dans les académies solidement constituées. Ils s'incorporeront alors au pays ; ils y gagneront la confiance et le respect ; ils auront quelque droit de considérer leurs élèves comme une famille, qui grandira sous leurs yeux et qui leur saura gré de leurs soins.

Et ce n'est pas à cette légitime rétribution de leur labeur que s'arrêteront pour eux les avantages. A la considération viendra se joindre la puissance. Dans tout ce qui touche à l'intelligence, on tiendra compte de leur opinion et souvent on s'y conformera. Grâce à leurs travaux, à leur caractère, à leur talent, la balance sera facile à tenir contre les intérêts matériels, même hors de Paris.

Une émulation profitable aux études et à la science s'établira entre les diverses académies. L'ensemble de la littérature et des professions qui s'y rattachent s'en ressentira. En ce moment, nous tournons dans un cercle vicieux dont on ne peut prévoir l'issue. Les livres sérieux manquent parce qu'ils n'ont plus de lecteurs, et les lecteurs manquent faute de livres qui les éclairent et les dirigent. Cet inconvénient ne s'étend pas là où il existe des lecteurs de profession ; on peut en juger par ce qui se passe dans le domaine du droit, de la médecine et des mathématiques. Dans l'Université, on vend avec profit de méchants livres de classe, parce que les études ne s'élèvent guère au-dessus du niveau des classes de l'enseignement secondaire, mais le développement scientifique, conséquence de l'extension et de l'indépendance des Facultés, amènera un résultat tout différent. Comme les écrits sérieux et élevés auront des lecteurs nécessaires, la perspective assurée des bénéfices créera les éditeurs, et ceux-ci feront appel aux auteurs dont la sorte de mérite décourage aujourd'hui la spéculation et épouvante les lecteurs ordinaires. Les auteurs graves et consciencieux, ayant un peu plus de profit, achèteront de leur côté plus de livres ; ce sera un autre cercle dans lequel on entrera, avec la différence qu'il ne sera pas vicieux comme le premier. On augmentera ainsi le mouvement industriel de la librairie, et on relèvera, dans les pays étrangers, le crédit scientifique de la France.

En ce moment la France est un pays de *trente-quatre millions* d'habitants, qui ne compte pas plus de *trente-quatre hommes*

vraiment distingués dans le domaine des sciences historiques et littéraires. Si l'on trouve que la proportion est juste et répond à l'idée qu'on se fait généralement d'une grande nation, je me tiens pour battu, et je vote pour l'Université : *sint ut sunt.*

Mais j'en reviens aux académies constituées comme on l'a vu plus haut, et je me demande quels seraient dans ce système les rapports de l'enseignement supérieur avec l'enseignement préparatoire.

A mon sens, la réponse à cette question n'est point douteuse. Si les Facultés sont enfin ce qu'elles doivent être, le problème disparaît presque et l'inquiétude se calme ; car l'enseignement préparatoire va s'organiser de lui-même.

Les *boursiers* de l'État, des départements et des villes forment le noyau : ils deviennent les pupilles naturels des Facultés.

Les enfants que les parents confient aux Facultés, moyennant une pension, viennent se joindre aux boursiers et sont traités de la même manière : c'est une grande famille qui s'organise, et l'on a, dans l'ordre civil, l'équivalent de ces paternelles écoles dans lesquelles sont élevés les *enfants du régiment*.

On s'effraye des progrès et des prétentions de l'enseignement ecclésiastique ; on crie à l'envahissement et à l'oppression : des hommes éminents proclament, comme une nécessité sociale, la prédominance de l'éducation laïque, ou, pour parler plus clairement peut-être, de l'éducation par les laïques. J'ai déjà dit moi-même, au commencement de cet écrit, en quoi j'acquiesçais à ces idées, et pour quels motifs l'éducation donnée par des laïques me semblait préférable sous quelques rapports. Mais j'ai dit en même temps pourquoi les bons instituteurs laïques me semblaient plus difficiles à trouver que les bons instituteurs ecclésiastiques, et j'ajoute ici que c'est surtout dans l'enseignement, tel qu'il est aujourd'hui conçu et organisé, que le problème me semble le plus difficile à résoudre. Vent-on que l'éducation par les laïques offre toute la sécurité désirable, et que le développement moral y trouve pleinement son compte : il faut que l'idée de la famille s'y produise dans toute son extension ; il faut que la famille artificielle de l'aca-

démie florisse sous la protection des diverses familles naturelles qui se groupent autour du foyer de chaque professeur. Un tel résultat n'est possible que dans le système franchement universitaire que nous proposons.

Conformément à cet ordre d'idées, la direction des établissements d'instruction préparatoire est une délégation de la Faculté des Lettres. Les principaux professeurs sont choisis parmi les agrégés de la Faculté, et à leur défaut parmi les licenciés.

La Faculté connaît personnellement tous les élèves confiés à ses soins ; elle suit leurs progrès, elle préside aux examens, elle distribue les récompenses. Les professeurs de la Faculté sont les correspondants nés des familles qui ne résident pas au chef-lieu. Les rigueurs de la clôture, si pénibles aujourd'hui pour les enfants séparés de leurs proches, s'adouissent en faveur des élèves dont la conduite offre un juste sujet de satisfaction. Ils retrouvent au foyer de leurs maîtres l'équivalent des douceurs du foyer natal ; ils y reçoivent, d'une bouche paternelle, des leçons intimes et de précieux encouragements.

Les distractions des élèves, plus nombreuses qu'elles ne peuvent l'être dans le régime actuel, n'offrent plus le caractère de dissipation qui aujourd'hui présente un contraste si dangereux avec la tristesse habituelle de la vie de collège. Comme il y a dans tout le système plus de douceur, il y a aussi plus de gravité. L'élève, toujours intéressé et souvent charmé par le spectacle divers et instructif que de sages instituteurs savent faire passer sous ses yeux, vit dans une précieuse ignorance de cette fièvre d'amusement qui a presque perdu les classes supérieures dans notre pays, et qui étend aujourd'hui ses ravages aux classes moyennes. Il apprend la loi du travail dans sa source morale, et n'attend pas qu'un calcul sordide lui en révèle tardivement le secret.

Telles sont les garanties que les parents dévoués à leurs devoirs trouveraient dans l'enseignement préparatoire dont le développement serait une conséquence nécessaire de celui des Facultés. Il va sans dire que c'est au chef-lieu surtout qu'on trouverait ces avantages ; mais juge-t-on que dans notre système le nombre des établissements soit trop réduit ? L'unité départementale aujourd'hui si puissante, et qui manifeste sa prétention par la protection qu'elle accorde aux collèges royaux, réclame-t-elle contre la concentration des principaux établisse-

ments de l'instruction préparatoire dans les chefs-lieux d'académie? Il sera toujours facile aux Facultés de déléguer, dans leur ressort, des directeurs de gymnase et des professeurs d'humanités partout où on jugera à propos de créer ou d'entretenir des établissements de cette nature; et la plupart des avantages qui ressortent pour le principal gymnase de sa position centrale se reproduiront pour les autres par la surveillance paternelle que la Faculté exercera sur ses colonies.

---

Si l'on en venait à un tel résultat, si la vie de l'enseignement était ainsi implantée par toute la France, la question du rapport des académies avec l'administration centrale perdrait les colossales proportions qu'elle a acquises aujourd'hui.

Il suffirait d'en revenir à la composition du conseil, telle qu'elle avait été déterminée par le décret impérial, et de décider en même temps que les vingt membres annuels qui devaient faire partie de ce conseil seraient élus par les académies elles-mêmes, et indéfiniment rééligibles. Un conseil dans lequel serait ainsi entré l'élément représentatif, si conforme à nos mœurs et à nos idées, soutiendrait l'instruction partout où elle tendrait à faiblir, et y ferait régner l'uniformité désirable, sans qu'on pousât les choses au point où on les pousse aujourd'hui.

L'application de ces idées, on le conçoit, ferait crouler le système des inspections générales et particulières, si important de nos jours, et, je crois, si peu utile. Au lieu d'inspections on n'aurait plus que des missions temporaires et variables, que le conseil royal déléguerait à ses membres, et que les académies, dans leurs ressorts, confieraient aux professeurs dont elles se composent. Partout alors on rechercherait les conseils, quand on n'aurait plus à craindre les erreurs et les caprices de l'autorité.

---

Examinons maintenant les effets d'une semblable organisation de l'Université, au point de vue de la liberté de l'enseignement.

Il est clair qu'avec l'indépendance des Facultés le gouvernement serait le premier intéressé à la liberté, de crainte que cette

indépendance ne dégénérait contre lui-même en un privilège oppressif.

C'est là précisément ce qui est arrivé sous l'ancienne monarchie. Les Universités, vivant d'elles-mêmes et par elles-mêmes, montraient souvent des prétentions exclusives, ou confondaient les préjugés de la routine avec l'autorité des traditions. En rendant les Universités esclaves, le gouvernement n'aurait point remédié au mal; il aurait tué le corps en tuant son esprit; mais, en lui créant des concurrences heureuses, en suppléant par de nouvelles institutions à ce que la principale avait de défectueux, le gouvernement sut travailler à la fois dans l'intérêt du pays et des Universités elles-mêmes. C'est sous ce point de vue qu'il faut envisager la création du Collège royal, et l'autorisation donnée aux diverses congrégations religieuses de prendre part à l'enseignement, en dépit des remontrances de l'Université.

Dans l'ancien régime, la liberté, toujours précaire, avait besoin de se placer sous l'égide de l'autorité royale. Aujourd'hui ce serait le gouvernement lui-même qui profiterait, en quelque sorte, de la liberté générale pour multiplier ses propres moyens d'action. Cette liberté appartiendrait aux départements et aux communes comme à l'État, et l'enseignement qui se produirait à ces divers points de vue entreprendrait dans le sein des Facultés une salutaire inquiétude.

Ainsi l'État, le département, la commune gagneraient immensément à leur émancipation réciproque. Mais étudions à présent une application encore plus heureuse du principe toujours si fécond de la liberté.

Avec l'indépendance des Facultés et la publicité des cours, il s'établirait une liberté intérieure beaucoup plus grande que celle qui existe maintenant.

On a dit qu'aujourd'hui les collèges étaient de *verre*; mais une pareille allégation n'est point sérieuse. On ne peut savoir ce qui se passe dans les collèges que par les rapports même des élèves, qui ne sont pas en état de tout dire. Comment celui à qui est commise la surveillance d'une éducation pourrait-il se rendre un compte exact des moyens employés par un professeur de collège, sciemment ou involontairement, pour détruire dans le cœur de ses élèves les principes qui leur ont été antérieurement inculqués? Comment proportionnerait-il au danger les

correctifs et les redressements? Le professeur qui ne connaît aucun contrôle peut persister lui-même dans des erreurs déplorables sans que personne l'en avertisse.

Aucun de ces inconvénients n'existe dans l'enseignement vraiment public. Le surveillant accompagne son élève aux cours de la Faculté; il complète, il rectifie, suivant son point de vue particulier, la leçon du professeur; il avertit même celui-ci des erreurs auxquelles il peut se laisser entraîner, et engage avec lui, sur les points controversés, une discussion à laquelle le professeur ne peut se refuser sans compromettre son propre crédit.

L'auteur de cet écrit peut se citer lui-même comme un exemple du profit qu'un professeur public tirera toujours de ses rapports avec son auditoire, et surtout avec les hommes de sens et d'expérience qui en font partie. Il a senti, dans cet échange d'idées, se développer son jugement, et s'accroître son intelligence des choses et des hommes. Les communications verbales ou épistolaires dont on l'a honoré lui ont été surtout profitables dans l'ordre de la religion. Très-peu d'années se sont écoulées depuis que, appelé à porter un jugement historique sur les ordres monastiques, il exprima publiquement l'opinion que l'âge de ces institutions était passé, et que sans doute, dans l'avenir, le clergé séculier suffirait à la tâche du Christianisme. Cette manière de voir provoqua une réclamation conçue en fort bons termes, et où le bonheur de l'expression répondait à la sagesse du raisonnement. Le professeur, dans le premier moment, ne reçut pas cet avis avec toute la résignation possible; mais la lettre avait porté coup, et peu à peu la vérité se montra dans tout son jour à celui qui l'avait d'abord méconnue. Probablement, sans ce contact avec des juges éclairés, il aurait persisté dans son erreur.

Une liberté fondée ainsi sur l'enseignement public tournerait certainement au profit des idées catholiques.

Si on se décidait à organiser les Facultés sur une base semblable à celle que j'indique, il n'y aurait guère qu'une administration dont les vues se rapprocheraient des nôtres qui serait capable de le faire. Par conséquent les premières nominations, si importantes pour l'avenir d'une institution, seraient dictées par des intentions droites et morales qui donneraient toute garantie aux intérêts religieux.

Mais quand bien même l'organisation première serait confiée à d'autres mains, le concours et l'action du professorat extraordinaire tourneraient bientôt au profit des catholiques. Toutes les fois que le concours sera largement ouvert, accompagné d'une publicité réelle et jugé avec l'impartialité que la publicité impose, comme les concurrents devront y porter pour réussir la persévérance dans le travail, des idées saines, une préparation sérieuse, la lucidité et ce qu'on peut appeler le courage de l'élocution, l'avantage sera presque toujours pour les nôtres : on peut en augurer ainsi, d'après l'expérience des seuls concours de Faculté qui aient été ouverts depuis que l'Université existe.

Le succès du concours ouvrira la carrière du professorat extraordinaire ; dès lors peu importe que les chaires plus élevées dans l'ordre hiérarchique soient au pouvoir de convictions plus tièdes ou même de dispositions hostiles. Ce qu'il y a de pur et de sain dans la jeunesse va droit aux hommes dont la parole excite dans l'âme les sentiments élevés et les sympathies généreuses : peu importe alors le rang du professeur, pourvu qu'il professe ; et, dans un métier si rude, le secret de la force n'est communiqué que par la religion.

On a pu voir des professeurs nomades, détachés en province dans des apparences de Faculté, et ignorant le terrain sur lequel on les avait lancés, braver à l'étourdi l'opinion des contrées où se produisait pour la première fois leur imprudente parole. Mais, outre que ces équipées ont dû être promptement réprimées, même sous le régime actuel, le retour en serait impossible dans un ordre de choses constitué sur une base régulière. Quand les Facultés seront étroitement liées à leur siège, les professeurs qui en feront partie montreront plus de condescendance pour les hommes graves et respectables dont le jugement fait loi dans nos villes.

Il n'y a de vraiment *provincial* en France, dans la mauvaise acception du mot, que ce qui est ou mobile ou endormi. Le soldat qui passe et le commis qui paperasse au nom de l'Etat ne tiennent pas plus à la vie sociale que le rentier qui thésaurise ou le propriétaire qui tourmente ses fermiers. On trouve chez le magistrat déjà plus de fixité et par conséquent plus d'influence personnelle, plus de résistance à l'envahissement des idées apportées chaque jour par la poste. Mais ce qui n'est nullement provincial, c'est le clergé. L'uniformité de sa mission, quel

qu'en soit le théâtre, l'incomparable beauté des édifices qu'il dessert et des cérémonies auxquelles il préside, sa fixité enfin et son indépendance lui communiquent partout une gravité égale, et une influence qui, disposant en tout lieu d'éléments identiques, agit d'un bout du pays à l'autre à peu près de la même manière. A Paris, les puissances mauvaises luttent contre la religion avec un apparent avantage, car tout ce qu'elles peuvent avoir de ressources et d'organes s'y groupe et s'y coalise; mais en province il n'y a rien de considérable, même en apparence, qui se place entre le clergé et l'opinion, et le fanfaron qui arrive avec l'espérance de trouver quelque part un appui rougit bientôt des auxiliaires qu'il lui faudrait accepter s'il persistait dans la crudité des principes qui jouissent, dans la capitale, d'un semblant d'autorité.

Sans le suffrage du clergé, nul ne se fera en province une position respectable; par conséquent, quiconque s'y fixera sans idée de retour sentira la nécessité de ne pas donner prise à de justes censures, sous le rapport de la religion, et l'on n'aura plus à déplorer les inconséquences et les tentatives qui, depuis quelques années, ont causé tant de scandale.

Il est vrai que cette déférence forcée envers l'autorité religieuse est considérée par quelques-uns comme une atteinte à la liberté. Pour peu qu'on poussât encore ces chatouilleuses consciences à la franchise, on obtiendrait d'elles l'aveu qu'elles prétendent à la liberté, non-seulement des doctrines, mais des actions. Cependant, quelque gênante que soit cette surveillance, il n'y a pas moyen de s'y soustraire. La société chrétienne se garde elle-même : elle proportionne sa sévérité au degré d'influence que donnent les positions et les talents : elle a des arrêts de pure opinion qui flétrissent et d'invisibles exécuteurs qui impriment le stigmate sur le front de ses plus orgueilleux adversaires. Il en sera peut-être autrement quand on aura inventé, ailleurs que dans les livres, une morale différente de la nôtre; mais jusqu'ici les tentatives, quoique prônées, n'ont pas brillé par le succès.

---

Il est temps d'en venir aux établissements libres, qui ne se rattacheront pas au grand édifice de l'enseignement fondé et soutenu par l'Etat.

Quelle que soit la part que les Facultés prennent directement ou indirectement à l'enseignement préparatoire, il ne pourra jamais être dans leur pensée ou dans leur ambition de l'absorber entièrement. Si elles élevaient cette prétention, la loi serait là pour s'y opposer. Nous ne pouvons pas oublier qu'il existe, parmi nous, plusieurs millions de chrétiens dissidents, dont les droits en matière d'enseignement sont, s'il est possible, plus respectables encore que les nôtres, car ce sont les droits d'une minorité. Le concours des Facultés serait ouvert aux dissidents comme aux catholiques; si leurs efforts étaient couronnés de succès, l'enseignement des chaires qu'ils auraient conquises deviendrait protestant. Quant à la chimère dont on se berce d'un enseignement neutre qui planerait au dessus des distinctions religieuses, il est, je pense, inutile de s'en occuper. Tout ce qu'on peut faire de part et d'autre, c'est de se respecter, quand les talents sont réels et les intentions droites. Je conviens qu'une couleur aussi tranchée n'appartient pas à toutes les chaires : sans parler des lettres antiques, dont l'enseignement n'oblige pas à la manifestation des convictions religieuses du professeur, un pur littérateur, un philosophe saintement spiritualiste pourront, sans inconvénient pour les consciences, échapper à la nécessité d'une profession de foi; mais comment se tirer d'une aussi grave difficulté dans l'enseignement de l'histoire? et ce sont précisément les professeurs d'histoire qui feront la couleur générale des Facultés. Aussi l'accès de ces chaires sera-t-il vivement disputé dans les pays, comme Strasbourg, Nîmes, Montauban, dont la population est mi-partie de protestants et de catholiques. Alors notre communion pourra perdre une Faculté ou deux. Les catholiques ne se tiendront pas pour battus; ils retrouveront, dans la liberté même de l'enseignement, l'occasion de prendre leur revanche. On pourrait même parier d'avance que, si le protestantisme l'emportait à Strasbourg, Nancy en deviendrait immédiatement plus catholique; de même que si Nîmes protestante avait le dessus, Montpellier offrirait un asile aux soutiens de nos opinions. Mais quoi qu'il arrive de ces combinaisons auxquelles il faut s'attendre sous le régime de la liberté, par cela même qu'une Faculté prendrait une couleur religieuse décidée (et dans la plupart des académies ce serait la couleur catholique), les établissements préparatoires dépendant de cette Faculté

subiraient la même influence, et ce serait alors une tyrannie que d'asservir les dissidents à suivre ces écoles. Car, on l'a vu précédemment, on échappe à un enseignement supérieur qui ne cadre point avec nos convictions ; à l'aide de la publicité, on parvient même à tirer parti d'un enseignement dont les principes ne sont pas conformes aux nôtres ; mais s'il s'agit des impressions mobiles de l'adolescence et de l'influence d'un enseignement intérieur, la séparation des diverses communions est nécessaire, et l'espérance qu'on ose exprimer de trouver un lien moral qui réunisse dans le même établissement des enfants séparés par la religion, sans que les convictions qu'ils ont apportées de leurs familles reçoivent aucune atteinte, cette espérance que nous avons traitée de chimère, en parlant de l'enseignement supérieur, nous serions tentés de la qualifier d'attentat contre le droit des familles, quand il est question de l'enseignement préparatoire.

Des tentatives isolées, des résultats exceptionnels pourront démentir l'observation générale que je viens d'exprimer. Je ne parle pas d'établissements dans lesquels on instruirait les enfants sans qu'il leur fût parlé de religion autre part qu'à la chapelle ou au prêche ; car des enfants sortiraient perdus religieusement d'un tel système. Mais on conçoit un instituteur assez religieux lui-même pour faire triompher l'Évangile, en respectant des deux parts l'inspiration domestique, qui se lie si étroitement au respect filial. Au reste, ne tentons pas Dieu en confiant une tâche si délicate à des instruments ordinaires. La séparation des communions me semble une condition nécessaire de l'enseignement préparatoire, et le seul fait des dissidences religieuses dans une contrée suffira pour justifier la création de deux établissements au moins, l'un officiel et soutenu par l'État, l'autre libre et servant d'asile aux enfants de la communion la moins nombreuse ou la moins influente.

Au reste, indépendamment de ce motif particulier, il est permis de croire que les Facultés seraient trop bien inspirées dans leur propre intérêt pour redouter, à côté de leurs gymnases, la concurrence des établissements rivaux. Pour avoir des cours nombreux et brillants, pour y attirer des sujets d'élite, on n'aurait jamais trop d'essais partiels, et la multiplication des tentatives sous toutes les formes amènerait une diversité de dispositions tout à fait favorable au mouvement des

idées et au développement de talents originaux. L'éducation de famille fournit des sujets plus complets peut-être, mais ignorant quelquefois la mesure de leurs forces, et n'ayant pas profité de l'excitation que donne le concours. Les institutions peu nombreuses, et dirigées comme une grande famille, réunissent les avantages de l'éducation privée à ceux de l'éducation publique; malheureusement il faut une combinaison rare de mérite et de modestie pour suffire à une pareille tâche et pour savoir s'en contenter. Les petits séminaires ont pour eux leur simplicité même et la moralité certaine des surveillants. Le point d'honneur compense dans les collèges, composés de plusieurs centaines d'élèves, les inconvénients qu'amène la dureté nécessaire du régime et la dangereuse variété des impressions. Tout serait donc tenté, tout, dans une certaine mesure, serait bon pour atteindre, par des voies diverses, un but commun, c'est à-dire la préparation à bien suivre l'enseignement supérieur.

S'il en était ainsi, le gouvernement et la Faculté seraient conduits à voir, chacun selon ses vues, avec une satisfaction entière, la multiplication sous toutes les formes des établissements de l'enseignement préparatoire, et cette liberté ferait droit aux réclamations des familles, pour l'âge où les parents sont encore responsables de la conscience de leurs enfants.

Ainsi, même avec l'existence d'un privilège absolu de l'Etat pour l'enseignement supérieur, pourvu que les tentatives, souvent si infructueuses du gouvernement dans le domaine de l'enseignement secondaire, se portassent dans une sphère plus élevée, les plus graves difficultés de la question qui préoccupe les esprits se trouveraient résolues. La liberté inhérente aux cours publics permettrait à l'élément religieux de lutter avec avantage contre les influences opposées, et l'affranchissement de l'enseignement préparatoire, qui deviendrait nécessaire à la prospérité même de l'enseignement supérieur, répondrait au cri des familles.

Cependant, le but qu'on se serait proposé, de créer un grand enseignement au nom de l'Etat, pourrait être atteint, sans pour cela que le privilège des Facultés fût exclusif.

Qu'on me permette ici d'établir une distinction entre le pri-

vilège de la collation des grades et la liberté d'enseigner publiquement sur toute espèce de matière.

Je ne réclame point la *liberté comme en Belgique*. Il ne m'est pas démontré que la collation des grades par des commissions mixtes et électives donne des résultats aussi sûrs sous le rapport des lumières, et même sous celui de l'impartialité, que les examens tels qu'ils sont aujourd'hui pratiqués dans nos Facultés universitaires. La suppression des commissions d'académie, là où il n'existe pas de Facultés de Lettres et où les professeurs du collège de l'Etat, chargés d'examiner les élèves des instructions rivales, deviennent en conséquence juges dans leur propre cause, cette suppression, dis-je, déjà admise en principe, fera disparaître le plus grand inconvénient de l'état actuel. Un mode d'examen, qui, de l'aveu des hommes éclairés et impartiaux, est déjà fort bon avec le petit nombre des Facultés qui existe et leur organisation imparfaite, ne laissera rien à désirer quand ces corporations seront ce qu'elles doivent être, et surtout quand on aura restitué à ces examens leur place naturelle et leur caractère indispensable.

Les catholiques les plus exigeants feraient donc volontiers la concession à l'Etat du privilège de la collation des grades.

En faisant des examens la conséquence et le complément obligé des cours de la Faculté, nous n'avons pas cru que ce fût là l'objet d'une seconde concession. A nos yeux, il ne serait ni nécessaire, ni même utile d'établir l'obligation légale de suivre les cours des Facultés. A moins de rares exceptions, qu'il faut prévoir dans l'intérêt de la liberté, l'obligation de suivre les cours passerait naturellement dans les mœurs, sans violence et sans tyrannie.

La raison en est toute simple : les cours des Facultés devant être en général les meilleurs, ceux qui les auraient suivis seraient plus en état de passer les examens. On a vu d'ailleurs précédemment que, pour établir la justice dans ces épreuves, il faut que la matière des examens réponde exactement à celle des cours.

Peut-être voudrait-on tenter la fondation d'Universités libres : un tel projet pourrait se réaliser à Paris, où les ressources sont à la fois plus abondantes et plus concentrées, et où d'ailleurs l'avantage de se faire connaître tiendrait lieu d'un traitement élevé à un certain nombre de professeurs.

Dans les villes mi-parties en religion, comme Strasbourg et Nîmes, l'envahissement de la Faculté officielle par les adhérents d'une des deux communions dominantes engagerait peut être les vaincus à élever en face une Faculté rivale. Mais, partout ailleurs qu'à Paris ou dans ces villes, la situation des professeurs libres serait trop précaire pour qu'ils pussent lutter avec quelque avantage contre les Facultés dotées par l'État.

Cela étant, il suffirait pour le respect du principe que l'établissement de cours libres, désirable dans l'intérêt de quelques-uns, ne rencontrât pas un obstacle légal.

---

Le principe de la liberté existe dans la Charte : on ne peut souffrir qu'il soit violé ni mutilé. Mais en regard de ce principe il s'en place un autre également incontestable, celui de la surveillance de la liberté par l'État. On nous accuse de repousser cette surveillance ; mais c'est une calomnie, ou du moins une erreur énorme. Comment se réglera la liberté dans ses rapports avec la surveillance de l'État, au point de vue de l'enseignement supérieur comme à celui de l'enseignement préparatoire, c'est la dernière question que nous ayons à examiner.

Nous n'avons plus, Dieu merci, dans notre système, la confusion de l'Université et de l'État ; nous nous sommes dégagé de ces théories creuses ou perfides : l'État, dans son intérêt, protège et rétribue un corps enseignant : c'est bien assez d'un tel privilège pour assurer l'influence de ce corps, et même sa prépondérance, surtout dans le domaine de l'enseignement supérieur. Mais si ce privilège déjà si considérable redevenait par une voie détournée un véritable monopole (et c'est ce qui ne pourrait manquer d'arriver dans le cas où l'on attribuerait au corps enseignant officiel l'exercice de la surveillance sur les établissements libres), il faut le dire, tout croulerait dans notre système même, tout deviendrait contradictoire et absurde.

En attribuant aux Facultés officielles, comme on l'a vu plus haut, le privilège de la collation des grades, nous ne nous mettons pas en contradiction avec nous-mêmes. La condition d'être gradué peut être mise par l'État au-devant des fonctions qu'il distribue ou même des carrières qu'il surveille. On n'a point

rangé, dans la Charte, parmi les droits absolus, celui d'être avocat ou médecin; mais à l'égard de la liberté d'enseignement l'acte constitutionnel s'est exprimé d'une manière formelle, et le sens des expressions qu'il contient ne saurait être ni altéré ni détourné.

La liberté d'enseignement se place sur la même ligne que la liberté de la presse et que la liberté individuelle : pour enseigner, on n'a pas besoin d'être immatriculé dans le corps protégé et rétribué par l'Etat; chacun a le droit d'enseigner, tant qu'il ne viole pas les lois, tant qu'il n'outrage pas la morale ou ne trouble pas l'ordre public. L'enseignement ne constitue pas une profession, mais un droit.

Mais l'enseignement entraîne la publicité de la parole, et cette publicité ne peut avoir lieu sans exciter une émotion qui, par elle-même, suffit pour rendre problématique la conservation de l'ordre; il y a donc des précautions à prendre pour qu'un citoyen puisse professer publiquement; sans exercer une action préventive, l'autorité qui répond de l'ordre a droit d'exiger des garanties de la part de ce citoyen.

Si vous confiez l'examen de ces garanties à l'autorité gouvernementale, la liberté ne sera plus qu'un nom; si vous en investissez l'autorité locale, les intérêts généraux pourront être en souffrance.

Il faut donc de toute nécessité que le tribunal qui sera juge des garanties à exiger soit d'une nature mixte, et que tous les intérêts légitimes y soient représentés, les délégués du gouvernement, ceux du département, ceux des communes, le clergé, la magistrature et le corps enseignant lui-même, enfin l'intérêt général et populaire, qui réclame partout ses représentants directs, produits de l'élection. Tous ces éléments, groupés dans une juste proportion, contribueraient à la formation d'un conseil de surveillance dont on assurerait l'impartialité en évitant de le restreindre dans les limites de l'unité départementale.

Les conseils qui existeraient dans le chef-lieu de chaque Académie en seraient néanmoins tout à fait distincts; et, pour garantir l'indépendance de leur action, on les placerait dans les attributions d'un autre ministre que celui de l'instruction publique, à moins que ce dernier ne cessât de se confondre avec le grand-maitre de l'Université.

Devant ces conseils se présenterait quiconque voudrait

prendre part à l'enseignement de tous les degrés ; les délibérations auxquelles ces demandes donneraient lieu se fonderaient presque exclusivement sur les considérations morales. La question de savoir si l'individu qui se présente pour enseigner est en état de le faire, cette question ne serait que secondaire. Car, qu'importe à l'ordre que l'on enseigne mal ? Si le professeur est au-dessous de sa tâche, son cours ou sa classe seront bientôt déserts ; mais qu'un être dégradé et corrompu s'arroge le droit de spéculer sur la confiance des parents et sur la faiblesse de l'enfance, qu'une vie scandaleuse serve d'introduction à la profession publique des sciences ou des lettres, c'est là ce qui ne peut être toléré sans un danger manifeste ou un mépris effronté pour la morale publique. Afin d'obvier à ces inconvénients, un conseil de surveillance s'appuyerait surtout sur la notoriété publique.

L'obtention préalable des grades que l'on veut imposer, dans le système en discussion, a le double inconvénient d'agir en sens inverse du principe fondamental de la loi, et, dans bien des cas, de n'offrir, en comparaison de la notoriété, qu'une garantie très-imparfaite. Repousserez-vous un père de famille que des circonstances imprévues et tardives jettent dans la carrière de l'enseignement, ou un homme qui s'est livré à des études solitaires et profondes, uniquement parce qu'ils n'ont ni l'un ni l'autre les grades universitaires ? Les renverrez-vous, à cinquante ans peut-être, sur les bancs de l'école ? Un obstacle aussi frivole privera-t-il l'enseignement de sujets d'autant plus précieux qu'ils seront arrivés par des voies inattendues et originales ?

Et, d'un autre côté, un individu parfaitement inconnu dans le pays où il se présente pour pratiquer l'enseignement, produit un vieux diplôme de bachelier ou même de licencié ; cet homme a pu oublier tout ce qu'il avait appris dans sa jeunesse ; sa vie s'est peut-être passée dans des habitudes qui l'ont dégradé et rendu indigne de la confiance de ses concitoyens : ferez-vous que son titre universitaire constitue pour lui une garantie suffisante ?

En pareil cas, les grades universitaires ne seront bons qu'à inspirer plus de confiance dans la capacité de ceux qui pourront s'en prévaloir ; mais ce n'est pas là le point qui doit toucher le conseil de surveillance, s'il veut rester dans les limites d'une stricte impartialité. Le conseil ne sera chargé d'ex-

primer ni approbation ni improbation sur le mérite des candidats. Avant et même après l'ouverture de leur enseignement il ne sera point chargé des intérêts de la science, mais de ceux de la morale et de l'ordre. Ses attributions seront d'autant plus sérieuses et actives que la loi les aura circonscrites avec plus de soin.

Tous les établissements libres, à quelques mains qu'ils soient confiés, ressortiront naturellement du conseil de surveillance. Ici l'on doit se montrer prêt à tout subir, même les défiances injustes. On sera nécessairement fort tracassé, surtout dans les premiers temps de la liberté. Il y aura des administrateurs, des magistrats qui se réveilleront la nuit, et qui, rêvant des conspirations de collège contre la Charte et contre la dynastie, prendront leurs songes pour des réalités. Les visites, les inspections, les rapports se multiplieront outre mesure; mais peu à peu l'ordre et la régularité des nouveaux établissements, les bonnes mœurs des élèves qui en seront sortis, l'affection pour leurs maîtres qu'ils porteront dans le monde et dans les emplois, la bonne renommée enfin, au moins aussi puissante que la calomnie, toutes ces causes d'influence, qui semblent mystérieuses à ceux qui n'en comprennent pas la légitimité, finiront par entourer d'une protection puissante les asiles de l'éducation chrétienne.

En employant cette expression, je ne désigne pas les petits séminaires qui, en tout état de cause, ne peuvent être rangés sur la même ligne que les autres établissements, même ceux qui sont dirigés par des ecclésiastiques. La surveillance des petits séminaires par les membres d'un conseil mixte serait à la fois inconvenante et superflue. Si l'évêque, que vous laissez investi d'une autorité morale si puissante sur toute une population, ne peut répondre à lui seul de ses intentions et de sa conduite quand il s'agit du renouvellement du clergé dans son diocèse, si tout enfant qui entre dans un petit séminaire est marqué pour le sacerdoce et se voit toute autre carrière interdite, si une éducation jugée bonne pour des prêtres à qui doivent être remis plus tard le dépôt et l'administration des consciences est jugée insuffisante et dangereuse pour d'autres citoyens, si, en un mot, les évêques, et tous ceux qui les secondent, doivent être entourés d'un cordon sanitaire, nous ne sortirons jamais de l'hostilité révolutionnaire, nous ne ferons

pas un pas sérieux dans la voie de la liberté. Je laisse de côté l'autre objection, non moins fréquente, contre les petits séminaires, accusés (voyez le crime!) de donner l'éducation à meilleur marché que l'Etat et de faire une concurrence préjudiciable aux collèges : je la laisse, car quiconque y attache la moindre importance n'a pas besoin de lire une ligne de ce que j'écris. Au fond, le droit des évêques est si clair que, malgré d'odieux projets, leur position peut être considérée comme inattaquable.

Il est vrai que la faculté d'entretenir des petits séminaires est un privilège pour l'épiscopat : l'Université n'en conserve-t-elle pas un très-considérable, même avec un système comme le nôtre, dans lequel on donne une satisfaction sérieuse au principe de la liberté? Si les évêques ont le droit de repousser comme inconvenant et presque injurieux le droit que s'arrogeraient les conseils mixtes de surveiller et d'inspecter des établissements spéciaux au sacerdoce, je ne sais pas pourquoi on trouverait déplacée la même susceptibilité si les Facultés réclamaient le droit de surveiller exclusivement elles-mêmes, non-seulement leurs propres cours, mais encore les gymnases ou établissements de l'enseignement préparatoire qui relèveront d'elles immédiatement. Les personnes qui aiment les compensations trouveront peut-être leur compte dans celle que je propose. On dira qu'avec un tel privilège l'épiscopat, comme les Facultés, étendront démesurément leurs manteaux sur les établissements libres pour les soustraire à la surveillance du conseil mixte; mais rien n'empêche de résoudre cette dernière difficulté en limitant de chaque côté le nombre, non des élèves, mais des établissements placés dans la dépendance immédiate soit des Facultés, soit des évêques.

Je laisse de côté les conséquences qui découlent immédiatement du système proposé, comme la sanction de la surveillance, le mode de jugement et les limites de la pénalité; en cas pareil, les impossibilités n'existent que pour ceux qui sont décidés à en trouver.

---

Mais, me demanderont les personnes qui connaissent mon opinion sur les *associations religieuses*, quelle place leur assignez-

vous dans votre système? Que deviendra l'exclusion légale que l'on continue de leur opposer? Si, des mains de ceux qui au centre n'éprouvent aucun scrupule à fourbir de nouveau les armes révolutionnaires, vous les rejetez dans celles de conseils auxquels il y aurait par trop d'optimisme à attribuer plus de sens, de modération et d'impartialité qu'on n'en possède à Paris, quel sera l'avantage et le progrès? Mieux vaut la dictature actuelle; qui sait si d'un jour à l'autre elle ne sera pas plus heureusement inspirée, et si alors on ne gagnera pas en une seule fois un terrain que les conseils disputeront peut-être toujours?

L'objection est forte et je ne me flatte pas de la résoudre d'une manière tout à fait satisfaisante. La lutte fort peu déguisée qu'on entretient et qu'on échauffe chaque jour davantage contre la religion elle-même, la lenteur avec laquelle se développe le sentiment de la vraie liberté, ce sont là des obstacles que nous retrouvons partout, et si, entre ceux qui espèrent le progrès, l'un compte plus sur la tête et l'autre sur les membres, les gageures sont permises, et il faudra du temps avant qu'on puisse les juger. Toutefois je me figure qu'en province, sur un théâtre restreint et où tout le monde se connaît, il sera plus facile d'atteindre à la bonne renommée, et c'est sur la bonne renommée que je compte surtout pour dissiper les défiances dont les ordres religieux sont l'objet. Certes, il ne s'agit nullement d'arriver de but en lanc dans une ville où les membres de la congrégation n'ont pas fait individuellement leurs preuves, et d'ouvrir un collège au nom d'un principe de liberté que limitent pour la plupart ceux mêmes qui ne le contestent pas. Ce sont là des moyens dangereux, propres à soulever des orages, et qu'évitent les hommes doués de quelque prudence. Le bieh ne se brusque pas, et la défiance qu'il inspire pendant longtemps est infiniment plus forte que celle qui peut être causée par l'apparition du mal. Nous ne sommes plus dans le temps où l'on enlevait les choses à l'aide de puissants protecteurs, et les saints qui veulent fonder en sont réduits à courtiser l'opinion. Bien des années se passeront encore avant que les membres des congrégations religieuses puissent conquérir une autre faculté d'agir que celle qui leur est assurée par leur titre de prêtre et de citoyen. On est fort exigeant pour le prêtre, et cette sévérité est non-seulement inévitable, mais heureuse. La robe sacerdotale n'est d'abord qu'un titre à être jugé

plus durement ; pour qu'elle impose le respect et la sympathie, il ne saurait y avoir trop de garanties de bon exemple, de modération, de prudence, d'amour de l'ordre et des lois. De telles conditions effrayeraient un tout autre clergé que le nôtre ; mais ceux qui, malgré la *cangue* dont le préjugé philosophique a chargé leur cou, ont répondu à l'appel de la vocation, sont de trop robustes athlètes pour s'effrayer de mes paroles.

Le prêtre fera passer le moine, le moine apôtre introduira le moine instituteur. Cette voie est lente, mais sûre, et les persécutions, s'il s'en élevait, ne feraient que l'aplanir.

Si d'ailleurs les mauvaises passions, jointes aux impressions fausses, prolongeaient dans quelques provinces l'exil des congrégations enseignantes, n'y aurait-il pas lieu d'espérer moins de rigueur et plus de lumières de la part des conseils formés dans les parties plus généralement religieuses de notre territoire ? On aurait eu beau multiplier les clauses de défiance : toute loi qui serait sortie de la voie révolutionnaire amènerait tôt ou tard l'expérience dont nous avons besoin pour détruire l'étrange préjugé qui pèse sur les corporations enseignantes.

Au reste, pour faciliter ce désirable résultat, je compterais beaucoup sur la *décentralisation*. Le système que nous proposons donnerait à la province les centres intellectuels qui lui manquent ; il ranimerait dans le génie français l'élément de la diversité. Il s'en faut de peu que l'unité n'ait achevé sa tâche : elle a, dans sa nécessité même et dans les moyens de communication rapide qu'on met chaque jour à sa disposition, des garanties de durée plus que suffisantes ; un peu de broderie ne fera pas mal sur ce fonds monotone et ne gâtera pas la qualité de l'étoffe.

On dit qu'un des obstacles les plus sérieux que rencontre la liberté d'enseignement, c'est la passion des localités et de leurs représentants pour les collèges royaux. Chaque département tient à honneur d'avoir le sien, et pourtant, avec l'origine presque toujours étrangère et la mobilité incessante des éléments dont les collèges se composent, le pays où l'un de ces établissements existe n'est pas plus fondé à le considérer comme sien que le régiment qui passe ou la brigade d'employés qu'on lui détache. Ce sentiment, si mal satisfait, n'a besoin que d'être mieux dirigé pour devenir l'auxiliaire le plus ardent de la liberté. Quand les provinces sauront ce qu'elles doivent gagner à

l'établissement de Facultés indépendantes, le prestige qui, faute de mieux, environne les collèges royaux ne tardera pas à disparaître, et les Facultés elles-mêmes initieront les esprits aux avantages de la liberté.

Plus tard, quand les catholiques auront pris à l'assaut les principales chaires (et, je le répète, leur victoire est certaine), ce sera l'œuvre des Facultés que de dissiper le préjugé fatal qui voudrait frapper d'incapacité les instituteurs ecclésiastiques.

---

Dans ce qu'on vient de lire, je n'ai pas interrompu le développement de mes idées, et j'ai procédé comme si je ne devais pas rencontrer une contradiction à chaque proposition nouvelle. Si, à cause de cela, on me supposait une confiance absolue dans tout ce que j'avance, on se tromperait étrangement. Il aurait fallu s'y prendre autrement, je le sais, pour traiter *ex professo* une si difficile matière. J'aurais dû tenir plus de compte des différentes opinions, emprunter plus fréquemment aux autres, et, par conséquent, me mettre mieux à l'abri des objections; mais je n'avais pas besoin d'un travail si vaste et si scrupuleux pour atteindre le but que je m'étais proposé.

Le principe de la liberté d'enseignement est capital, sans doute, et tôt ou tard les réclamations dont il est l'objet seraient devenues graves et pressantes; mais le problème n'a acquis de si grandes proportions que par suite des fautes qui ont été commises dans la direction même de l'enseignement officiel. Plus fort, plus éclairé, plus complet, cet enseignement aurait excité moins de mécontentement et vu lui-même la concurrence avec moins d'ombrage. Il fallait éclaircir cette importante difficulté, il fallait montrer, contre d'injustes préventions, l'accord fondamental et nécessaire qui existe entre le sentiment qui réclame la liberté et l'opinion qui veut un enseignement officiel digne de la France. Ainsi, en me préoccupant uniquement du moyen d'établir dans notre pays ce qu'il n'a qu'imparfaitement, c'est-à-dire de fortes et profondes études littéraires, et de relever notre crédit scientifique autrement que par de brillantes exceptions, j'ai été amené à des conclusions qui, si elles sont exactes, entraînent la solution des plus graves difficultés.

Ceux qui croient au mélange constant du bien et du mal sont dans l'erreur ; le bien qu'on trouve d'un côté n'a point le mal pour compensation. Tout se tient, au contraire, dans l'ordre intellectuel et moral, et une amélioration réelle, opérée sur un seul point, conduit à l'amélioration générale de l'ensemble.

Cependant, nous n'avons encore examiné que l'extérieur du problème ; pour atteindre notre but, qui est l'union intime d'une éducation chrétienne avec une instruction solide, il ne suffit pas d'une bonne organisation. Si la réforme ne s'opérait ainsi qu'à la surface, on serait peut-être trompé dans ses espérances. Il est temps que l'enseignement préparatoire soit mis en rapport avec l'état de la société et des familles, avec les devoirs que cet état impose, avec le progrès des méthodes et les difficultés que rencontre aujourd'hui la culture de l'esprit.

Nous considérerions notre travail comme incomplet si, dans le domaine des études qui nous sont chères et à l'occasion desquelles il nous est permis d'avoir un avis, nous ne payions aussi notre tribut à la réforme pédagogique que le pays réclame impérieusement.

Ceux qui demandent la liberté prennent un grand engagement : c'est celui de mieux faire. Si l'on se bornait à tailler des établissements plus religieux sur un patron incomplet et usé, le but serait loin d'être atteint. Mais la liberté est féconde, et, si faible que soit à son début le mouvement qu'elle imprime, elle a des conséquences que ne prévoient pas ceux même qui l'embrassent avec le plus d'ardeur. Nous pousserons une reconnaissance sur ce terrain de l'avenir.

---

## TABLE DES MATIÈRES.

---

I. De l'opinion qu'on se fait généralement de la force des études classiques dans l'Université. . . . .	1
II. Position particulière de l'auteur dans la discussion; son opinion sur l'enseignement laïque. . . . .	4
III. Témoignage de M. Fr. Thiersch sur l'état des études classiques en France. Motifs pour et contre la confiance que doit inspirer ce témoin. . . . .	9
IV. Opinion de M. Thiersch sur l'enseignement en province. . . . .	14
— A Paris. . . . .	18
V. Résultats comparatifs de l'enseignement en Allemagne et en France. . . . .	24
VI. Les hommes religieux sont les défenseurs naturels de l'enseignement classique. . . . .	29
VII. Histoire de l'enseignement classique. Anciennes réformes dans l'Université de Paris. P. Ramus. . . . .	34
VIII. Les Jésuites et leurs opposants. . . . .	46
IX. Suite des Jésuites; leur système, leur influence principalement sur l'ancienne Université. . . . .	50

X. Le système des Jésuites dans la nouvelle Université. . . . .	58
XI. Du droit de l'État et du droit des familles. . . . .	60
XII. L'enseignement public et l'enseignement à <i>huis-clos</i> . L'Université et le collège. . . . .	63
XIII. De l'enseignement commun. . . . .	67
XIV. De l'enseignement préparatoire. . . . .	78
XV. De l'enseignement supérieur. . . . .	83
XVI. De l'indépendance nécessaire au corps enseignant. . . . .	94
XVII. Des rapports de l'enseignement supérieur avec l'enseignement préparatoire. . . . .	101
XVIII. Du conseil royal. . . . .	103
XIX. De la liberté dans l'Université. . . . .	<i>ib.</i>
XX. De la liberté dans l'enseignement préparatoire en dehors de l'Université. . . . .	107
XXI. De la liberté intérieure dans le haut enseignement. . . . .	110
XXII. De la surveillance de la liberté par l'État. . . . .	112
XXIII. Des corporations religieuses livrées à l'enseignement. . . . .	116
XXIV. Conclusion. . . . .	119